

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
D'EBOWA

Département de l'Innovation des
Techniques Commerciales et de
l'Industrialisation

BP : 886 EBOLOWA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

Department of Innovation, Commercial
Technics and Industrialization

P.O BOX: 886 EBOLOWA



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE SOUS LE THEME :

**TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE
L'ECONOMIE ET EMPLOI EN CEMAC**

*Rédigé et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de
Professeur de l'Enseignement Technique et Professionnel
de Deuxième grade (DIPET II)*

Option : ECONOMIE

Par

ALIMA ATEDZOE THIERRY ARMEL

Matricule : 19W1093

Sous la Direction du :

Dr NGOMSI AUGUSTIN

Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II



Année académique 2020-2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	8
CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI GLOBAL ET SUR L'EMPLOI JEUNES	9
CHAPITRE 2	46
CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI VULNERABLE ET SUR L'EMPLOI JEUNES	46
DEUXIEME PARTIE	66
VERIFICATION EMPIRIQUE DE L'IMPACT DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI EN ZONE CEMAC	66
CHAPITRE 3	68
PRESENTATION DU CADRE ANALYTIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	68
INTRODUCTION	68
CHAPITRE 4	88
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE	88
CONCLUSION GENERALE	104
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	111
TABLE DES MATIERES	112

AVERTISSEMENT

L'Université de YAOUNDE I en générale et l'Ecole Normale Supérieure de Enseignement Technique (ENSET) d'EBOLOWA n'entend aucunement donner approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DEDICACE

A ma famille

REMERCIEMENTS

Nous voulons ici exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je voudrais ainsi exprimer ma gratitude auprès :

- ✚ De mon Directeur de mémoire le **Dr NGOMSI AUGUSTIN** pour sa rigueur, son engagement sans faille et dévouement dans l'encadrement ;
- ✚ Du Directeur de l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique d'Ebolawa le **Pr NDJAKOMO ESSIANE Salomé**, pour son grand dynamisme pour la formation des élèves professeurs ;
- ✚ Du Chef de Département de l'Innovation des Techniques Commerciales et de l'Industrialisation le **Dr SAMBA Michel Cyrille**, pour son aimable attention et engagement dans la programmation de nos enseignements ;
- ✚ De tout le corps administratif et enseignant de **l'ENSET d'EBOLOWA** pour l'encadrement, les conseils et les enseignements dispensés tout au long de ma formation.
- ✚ A Mr et Mme **ATEDZOE AYISSI ET Menye Françoise**
- ✚ A ma mère **Nkou Angele** pour son amour infini durant ma formation
- ✚ A mon oncle **Antoine Claude Ayissi** pour son soutien
- ✚ A mon grand frère **Mvoudou Sébastien**
- ✚ A mon grand frère **Essomba Ignace Bertrand**
- ✚ A mon grand frère **Ayissi Gilbert**
- ✚ A mes frères **Ndang Robert, Messi Dieudonné, Ndongo Antoine, Ondoa Romuald et Atangana Jean**
- ✚ A mes sœurs **Mintounou Marie, Nga Bomba Martine**
- ✚ A ma belle-sœur et mère **Abeng pascaline**
- ✚ A ma copine **Valérie Mendouga** pour sa présence particulière dans ma vie

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ALENA : accord de libre-échange nord-AMERIQUE

APD: aide publique au développement

APE: accord de partenariat économique

ASEAN : association nations du sud-est asiatique

ASS: Afrique subsaharienne

BAD : banque africaine de développement

BIT: bureau international du travail

CADF: comité de l'abus du droit fiscal

CARICOM : marché commun des caraïbes

CEA : commission économique pour l'Afrique

CEEAC : communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

CEMAC : communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CER : communauté économique régionale

CADF : comité de l'abus du droit fiscal

CCE : commun correlated effects

CUA : conception universelle de l'apprentissage

DCCE : dynamic commun correlated effects

DSCN : document de stratégies pour la croissance nationale

ECI : indice de complexité économique

FCFA : franc de la communauté financière africaine

FMI : fond monétaire international

GET : tendance générale de l'emploi

GMM : méthode des moments générale

MERCOSUR : marché commun du cône sud

OCDE : organisation de coopération pour le développement

ODD : objectif du développement durable

PEAC : pool énergétique d'Afrique centrale

PED : pays en voie de développement

PCI : programme de comparaison internationale

PMG : pool mean group

RCA : république centre africaine

UA : union africaine

UE : union européenne

UEMOA : union économique et monétaire ouest-africaine

WDI : word développement indicator

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1 :	Evolution du taux de chômage en ASS entre 1991-2017	27
Graphique 2 :	Evolution du taux de chômage jeunes en Afrique subsaharienne entre 1991-2017	41
Graphique 3 :	Evolution par statut et par sexe des emplois vulnérables des pays de la zone en Afrique subsaharienne entre 1991-2017	51
Graphique 4 :	Evolution du taux d'emploi femmes de plus de 15 ans des pays de la zone CEMAC sur la période 2008-2009	68
Graphique 5 :	Evolution du taux d'inflation des pays de la zone CEMAC sur la période 2009-2018	69
Graphique 6 :	Evolution du taux de vulnérabilité des pays de la zone CEMAC entre 2009-2018	70
Graphique 7 :	Evolution du degré d'ouverture commerciale des pays de la CEMAC entre 2009-2018	76
Graphique 8 :	Evolution du PIB par tete des pays de la CEMAC entre 2009-2018	78
Figure 1 :	Taux d'alphabétisation en milieu urbain	60
Figure 2 :	Taux d'alphabétisation en milieu rural	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution du secteur agricole et manufacturier en Afrique subsaharienne	46
Tableau 2 :	Evolution du taux d'inflation de chaque pays par an	69
Tableau 3 :	Evolution du taux de vulnérabilité de l'emploi par an	71
Tableau 4 :	Evolution du degré d'ouverture commerciale par an des pays	75
Tableau 5 :	Evolution du PIB par tête des pays de la CEMAC	77

RESUME

Ce mémoire fournit des explications théorique et empirique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC. La transformation structurelle est mise en exergue par le secteur manufacturier. L'analyse porte sur un échantillon des 6 pays de la CEMAC pour une période de 10ans (2009 à 2018). Afin de voir si le modèle est estimable nous avons effectué les tests de stationnarité et le test de hausmann (1978) sur nos variables et les résultats obtenus après nos estimations à l'aide d'une analyse en panel par la méthode des moindres carrés ordinaires montrent un effet positif de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC. cela suggère une meilleure prise en compte de ce secteur par les pouvoirs publics afin de lutter contre le chômage dans la sous-région et accélérer la croissance qui s'observe par le PIB mais sans laisser le capital humain qui se mesure par la compétence, l'attitude, la capacité, l'agilité intellectuelle l'apprentissage, l'éducation et an fin l'expérience et l'expertise dans la formation sans oublié l'IDH qui prend en compte le PIB par tête, l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation.

Mots-clés : transformation structurelle, emploi, effet, CEMAC.

ABSTRACT

This thesis provides theoretical and empirical explanations of the effect of structural transformation on employment in the CEMAC zone. Structural transformation is highlighted by the manufacturing sector. The analysis concerns a sample of 6 CEMAC countries for the period of 10 ranging from 2009 to 2018. In the order to know if the model is estimable, we carried out a stationarity test and the hausmann test (1978) on our variables and the results obtained after a panel analysis using the ordinary least square method show a positive effect of structural transformation on employment in the CEMAC zone. This suggests a better consideration of this sector by the public authorities in order to fight against unemployment in the sub-region and accelerate the growth which is observed by the GDP but without leaving the human capital which is measured by the competence, attitude, capacity, intellectual agility, learning, education and ultimately experience and expertise in training without forgetting the DH which in turn integrates the GDP per capital, the expectation of life at birth and literacy rate.

Keywords: structural transformation, employment, effect and CEMAC

INTRODUCTION GENERALE

I- CONTEXTE

Le développement implique des changements systémiques majeurs, des arbitrages complexes et des choix politiques .il concerne le partage des fruits de la croissance : comment faire en sorte qu'ils puissent bénéficier au grand nombre ? il s'agit d'élargir le champ des possibles et, comme le montrent les événements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, on voit ce qu'il peut en coûter de négliger ce dernier aspect, avec la montée des frustrations sociales et des soulèvements. Le débat sur la transformation structurelle et la diversification des exportations établit généralement un lien direct entre diversification économique et développement. Le basculement des ressources des activités à faible productivité vers les activités à productivité élevée est un élément commun aux deux problématiques.

Fondée sur les expériences de transformation dans d'autres régions du monde, la thèse traditionnelle veut que les ressources transitent d'abord de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services (par exemple, Hansen et Prescott, 2002 ; McMillan et Rodrik, 2011 ; et McMillan, Rodrik et 2014). Suivant cette logique, certains auteurs mettent en garde contre une désindustrialisation prématurée, qui pourrait ralentir, voire brider, son développement (par exemple Rodrik, 2015). Un autre courant de pensée favorise un redéploiement des ressources directement de l'agriculture vers les services (par exemple Carmignani et Mandeville, 2010), car la part du secteur manufacturier dans le PIB et l'emploi semble stagner, voire reculer, pas seulement en Afrique centrale mais dans le monde entier. D'autres enfin (par exemple Easterly et Reshef, 2010) préconisent que, loin de basculer d'un secteur à l'autre, l'Afrique subsaharienne et en particulier de la CEMAC devrait s'attacher à gravir l'échelle de la qualité, car c'est là un important facteur qui soutient la croissance de nombreux pays à faible revenu (FMI, 2014).

Dans l'avenir, la transformation structurelle des économies africaines par l'industrialisation jouera un rôle clé dans l'amélioration de la productivité, à l'échelle de l'économie, la création d'emplois et les progrès soutenus de la croissance et la réduction de la pauvreté. Cela se vérifie dans la théorie comme dans les faits. Cette étude montre que l'atteinte en zone CEMAC de l'ODD n°8 relatif au plein emploi et à l'amélioration de la qualité des emplois passe par le développement du secteur manufacturier. Ainsi, Les

résultats révèlent également que le développement du secteur manufacturier peut contribuer à réduire le chômage des jeunes et des femmes en Afrique centrale.

Les premières théories du développement enseignent que le processus qu'il s'est généralement fait accompagner d'une transformation structurelle (Bustos, 2016 et al). Elle est non seulement une condition nécessaire du développement mais aussi une de ses conditions suffisantes et a de tout temps accompagné le processus de croissance économique moderne (Herrendorf, Rogerson et Valentinyi, 2013). Traditionnellement, la transformation structurelle est définie comme la migration de l'activité économique des secteurs les moins productifs vers les secteurs à forte productivité. Elle se caractérise généralement par une baisse des parts du secteur agricole en termes d'emplois et de production au profit de celles du secteur manufacturier et plus tard, au profit du secteur des services.

Ce processus est à l'origine du décollage des économies dites aujourd'hui développées et reste au cœur de la profonde mutation que connaissent les économies émergentes notamment en Asie. En effet, l'histoire des grands pays industrialisés comme les États Unis et la Grande Bretagne puis récemment celle des pays de l'Asie de l'Est fournit des éléments de preuves quant aux rôles essentiels que les réallocations sectorielles de ressources et la composition sectorielle de l'économie ont pu jouer dans leur essor économique (UNCTAD, 2016).

Des pays comme la Chine, la Corée du Sud, Singapour, Hon Kong ou encore Taiwan, ont pu changer le cours de leurs histoires économiques grâce à la transformation de la structure de leurs économies qui leur a permis de réaliser des gains de productivité. Paradoxalement, les pays considérés comme les moins avancés n'ont pas réussi à amorcer de tels changements dans les structures productives de leurs économies et restent avec des niveaux de revenus faibles ou au mieux, moyens (UNCTAD, 2016). Ce constat est particulièrement vrai pour les économies de la CEMAC dans lesquelles le secteur agricole continue de jouer un important rôle. En effet, bien que les pays de l'Afrique centrale connaissent un regain de croissance économique au cours de ces dernières années, ils peinent à garantir un niveau de développement économique et social à leurs populations en raison notamment de la forte dépendance des économies africaines au secteur primaire peu productif et du caractère peu inclusif de la croissance qui peine à générer suffisamment d'emplois en

CEMAC où la question de l'emplois reste une préoccupation majeure de politique économique.

L'objectif de cette thématique est de présenter l'expérience des pays de l'Afrique centrale par rapport à la transformation structurelle comme moyen de création d'emploi (emploi jeune, emploi des femmes, emploi vulnérable etc...) et d'identifier les défis à relever ainsi que les réformes nécessaires pour permettre à la région d'accélérer la transformation de ses économies. En effet, en dépit d'une croissance économique relativement satisfaisante, l'Afrique centrale fait toujours face aux défis d'une réduction significative de la pauvreté et de la création de meilleures opportunités socio-économiques pour sa population. Pour relever ces défis, il est impératif d'accélérer les changements structurels dans la région qui sont indispensables non seulement pour soutenir la croissance mais aussi pour la rendre plus diversifiée en développant de nouvelles activités plus productives ce qui permettra la création d'emploi et la réduction du taux de chômage d'une économie donnée. Il est donc opportun de comprendre comment la région peut utiliser ses importantes ressources naturelles pour faire face à cet enjeu majeur. Les questions principales à cette problématique s'articuleront autour d'une transformation structurelle comme levier de création d'emploi c'est à dire emploi vulnérable, emploi jeune, emploi des femmes etc...

Les questions liées à la pénurie de travail et aux inégalités hommes-femmes ont suscité un intérêt pressant alors que le chômage des jeunes est un problème de plus en plus préoccupant à la fois dans les pays développés et dans le monde en développement. Dans leur travail intitulé « The building blocks of economic complexity », (Hausmann et Hidalgo 2009) avaient montré que les différences entre pays en termes de productivité, de création de richesse et donc en termes de PIB par habitant pouvaient être expliquées par les écarts en matière de complexité économique. Ce concept renvoie selon les mêmes auteurs à la disponibilité de « capacités productives » au sein d'un pays, mais surtout à l'aptitude de celui-ci à combiner de manière optimale ces différentes capacités. Dans la littérature économique, il n'existe pas de liste exhaustive de ces capacités productives. Cependant, Hidalgo et Hausmann leur attribuent un caractère non marchand ou non échangeable. Elles sont constituées en grande partie de connaissances tacites acquises à travers l'expérience et le learning by doing, et dont le processus de transmission reste difficile et lent, ce qui justifierait la lenteur de la transformation structurelle des économies et des effets de rattrapage entre les pays les moins avancés et ceux développés.

II- PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

La transformation structurelle à travers notamment une orientation de l'activité économique vers le secteur manufacturier dont l'effet multiplicateur d'emplois est le plus élevé de tous les secteurs (Lavopa et Szirmai, 2012), est donc une impérative pour les économies de l'Afrique centrale. En effet, dans les pays de l'Afrique centrale où le niveau de développement économique et social reste encore problématique, il est indispensable de s'inscrire dans une dynamique transformationnelle de la structure des économies en se tournant vers la production des biens à forts contenus de valeur ajoutée. Il urge ainsi pour le continent de donner vie à son secteur industriel, notamment au secteur manufacturier considéré comme le principal moteur de la croissance économique (Szirmai et Verspagen, 2015) et dont les effets de diffusion et/ou de débordement sur les autres secteurs de l'économie peuvent être importants (Szirmai, 2012).

L'objectif de ce travail est d'examiner l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi des pays de la CEMAC.

Cette analyse est particulièrement importante pour les économies de l'Afrique centrale qui continue de faire face à d'énormes défis dont ceux de garantir des emplois stables à leurs citoyens. En outre, la relation entre l'emploi et la transformation structurelle n'a pas été très documentée en zone CEMAC. Bien que plusieurs études aient traité de la question de l'emploi et de la transformation structurelle sur le continent, aucune étude n'a au mieux de notre connaissance, traité de cette relation dans le contexte spécifique du continent. Grâce au modèle à Effets Corrélés Communs Dynamiques dans un contexte de dépendance transversale, nous avons montré que la transformation structurelle à travers le développement du secteur manufacturier permettra de créer d'emplois dans la sous-région. Les résultats montrent que les femmes et les jeunes seront les plus grands bénéficiaires de la transformation structurelle du continent. En outre, l'expansion du secteur manufacturier contribue à réduire la vulnérabilité de l'emploi en zone CEMAC. L'atteinte par le continent de l'objectif de durable n°8 qui vise le plein emploi et surtout les emplois de qualité passe par le développement du secteur manufacturier.

Quel est l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi zone CEMAC ?

Avec la mondialisation, les échanges prennent de plus en plus de l'ampleur et donc il urge de mener des actions concrètes pour améliorer la tendance. Et cela passe par une

transformation ou une diversification des structures de production. Pour mieux appréhender les enjeux de cette question de recherche, nous associons quelques questions subsidiaires.

1- quel est l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi des femmes

2- quel est l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi vulnérable (précaire)

III- OBJECTIFS

L'objectif général de cette étude est de mettre en exergue l'effet de la transformation structurelle à travers le secteur manufacturier sur l'emploi en zone CEMAC, dont il convient de tester la relation de long terme entre les deux phénomènes. Nous constatons que le continent peut accélérer son processus de transformation structurelle en l'orientant principalement vers le développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre telles que les industries du bois, du papier ou encore du textile. Aussi, le développement de l'industrie agroalimentaire est-il nécessaire pour le continent au regard de l'importance du secteur agricole sur le continent.

Objectifs spécifiques

1-mettre en exergue l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femme

2- Mettre en exergue l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi vulnérable

IV- HYPOTHESES

1-la transformation structurelle a un effet positif sur le niveau d'emploi femme en zone CEMAC

2- la transformation structurelle réduit de façon significative le niveau d'emploi vulnérable en zone CEMAC

V- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Analyse empirique des effets de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC.

En vue de tester nos hypothèses, notre méthodologie a consisté d'une part à faire une analyse théorique et d'autre part à procéder à une analyse empirique. La méthode pressentie pour mesurer l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi des pays de la

CEMAC est la méthode des moments généralisés en systèmes (GMM) de Arellano-Bover (1995) /Blundell-Bond (1998), du fait qu'il permet de résoudre les problèmes d'endogénéité le plus souvent rencontré entre plusieurs variables explicatives. Cependant, cette méthode se heurte ici à la dimension individuelle qui est faible comparativement à la dimension temporelle, ce qui ne permet pas d'appliquer les propriétés asymptotiques des estimateurs GMM et pose un problème d'identification des variables instrumentales. Par conséquent La **méthode des panels avec effets individuels fixes** est utilisée pour modéliser l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi des pays de la zone CEMAC, après avoir été validés par le test de stationnarité de secondes générations (Pesaran (2003, CADF), Pesaran (2007, CIPS) et le test de spécification d'Hausman (1978).

En effet, il existe de nos jours deux générations de tests de stationnarité. Alors que les tests dits de premières générations (Levin, et al. (2002, LLC) ; Im, et al. (2003, IPS) ou encore Hadri (2000) reposent sur l'hypothèse d'indépendance transversale, les tests dits de secondes générations (Pesaran (2003, CADF), Pesaran (2007, CIPS) entre autres) sont quant à eux, robustes à la dépendance transversale, d'où notre choix. Ainsi, il convient de tester la dépendance transversale afin de pouvoir choisir la catégorie de tests de racines unitaires à mettre en œuvre.

Ensuite il conviendra pour nous de procéder à une évaluation de la relation de long terme entre la transformation structurelle et l'emploi Pour évaluer empiriquement les effets de long terme de la transformation structurelle sur l'emploi, en estimant.

Les modèles économétriques. En considérant que le taux d'emploi est un vecteur de variables de contrôle incluant le taux d'inflation, le niveau de développement capté par le logarithme du PIB par tête ou encore le degré d'ouverture commerciale. Ces variables de contrôle ont été identifiées à travers l'abondante littérature sur les déterminants macroéconomiques de l'emploi.

Par ailleurs, les données utilisées dans le cadre de notre travail proviennent essentiellement de la Banque Mondiale (WDI 2020) pour les indicateurs et variables (dépendantes, exogènes et de contrôle). Notre champ d'étude couvre les 6 pays de la zone CEMAC à savoir **le Cameroun, le Tchad, la République du Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon et la République Centrafricaine (RCA)**, et s'étend sur une période de dix ans (allant de 2009 à 2018).

VI- INTERET SUR SUJET

L'importance de ce sujet tient au fait qu'il soit d'actualité. La transformation structurelle de l'économie aujourd'hui se trouve au cœur des débats entre professionnels. Ce regain d'intérêt s'explique tout simplement par la performance du secteur manufacturier qui explique le niveau de développement d'un pays qui à son tour se mesure par le PIB/tête, l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et sans ignorer le capital humain. L'argument traditionnel de la transformation structurelle repose sur la création d'emploi ce qui permettra d'accélérer la croissance économique qui permettra à certains pays comme le Cameroun d'atteindre son objectif fixé qui est celui de l'émergence 2035. La diversification économique en Afrique centrale a réalisée des progrès remarquables au cours des deux dernières décennies. Ses taux de croissance ont été élevés et ses indicateurs sociaux se sont sensiblement redressés grâce à une amélioration de l'action des pouvoirs publics, mais aussi à l'évolution favorable des cours des matières premières et des conditions de financement. Toutefois, à la différence des poussées de croissance constatées ailleurs, l'accélération de la croissance enregistrée dans la région n'a été propulsée par l'expansion du secteur manufacturier. Par ailleurs, les épisodes de croissance en Afrique centrale ont été plus brèves que dans d'autres régions (FMI,2017c) et, dans certains pays, les conflits ont ralenti ou annulé les progrès en matière de diversification économique, ce qui n'a pas été favorable pour la création d'emploi et d'accélérer les exportations des pays.

VII- ORGANISATION DU TRAVAIL

Le plan de notre travail se présente en 4 chapitres postérieurs à une introduction générale. Les deux premiers chapitres permettent de revoir de manière théorique et empirique des effets de la transformation structurelle sur les niveaux d'emplois c'est-à-dire global, jeune, femmes et sur l'emploi vulnérable. Le troisième chapitre fera étalage de la méthodologie de la recherche de manière détaillée et le quatrième chapitre présentera les résultats et les recommandations y afférentes et en fin la conclusion.

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Les littératures sur les effets de la transformation structurelle sur l'emploi et leurs implications dans les différentes étapes de développement, a été largement évoquée depuis les travaux de la théorie classique conduit par Adam Smith 1776 et qui a retenu l'intérêt des théories néoclassique et structuraliste. Nous remarquons bien aujourd'hui, quelle que soit la sensibilité par rapport à la problématique de la transformation structurelle et l'emploi que ces derniers demeurent et restent indispensable pour la croissance économique d'un pays. Il suffit juste d'en faire une observation profonde sur les Etats à faible croissance ; pour s'apercevoir de leur grande importance. Il serait intéressant de faire remarquer que la tendance de cette littérature n'est pas restée uniforme dans le temps. En effet, après les premiers développements théoriques réalisés, l'essor des théories d'Adam Smith 1776 et bien d'autres a permis une meilleure compréhension de la précieuse notion de transformation structurelle et l'emploi. L'emploi étant indispensable pour le bien-être de la population d'un pays. Par conséquent, il est primordial de renforcer la transformation des économies qui permet aux hommes d'obtenir des emplois stables et rémunérés. L'objectif de cette première partie est de mettre en exergue de façon théorique et empirique l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC. Pour ce faire, cette partie s'articulera autour de deux chapitres. Le chapitre 1 met en avant de façon théorique et empirique l'effet de ce changement structurel sur l'emploi global et sur l'emploi jeune et le chapitre 2 présente de théorique et empirique cet effet sur l'emploi femme et l'emploi vulnérable.

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI GLOBAL ET SUR L'EMPLOI JEUNES

INTRODUCTION

L'avènement du concept de transformation structurelle a suscité l'intérêt dans beaucoup de domaines donc celui de l'économie en particulier. Cependant, Ceci a amené de nombreux chercheurs à proposer un certain nombre de résultats relatifs aux correspondances entre la précieuse notion de transformation structurelle avec la création d'emploi et en particulier l'emploi jeune.

L'objectif dans cette partie est de présenter d'une part les liens entre transformation structurelle et l'emploi dans son intégralité et d'autre part ses liens avec l'emploi jeune

I- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI GLOBAL : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

A- SUR LE PLAN THEORIQUE

1-les atouts

La politique économique remplit un rôle fondamental dans la réallocation intersectorielle des ressources qui représente un vecteur essentiel de la transformation structurelle de l'économie. A cet égard, la capacité des secteurs d'activité à générer une meilleure productivité, voire à capter plus de ressources additionnelles, constitue la clé de cette transformation. Dans ce sens, les secteurs sont hétérogènes du point de vue de leur positionnement dans l'économie, de leurs contributions respectives à la création de la richesse et de leur degré de modernisation. Ainsi, les différents secteurs présentent des potentiels divergents et se heurtent à des freins qui ne sont pas forcément similaires.

1-La transformation structurelle dans les théories du développement

a- L'approche classique

Une croissance économique soutenue, reposant sur des progrès technologiques constants, est un phénomène lié à la révolution industrielle. La plupart des économistes de tradition classique, **depuis Adam Smith** jusqu'au début du XXe siècle, estimaient que pour parvenir à une croissance économique soutenue, il convenait de poursuivre le laisser faire économique. Les marchés seraient à mesure de procéder à une allocation efficace des ressources et d'optimiser le potentiel de croissance de l'économie. Dans ce cadre, le système de prix détermine ce qu'il y a lieu de produire et comment le produire, la transformation structurelle intervenant automatiquement à mesure que l'économie se développe et que les marchés redéployent les facteurs de production dans des secteurs plus productifs offrant un meilleur rendement. Cette approche a constitué le cadre théorique dominant au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Cependant, elle ne tient pas compte, entre autre, du rôle clef de l'évolution technologique et de la modernisation industrielle dans la croissance économique soutenue. Or, c'est précisément le processus continu d'évolution technologique qui distingue la croissance économique moderne (rapide) de la dynamique antérieure (lente). Des approches plus récentes de l'étude du développement économique reconnaissent cette importante lacune et proposent des perspectives théoriques différentes pour y remédier. Elles procèdent selon deux axes connexes mais distincts : les théories de la croissance liées essentiellement à la tradition néoclassique, et les théories du développement liées à la tradition structuraliste. Une troisième piste, connue sous le nom de « nouvelle économie structuraliste », est apparue au cours de la dernière décennie et vise à concilier les deux écoles de pensée.

b- Les modèles de croissance néoclassiques

Certains des éléments clefs du premier axe apparaissent dans les travaux des économistes classiques (Ramsey, 1928 ; Schumpeter, 1934), mais la modélisation systématique n'a véritablement débuté qu'au cours de la seconde moitié du XXe siècle, avec l'élaboration des premiers modèles de croissance fondés sur les fonctions de production agrégées. Basé sur les travaux novateurs de Harrod (1939) et Domar (1946), le célèbre modèle de croissance monosectoriel de Robert Solow a suscité la première vague d'analyse de la croissance dans la tradition néoclassique (Solow, 1956). Ces modèles reposent sur un certain nombre d'hypothèses critiques :

- Les technologies de production sont représentées par des fonctions de production agrégées, du fait de cette agrégation, les modèles partent de l'hypothèse implicite que toutes les entreprises et toutes les industries utilisent la même technologie.
- La production présente des rendements d'échelle constants, les économies d'échelle étant considérées comme négligeables.
- Les marchés sont supposés être parfaitement concurrentiels.
- Le changement technologique est censé être « neutre », c'est-à-dire qu'il améliore la productivité du travail et du capital de manière égale. En raison de sa structure minimaliste, le modèle monosectoriel de type Solow fait nécessairement abstraction de plusieurs aspects du processus de croissance économique. C'est le cas notamment du processus de transformation structurelle, ainsi que du progrès technologique qui est exogène au modèle. Les plus récents modèles de croissance endogène proposent des extensions du cadre monosectoriel concordant avec les faits schématiques de transformation structurelle et tentent de comprendre pourquoi les technologies sont diffusées dans certains pays et pas dans d'autres, et comment cette diffusion génère des modifications dans les parts de production et d'emploi. Dans ces modèles, le processus technologique est traité comme une loterie où le gros lot serait le succès de l'innovation. Il est possible d'acheter davantage de billets de loterie en investissant plus dans la recherche-développement (RD). La technologie est considérée comme un bien public, qui fait naître des possibilités de retombées technologiques et conduit à terme à des rendements d'échelle croissants au niveau global (Acemoglu et al., 2001 ; Aghion and Howitt, 1992 ; Glaeser and Shleifer, 2002 ; Jones, 1998 ; Romer, 1987). Malgré les avancées apportées par ces modèles en matière d'examen des processus complexes d'évolution technologique, certains chercheurs ont critiqué leur manque de réalisme et la non-prise en compte correcte de la complexité des questions en jeu (Dosi, 1982 ; Freeman and Louça, 2001 ; Malerba et al. 1999 ; Nelson and Winter, 1982 ; Silverberg, 2001 ; Silverberg and Verspagen, 1994 . En ce qui concerne les théories du développement axées directement sur les défis économiques spécifiques posés aux pays plus pauvres et vulnérables, l'école structuraliste a été la première à proposer une analyse détaillée des liens entre les modifications de la structure de production et la croissance économique.

c - L'approche structuraliste

La contribution de l'école structuraliste à l'économie du développement a débuté dans les années 1940 et 1950. Elle s'appuie sur l'idée que le cercle vertueux du développement économique dépend de la transformation structurelle. Comme l'a écrit Kuznets (1979 : 130), il est impossible de parvenir à des taux élevés de croissance de la production par habitant ou par travailleur sans modifications substantielles des parts des divers secteurs. Les travaux fondateurs de Rosenstein-Rodan (1943) ont ouvert la voie à un riche axe de recherche s'étendant de Chang (1949) à Nurkse (1953), Lewis (1954), Myrdal (1957) et Hirschman (1958), appelé « l'approche structuraliste du développement économique ». Cette approche repose sur les hypothèses clefs suivantes :

-La croissance économique est un processus dépendant des choix antérieurs : Les connaissances accumulées durant le processus de production engendrent des économies d'échelle dynamiques et des externalités qui renforcent elles-mêmes la croissance économique et le développement. En ce sens, les expériences initiales de production ont des effets cumulatifs sur l'économie, les entreprises apprenant à produire des biens de meilleure qualité ou à meilleurs coûts.

-Les pays en développement sont marqués par une hétérogénéité structurelle : Cela signifie que dans ces pays, des activités économiques modernes, hautement productives et utilisant des technologies de pointe, coexistent avec des activités économiques traditionnelles à faible productivité et largement informelles. Les modèles d'économies duales illustrent cette situation, les meilleurs exemples étant ceux de Lewis (1954) et Ranis et Fei (1961). Dans ces modèles, le moteur de la croissance économique est le redéploiement de la main-d'œuvre employée dans les activités traditionnelles vers des activités modernes.

Les activités économiques modernes sont généralement des activités manufacturières urbaines : La littérature a de longues dates considérées l'industrie manufacturière comme un moteur de croissance économique. Dans ses travaux novateurs, Nicholas Kaldor (1957, 1966) a identifié certaines constantes empiriques, connues plus tard sous le nom de lois de Kaldor, relatives au développement économique et à la transformation structurelle :

- Une croissance rapide de la production manufacturière induit un fort taux de croissance du PIB ;
- Une croissance rapide de la production manufacturière induit un fort taux de croissance de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière ;
- Une croissance rapide de la production manufacturière induit un fort taux de croissance de la productivité globale du travail.

En effet, plusieurs études ont démontré le lien empirique entre la croissance du secteur industriel et la croissance du PIB. Kaldor (1966) considère que l'activité manufacturière est le moteur principal de la croissance économique en raison de l'existence de rendements croissants induisant une forte productivité du travail. Aussi, la dynamique de la transformation structurelle est intimement liée au processus d'industrialisation.

Chenery et al. (1986) ont analysé le lien empirique et théorique entre la croissance et l'industrialisation et ont conclu que le changement de la structure de l'économie passe nécessairement par le développement du secteur industriel : « L'industrialisation est-elle nécessaire à une croissance continue ? Nos modèles de la transformation suggèrent que la réponse est généralement oui. Nous concluons que, sur le plan empirique et théorique, une période durant laquelle la part de l'industrialisation augmente sensiblement est une caractéristique quasi universelle de la transformation structurelle ».

A cet égard, Gaffar (2012) note que l'importance de l'industrie s'explique par sa prépondérance dans les échanges commerciaux internationaux et par l'ampleur des budgets de recherche qui lui sont réservés : « Le développement de l'activité industrielle, productrice de biens matériels, est essentiel quand on sait que plus de 70 % des exportations et plus de 80 % des dépenses de R&D sont liées à l'industrie. Aucun pays ne peut imaginer rester sur une trajectoire de croissance s'il perd son industrie et se trouve, de ce fait, confronté à un déficit croissant de ses échanges extérieurs ».

La transformation structurelle a suivi le même modèle dans de nombreuses régions en développement et s'est traduite par une hausse de la productivité, de l'emploi et des salaires, créant ainsi les conditions propices à une prospérité accrue qui s'est accompagnée d'un meilleur accès à de nombreux biens publics, notamment la santé et l'éducation,

D'après la conférence des Etas –unis sur le commerce et le développement, la transformation structurelle désigne le transfert de facteurs de production (terres, travail et capital) des activités et secteurs à faible productivité et valeur ajoutée vers les activités et secteurs à forte productivité et valeur ajoutée, qui diffèrent généralement par leur localisation et leur organisation, ainsi que par leur niveau technologique. Une productivité plus élevée permet d'améliorer le niveau de vie, raison pour laquelle la transformation structurelle est essentielle au développement économique.

La transformation structurelle renvoie généralement à une reconfiguration sectorielle de la production et de l'emploi et désigne un processus de transfert des ressources des secteurs les moins productifs aux secteurs les plus productifs s'accompagnant d'une mobilité des facteurs vers les nouvelles activités. Cette conception s'apparente à la « destruction créatrice Schumpetérienne ».

Kuznets (1966-1971) confère une dimension élargie au changement structurel de l'économie en y introduisant des variables institutionnelles et sociales. Dans ce sens, il estime que « certains changements structurels des institutions économiques, mais aussi sociales et des croyances sont nécessaires, car, sans eux, la croissance économique moderne serait impossible ».

Pour Chenery (1979), le développement suppose une évolution de la structure de l'économie qui constitue une condition à la durabilité de la croissance. En effet, le développement économique serait « l'ensemble des changements interdépendants qui surviennent dans la structure d'une économie et nécessaires à la continuité de sa croissance ». Cette corrélation entre la transformation structurelle et la croissance économique résulte d'un processus d'accumulation et de réallocation des facteurs de production, d'innovation techniques et d'amélioration de la productivité de certains secteurs qui deviennent plus attractifs. Cette dynamique se traduit, selon Abramovitz (1983), par une redistribution sectorielle de la croissance et de l'emploi qui constitue une condition et un résultat nécessaire à l'accroissement de la productivité.

Syrquin (1988) précise également que les changements clés de la structure de l'économie sont les suivants :

- une accélération du taux d'accumulation des facteurs de production au sens de l'émergence d'un secteur manufacturier moderne ;

- une modification de la structure sectorielle de l'activité économique en faveur d'une tendance à l'industrialisation se traduisant par une nouvelle configuration de l'emploi, de la production et de l'affectation des facteurs ;
- un changement dans la répartition spatiale des activités économiques sous l'effet de l'urbanisation de plus en plus poussée des territoires ; - d'autres effets découlant de l'industrialisation de l'économie tels que la répartition des revenus, la pression sur les facteurs, la transition démographique...

Bairoch (1989) préconise, quant à lui, une vision classique du changement structurel de l'économie dans la mesure où il considère qu'il induit une diminution de la part de l'agriculture dans les grands agrégats macro-économiques. Il estime également que la transformation, en l'occurrence du secteur agricole, est impulsée par l'innovation et l'introduction de la technologie permettant substituer le capital au travail ainsi que par l'utilisation massive des intrants chimiques.

Timmer (2009) explique que la transformation structurelle se traduit par quatre dimensions principales à savoir le recul de la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi, la montée de l'urbanisation impulsée par l'exode rural, le développement des autres secteurs de l'économie et la transition démographique.

Par ailleurs, le rapport de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) de 2005 démontre que la transformation est un processus contingent dont l'évolution et le rythme varient d'une économie à une autre et dépend d'un ensemble de paramètres spécifiques à chaque pays. En effet, les dotations factorielles sont décisives de ce point de vue alors que la vitesse du transfert des ressources, notamment du facteur travail, du secteur primaire vers l'industrie dépend du volume initial de l'emploi agricole, du taux d'accroissement de la population active et du taux d'évolution de l'emploi non agricole

Cette transformation implique pour les pays de passer d'activités caractérisées par de faibles niveaux de rémunération et des rendements décroissants – généralement associées à l'agriculture – à des activités offrant des salaires plus élevés et des rendements croissants, comme les activités manufacturières. Bien d'études ont examiné les effets de la transformation structurelle, marquée le plus souvent par l'expansion de l'industrie manufacturière, sur l'emploi.

Considéré comme l'un des pionniers de la théorie de la transformation structurelle, Kuznets (1955) analyse les changements structurels et conclut que le processus d'industrialisation implique nécessairement d'importantes mutations dans toute l'économie. Ces différentes mutations affectent tous les aspects de la vie économique dont la composition et la structure des emplois. Théoriquement, la transformation structurelle à travers l'expansion du secteur manufacturier, peut avoir sur le marché de l'emploi non seulement d'Importants effets directs mais aussi et surtout, des effets indirects et induits bien plus importants que les effets directs (Lavopa et Szirmai, 2012). Par le passé, la transformation structurelle a entraîné une augmentation de l'emploi et une hausse des salaires, créant ainsi les conditions propices à une répartition plus équitable des revenus. La quatrième révolution industrielle (industrie 4.0) – portée par des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, la robotique et la fabrication intelligente – peut toutefois changer les règles du jeu pour les pays souhaitant s'engager sur la voie de l'industrialisation. Les technologies de pointe évoluent rapidement. Par conséquent, les changements technologiques pourraient creuser davantage le fossé technologique et, partant, les inégalités entre les pays. En raison de l'évolution rapide des technologies de pointe, il sera peut-être plus difficile pour les travailleurs et les responsables de la politique sociale de s'adapter aux changements sur les marchés du travail, ce qui pourrait accentuer les inégalités au sein des pays. Les pays ne pourront réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 que s'ils utilisent au mieux leurs capacités productives en réaffectant des ressources à des secteurs plus productifs. L'objectif de développement durable 9 fait tendre cette transition vers une hausse de la productivité. La valeur ajoutée provenant des secteurs à forte productivité, en particulier l'industrie manufacturière, reste toutefois faible dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral et s'écarte même de celle enregistrée dans d'autres catégories de pays. Cette différence de valeur ajoutée entraîne une divergence dans les tendances de la productivité et dans l'ampleur du fossé technologique.

Ces différentes mutations affectent tous les aspects de la vie économique dont la composition et la structure des emplois. À la suite de Kuznets (1955), plusieurs travaux se sont penchés sur les rôles de la transformation structurelle, à travers notamment le développement du secteur manufacturier, dans la capacité des économies à générer d'emplois. Pour Yang et Shao (2017), la littérature relative aux effets de la transformation structurelle sur l'emploi est assez vaste et variée mais n'aboutit pas nécessairement à des

conclusions unanimes quant à la nature de la relation qui existerait entre eux. Théoriquement, la transformation structurelle à travers l'expansion du secteur manufacturier, peut avoir des effets sur le marché de l'emploi non seulement d'importants effets directs mais aussi et surtout, des effets indirects ainsi que induits bien plus importants que les effets directs (Lavopa et Szirmai, 2012). En ce concerne l'ouverture commerciale et la croissance économique en zone CEMAC, (NGOMSI et EKODO 2017), se proposent de présenter Les statistiques de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), montrent que le degré d'ouverture commerciale en zone CEMAC a fortement augmenté. A cet égard, Il est passé de 86,10% en 2005 à 94,91% en 2015. Cette tendance haussière risque encore de se poursuivre dans les années à venir, avec la signature et l'entrée en vigueur des Accords de Partenariat Economique (APE) pour la plupart des pays de la sous-région, notamment le Cameroun. Par ordre de grandeur décroissante, la Guinée Equatoriale vient en premier lieu avec un taux d'ouverture commerciale de 178,29% en 2015. Elle est suivie par le Congo et le Gabon qui viennent respectivement avec 165,73% et 74,20%. Le Tchad a un taux d'ouverture commerciale de 67,07%. Le Cameroun et la Centrafrique occupent les dernières places avec respectivement 42,80% et 39,60 % (Banque Mondiale, 2015). Depuis les travaux séminaux de Smith (1776) et de Ricardo (1817), la problématique de l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance économique a drainé plusieurs chercheurs qui en ont fait un champ d'investigation privilégié. Cependant, la lecture des travaux théoriques et empiriques abordant ce lien révèle des contradictions.

En effet, deux thèses s'opposent : la thèse hétérodoxe ou optimiste et la thèse orthodoxe ou pessimiste.

1-1 La thèse hétérodoxe ou optimiste

Les défenseurs de cette thèse pensent que l'ouverture commerciale exerce une influence positive sur la croissance économique à travers un certain nombre de mécanismes, parmi lesquels : l'élargissement du marché, l'accroissement de l'offre d'inputs et d'externalités et le transfert de la technologie.

a) L'élargissement du marché

Il est bénéfique aux consommateurs et aux producteurs. En effet, l'ouverture commerciale permet aux consommateurs non seulement l'accès à de nouveaux marchés, mais aussi à une plus grande variété de produits de qualité et à moindre coût. Leur niveau de satisfaction augmente et provoque un accroissement de l'élasticité de la demande des

biens de consommation. Ce choc concurrentiel né de l'ouverture commerciale impose aux entreprises de réduire leur marge commerciale notamment par la baisse des prix. Les producteurs, quant à eux, réalisent des économies d'échelle, puisque leur production individuelle augmente. L'ouverture commerciale exerce ainsi une influence positive sur la croissance économique puisqu'elle favorise une accumulation et une allocation optimale des ressources productives.

b) L'accroissement de l'offre d'inputs et d'externalités

L'ouverture commerciale permet aux producteurs de disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour leurs approvisionnements en consommations intermédiaires et autres intrants ou facteurs de production nécessaires à leur activité. Cette plus grande variété d'inputs garantit une meilleure efficacité de la combinaison productive (Ethier, 1982). La production différenciée peut être utilisée comme bien de consommation finale ou bien de consommation intermédiaire.

Elle offre également aux producteurs des inputs de qualité et à des conditions avantageuses. Grossman et Helpman (1991) et Aghion et Howitt (1992) expliquent la relation à partir des modèles à échelle de qualité. Ces modèles soutiennent que les nouveaux biens, de qualité supérieure, sont censés offrir plus de services que les anciens. Les nouveaux biens intermédiaires favorisent des gains de productivité auxquels s'ajoute un gain d'efficacité associé à la spécialisation sur les segments du processus de production. En conséquence, indépendamment de l'effet prix relatif bien connu, l'ouverture a un effet mécanique de croissance même si les pays ne disposent pas d'avantages comparatifs dans la production du bien final. L'échange de services entre producteurs affine la division du travail (limitée par l'étendue du marché), et chaque pays faisant bénéficier à son partenaire à l'échange d'externalités positives de variétés d'inputs et l'ouverture sur l'économie mondiale est synonyme d'efficacité. Ces gains d'ouverture sont attribuables à l'augmentation des variétés d'inputs dont les mécanismes ont été décrits précédemment. Ainsi un pays obtiendra un gain à l'ouverture si sa production dans les industries à externalités positives (négatives) nationales spécifiques augmente (diminue) ou bien si la production mondiale dans les industries à économies (dés-économies) d'échelle internationales augmente (diminue).

c) Le transfert de technologie

La politique d'ouverture commerciale permet d'accroître les importations des biens et services qui incluent les nouvelles technologies, et grâce à l'apprentissage par la pratique (Learning-by-doing) et le transfert de technologie, le pays connaît un progrès technologique et sa production devient efficiente. En plus, l'ouverture commerciale impulse la croissance économique à travers l'investissement (Grossman et Helpman (1991), Levine et Renelt (1992). Certains travaux empiriques confirment également le lien causal ouverture commerciale-croissance économique. Sachs et Warner (1995) par exemple analysent l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance pour 122 pays sur la période 1970-1989. Les résultats de leurs travaux montrent que l'ouverture commerciale est un puissant levier de la croissance des PED. Les pays à économie ouverte connaissent une croissance plus forte que ceux à économie fermée. Bien qu'utilisant des outils de mesure de l'ouverture commerciale différents, ces résultats ont été confirmés par les travaux de Dollar (1992), Edwards (1993), Frankel et Romer (1999).

1.2 La thèse orthodoxe ou pessimiste

Cette thèse, contrairement à la première, soutient que l'ouverture commerciale exerce une influence négative sur la croissance économique. La prise en compte des rendements croissants introduit la possibilité de résultats dérogeant au principe des gains d'ouverture commerciale. Une autre condition a trait à la structure de la consommation mondiale. En effet, une perte à l'ouverture est d'autant plus probable que la part de la consommation mondiale affectée à la branche à rendements croissants est forte. A contrario, la probabilité d'une telle perte diminue avec l'importance des économies d'échelle, l'effet de l'efficacité de l'ouverture étant alors suffisamment fort.

Reprenant l'idée de la division du travail et des rendements d'échelle, Romer (1987) se concentre sur les effets de la spécialisation. Dans une perspective dynamique d'accumulation du facteur primaire entrant dans la production de biens intermédiaires à rendements croissants, une divergence entre rendement social et rendement privé apparaît. Dans ces conditions, il sera difficile d'identifier les sources des gains de productivité dans la mesure où, le producteur ne peut s'approprier de ce gain en aval provenant de la diversité des inputs disponibles. C'est dans le même sens que AVOM et Magnamissi montrent que l'idée de promouvoir l'intégration sous régionale comme une stratégie pour accélérer la croissance économique à travers les effets de création et de détournement de commerce

qu'elle induit n'est pas nouvelle (Viner, 1951). Elle a rapidement trouvé des champs d'application aussi bien en Europe qu'en Afrique, où elle a émergé avec les années d'indépendance, et depuis évolue désormais en dents de scie avec des périodes d'euphorie et de lassitude. Or, selon la théorie récente des zones monétaires optimales développée particulièrement par Frankel et Rose (1998) et Rose (2000) dans une approche désormais qualifiée d'endogène dans la littérature, contrairement à l'ancienne approche dite exogène développée principalement par Mundell (1961), McKinnon (1963) et Kenen (1969), les pays ayant précédé leur intégration réelle par une union monétaire ont tendance à commercer trois fois plus que ceux n'appartenant pas à une union monétaire. Bien plus, leurs cycles ont également tendance à être synchronisés en raison de la similarité des chocs induite par l'intensité commerciale. L'accroissement du commerce prédit par Frankel et Rose suppose l'existence d'un potentiel commercial, qui traduit l'idée selon laquelle les entraves et contingentements limitent les possibilités de commerce. Autrement dit, le potentiel commercial exprime le niveau maximum de commerce que les pays sont capables d'atteindre s'ils utilisent pleinement toutes leurs capacités commerciales. Ce niveau dépend théoriquement de plusieurs facteurs, entre autres la richesse par habitant du pays, les dotations naturelles, les dispositions institutionnelles, les complémentarités productives, le capital infrastructurel, etc...

1-3 Effets directs de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi en zone CEMAC

Les effets directs de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi proviennent essentiellement de la forte capacité d'absorption de mains d'œuvre du secteur manufacturier. En effet, comme le soulignent bien d'auteurs dont Bivens (2003), Tregenna (2008) et Alcorta, (2015) ou encore Yang et Shao (2017), le secteur manufacturier est un important gisement d'emplois décents, même pour les travailleurs relativement peu qualifiés. Bivens (2003) met en avant le rôle historique que le secteur manufacturier a toujours joué comme principale source d'emplois pour la classe moyenne. Il souligne également que ces emplois sont généralement caractérisés par des niveaux de rémunérations décents surtout pour les travailleurs assez peu voire très peu qualifiés.

Dans la même optique, Rodrik (2011) souligne le rôle capital que joue le secteur manufacturier pour absorber les travailleurs ayant des compétences modestes et leur fournir des emplois stables avec de bons avantages. Pour lui, le secteur manufacturier est le

lieu où la classe moyenne du monde se forme et se développe. Il souligne que sans une base de production manufacturière dynamique, les sociétés ont tendance à se diviser entre les riches et les pauvres - ceux qui ont accès à des emplois stables et bien rémunérés et ceux dont les emplois sont moins sûrs et vivent dans une grande précarité

Tregenna (2008) tente d'identifier les raisons pour lesquelles les emplois du secteur manufacturier peuvent être assez décents. IL estime également que ces emplois sont généralement mieux payés et permettent de développer des compétences techniques bien plus importantes que des emplois similaires dans n'importe quel autre secteur de l'économie. Aussi, a-t-elle mis en avant que la sécurité de l'emploi dans le secteur manufacturier semble être supérieure à celle de l'emploi des secteurs de l'agriculture ou des services, et les tendances à la précarisation, à la sous-traitance et à d'autres formes d'emploi atypique y sont moins marqués que dans les autres secteurs.

1-4 Effets indirects et induits de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi.

Les effets indirects de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi de leur côté, proviennent essentiellement des fortes interactions qui existent entre le secteur manufacturier et tous les autres secteurs de l'économie. Comme le soulignent Lavopa et Szirmai (2012), l'expansion de la production manufacturière crée de nouveaux emplois dans les autres secteurs de l'économie, à cause notamment des relations qu'entretient le secteur manufacturier avec tous les autres secteurs. En effet, compte tenu des solides interdépendances du secteur manufacturier (à la fois en amont et qu'en aval) avec le reste de l'économie, son potentiel de création d'emplois est beaucoup plus grand que celui des emplois directs que le secteur est à même de générer. Bien que le taux de chômage soit en pleine régression sur le continent, la situation de l'ASS en matière d'emploi n'est pas des plus reluisantes. En effet, taux de chômage s'est établi à plus de 7,3% en baisse de plus d'un point de pourcentage par rapport au 8,4% enregistré en début de décennie. Le chômage est plus prononcé chez les femmes avec un taux de 7,3% en 2017, contre 6,4% pour les hommes comme le révèle le graphique 1 ci-dessous.

Graphique1 : évolution du taux de chômage en ASS



Source : WDI, 2018

La réflexion que la transformation structurelle de l'économie en faveur du secteur manufacturier créera des emplois bien au-delà des travailleurs directement absorbés par le secteur manufacturier existe depuis longtemps. Galenson (1963) attire l'attention sur le fait que même si le secteur manufacturier n'est pas nécessairement pourvoyeur de nouveaux emplois, il aura tendance à générer la demande effective conduisant les autres secteurs à générer suffisamment dans les autres secteurs de l'économie. Dans cette même logique, Baer et Herve (1966) soulignent que si le secteur manufacturier nécessite un secteur de services substantiel pour fonctionner, une telle exigence constituerait finalement une source majeure pour juguler la question du chômage. Le secteur manufacturier est donc considéré comme le secteur dont les effets multiplicateurs de l'emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois qu'un nouvel emploi du secteur est susceptible de générer dans les autres secteurs, sont les plus importants (Lavopa et Szirmai, 2012 ; Cruyce et Wera, 2007 ; Valadkhani, 2005 ; Bivens, 2003 ; Baker et Lee, 1993). Après avoir examiné les relations intersectorielles entre le secteur manufacturier et le secteur des services suivant les différentes phases du processus de l'industrialisation, Park et Chan (1989) estiment que la capacité du secteur des services à générer et à maintenir de nouveaux emplois dépend essentiellement de ses relations avec le secteur manufacturier. Pour eux, les toutes premières phases du processus d'industrialisation sont marquées par une prédominance des services de très petites tailles qui se développent essentiellement dans le secteur informel dont l'importance ne se dissipe qu'à partir d'une phase de plus en plus avancée du processus d'industrialisation.

Le secteur manufacturier aura une faible capacité d'absorption de la main d'œuvre lorsque le capital et la main d'œuvre ne sont pas substituables ou ont une substituabilité limitée, et seule la technologie détermine le niveau d'utilisation des facteurs. Évidemment, plus la

substituabilité entre capital et travail est élevée, moins grave sera le problème. Une faible absorption de la main d'œuvre peut également résulter de salaires supérieurs aux niveaux de productivité et / ou de coûts de main d'œuvre non salariaux élevés, ce qui amèneront les investisseurs quant à la décision d'embaucher des travailleurs supplémentaires.

De même, le secteur manufacturier aura du mal à absorber la main d'œuvre lorsque le choix des techniques de production ne favorise pas une utilisation optimale des ressources disponibles dans un environnement donné. Dans les pays en développement par exemple, les technologies appropriées seront celles qui nécessiteront beaucoup de main d'œuvre, le capital étant une ressource rare dans ces pays (Alcorta, 2015 et Morawetz, 1974)). Au niveau intersectoriel, les faibles niveaux d'absorption peuvent provenir des caractéristiques de la demande des consommateurs et de la répartition des revenus ou de la composition des biens de consommation et des biens d'investissement.

En effet, ces éléments sont susceptibles de fausser le processus de production en faveur des biens à forte intensité de main d'œuvre ou de capital. L'absorption de main d'œuvre peut ne pas être optimale dans les pays à forte densité de main d'œuvre qui ne mettent pas en œuvre une stratégie axée sur les exportations fondées sur leur avantage comparatif (Alcorta, 2015 et Morawetz, 1974). Des auteurs dont Aggarwal et Kumar (2012), Gutierrez et al. (2007) et Islam (2010b) soutiennent également, qu'il s'agisse de la demande intérieure ou extérieure, ce sont les tendances de la croissance économique en termes de composition sectorielle de la production qui déterminent les capacités d'absorption de la main d'œuvre du secteur manufacturier.

2- les effets pervers

Les principaux obstacles qui retardent la transformation des économies dans la sous-région Afrique centrale sont entre autres l'insuffisance d'infrastructures, la faiblesse des ressources humaines, les déficiences de gouvernance, la faible qualité de l'environnement des affaires et l'instabilité sociopolitique. L'importance des emplois vulnérables en Afrique centrale s'explique essentiellement par du sous-emploi en raison notamment du poids assez important d'un secteur informel très peu structuré. En sus, la structure des emplois et la prédominance des emplois agricoles en zone CEMAC ne sont pas étrangères à la forte vulnérabilité des emplois. En effet, l'ASS est la seule région où plus de la moitié des travailleurs sont à leur propre compte et dont la plus grande partie évolue dans des

secteurs peu productifs. Par exemple, le secteur agricole qui reste le plus grand pourvoyeur d'emplois en ASS et Afrique centrale en particulier, est très peu productif et très dépendant des conditions climatiques sur lesquelles les paysans n'ont aucune maîtrise.

En outre, une bonne partie des travailleurs qui sont à leur propre compte évolue dans le secteur informel. Aussi, peut-on évoquer l'importance des emplois familiaux et la faiblesse des salariés en Afrique centrale pour expliquer la forte vulnérabilité des emplois dans la sous-région. En effet, l'ASS est la zone ayant la plus faible proportion des salariés et dont la part des emplois familiaux est la plus importante dans le monde en développement. En effet, le fait d'accélérer la transformation des économies de la zone CEMAC ne garantit pas toujours des meilleurs emplois, cela peut aussi être la cause du chômage dans le continent, puisqu'elle impose aux hommes des compétences de plus en plus qualificatives et que les différentes stratégies employées par les employeurs font obstacle à l'épanouissement de certains employés.

1-le progrès technique

Le progrès technique a indéniablement des effets ambigus sur l'emploi. Si, il semble bien à l'origine des périodes de croissance économique et donc, par extension, de création d'emplois, et s'il induit des transformations structurelles visant à la disparition des emplois physiquement les plus pénibles au profit d'emplois plus qualifiés, il n'en reste pas moins qu'il induit des problèmes d'adéquation entre offre et demande de travail, qui peuvent être à l'origine d'un développement du chômage structurel et de certaines formes d'exclusion. Il n'empêche que, sur le long terme, l'accroissement du niveau de vie d'un pays est étroitement dépendant de l'évolution de la productivité dans ce pays, c'est-à-dire du développement du progrès technique dans ce pays. Le « chômage technologique » résulte de l'écart entre les qualifications. Le progrès technique exclut donc du marché du travail une partie de la population active, qui vient grossir les rangs des « chômeurs structurels ». « La technologie est fréquemment désignée dans le grand public comme une force destructrice d'emplois. ». Le développement de nouveaux emplois liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication risque d'accroître ce type de chômage, car ce sont pour la plupart des emplois qualifiés.

-Le paradoxe de Solow : « Dès 1987, le Prix Nobel d'économie américain Robert Solow avait remis en cause, de façon plus sérieuse et plus théorique, les liens entre développement de l'informatique et gains de productivité. « Les ordinateurs sont partout,

sauf dans les statistiques de productivité de la comptabilité nationale » ». Ce paradoxe nous montre qu'au moins à court terme, le PT ne permet pas l'apparition de gains de productivité, et donc n'entraîne pas de hausse de la demande, source d'emplois.

2- les effets du salaire minimum

Selon la théorie économique néoclassique, une majoration du salaire minimum entraîne une baisse de l'emploi, et ce pour deux raisons. D'une part, elle contraint parfois des entreprises à augmenter le prix de leurs biens et services, ce qui peut inciter les consommateurs et les acheteurs internationaux à réduire leurs achats (« effet d'échelle ») ; par ailleurs, lorsque les travailleurs faiblement payés deviennent plus « coûteux » par suite de l'augmentation du salaire minimum, les entreprises peuvent décider de remplacer certains d'entre eux par des machines, conduites par quelques travailleurs qualifiés (effet de substitution). Si ces effets sont très marqués, le niveau global d'emploi des travailleurs faiblement rémunérés peut chuter. On peut également s'attendre à un effet intersectoriel, se traduisant par une baisse de l'emploi dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, où le pourcentage des travailleurs faiblement payés est plus élevé et où la masse salariale représente une part importante des coûts totaux de production. Dans d'autres secteurs, l'emploi peut rester constant, voire augmenter, les consommateurs achetant plus de biens et de services dont les prix sont moins sensibles à l'évolution du salaire minimum.

Bien d'autres fondées sur des hypothèses différentes partent du principe que de nombreux employeurs exercent un certain degré de « pouvoir monopsonne » ; autrement dit, ils disposent d'un pouvoir de marché car ils embauchent localement certaines catégories d'employés dans un marché du travail donné (ex : les travailleurs du commerce de détail ou les aides-infirmières), et peuvent ainsi maintenir les salaires (le prix du travail) à un niveau inférieur à leur contribution à la productivité. Cette théorie implique que, lorsque leurs coûts salariaux augmentent, les employeurs sont parfois tentés de maximiser leurs bénéfices en augmentant la production et l'emploi (« effet monopsonne »).

Selon ces théories macroéconomiques, un salaire minimum plus élevé fait augmenter les coûts de main-d'œuvre pour les employeurs, mais stimule aussi la consommation des travailleurs faiblement rémunérés et de leur famille. En supposant que l'augmentation du salaire minimum n'a pas d'effets négatifs majeurs sur la compétitivité extérieure (ce qui peut être le cas dans les économies très orientées vers l'exportation) ou sur les investissements, cette « stimulation de la consommation » peut entraîner une hausse de la

demande globale et de l'emploi. Les projections macroéconomiques montrent que, même si certaines entreprises faiblement productives suppriment des emplois ou cessent leur activité, cela n'entraîne pas nécessairement une baisse globale de l'emploi ; en effet, d'autres entreprises peuvent embaucher des travailleurs supplémentaires, et les salaires plus élevés attirent davantage de personnes sur le du travail.

B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE

1 -Les atouts

Pour l'évaluation et analyse du potentiel commercial dans la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) AVOM et Mignamissi 2021 montrent que La CEMAC est reconnue comme l'une des sous-régions les moins intégrées commercialement d'Afrique. Pourtant, elle est située aux confins de presque toutes les autres Communautés économiques régionales (CER) du continent. Malgré cette position stratégique, des avancées récentes en matière d'élimination des droits de douanes et l'existence d'une monnaie unique, les résultats en termes de flux commerciaux et diversification des exportations restent encore très faibles. Les statistiques officielles et les études empiriques confirment bien cette réalité (Carrère, 2013).

Ainsi, par exemple, la part du commerce intracommunautaire est restée relativement stable entre 1980 et 2003, avec un commerce estimé, en moyenne, à 1,5 %, malgré quelques épisodes de légère hausse observés notamment en 1990 (2,3 %) et 1995 (2,1 %). Les estimations récentes montrent que cette tendance ne semble pas s'inverser durablement. À titre de comparaison, sur la même période, la moyenne de cet indicateur est de 65,87 % pour l'UE (Union européenne), 48,28 % pour l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), 21,32 % pour l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), 13,98 % pour le MERCOSUR (Marché commun du Cône Sud) et 10,83 % pour le CARICOM (Marché commun des Caraïbes). Plusieurs travaux ont eu à examiner les effets de l'expansion du secteur manufacturier sur la création d'emplois. La majorité de ces travaux conduisent à la conclusion que le secteur manufacturier est bien important sur le marché de l'emploi, surtout quant à la qualité de l'emploi. Helper et al. (2012) et Ricaurte (2009) montrent à l'aide des données de l'économie américaine, que le différentiel des salaires est en faveur du secteur manufacturier. Yang et Shao (2017) trouvent également

dans le cadre de l'économie chinoise que le secteur manufacturier a un effet positif sur la qualité de l'emploi.

Bien que de nombreuses études aient examiné les effets de la transformation structurelle sur l'emploi, dans les pays en développement, les preuves empiriques sont bien plus rares quant aux potentiels avantages de la transformation structurelle sur l'emploi et ses coûts. Gelb, Meyer et Ramachandran examinent plus en détail la question du coût de la main-d'œuvre en Afrique subsaharienne. Même si les auteurs prennent soin de ne pas présenter leur contribution comme une recherche d'inférence causale bien identifiée entre des coûts de main-d'œuvre élevés et l'absence d'industrialisation, ils offrent cependant une pièce cruciale au débat visant à expliquer pourquoi l'Afrique subsaharienne n'est pas parvenue à s'industrialiser. Leur échantillon est composé de données d'entreprises du secteur manufacturier dans 12 pays d'Afrique subsaharienne et 13 pays de comparaison dont le Bangladesh, le Vietnam et l'Indonésie provenant des Enterprise Survey de la Banque mondiale.

Les statistiques descriptives suggèrent qu'à l'exception peut-être de l'Éthiopie qui, selon les propres termes des auteurs, est à la fois « pauvre et bon marché », la main-d'œuvre africaine est plus chère que celle des pays de comparaison ayant le même niveau de revenus. Par exemple, alors que le Kenya et le Bangladesh ont des niveaux de PIB par habitant similaires (environ 500 \$), le coût médian de la main-d'œuvre industrielle au Kenya est quatre fois plus élevé. Il est intéressant de noter que la différence est plus étroite pour les coûts unitaires de main-d'œuvre (c'est-à-dire les coûts de main-d'œuvre par dollar de valeur ajoutée), ce qui suggère que les coûts de main-d'œuvre plus élevés des entreprises africaines sont partiellement compensés par une productivité plus élevée. L'écart s'élargit cependant à nouveau lorsque l'on utilise les ventes plutôt que la valeur ajoutée comme dénominateur, car la valeur ajoutée représente une part plus importante des ventes en Afrique subsaharienne (reflétant un coût des facteurs relativement élevé par rapport à celui des biens intermédiaires).

Les statistiques descriptives sont confirmées par les résultats économétriques. En régressant le coût par travailleur au niveau de l'entreprise sur la taille de celle-ci et son carré, le niveau moyen de qualifications et les caractéristiques de l'entreprise (âge, propriétaires étrangers et secteur), ainsi qu'une variable muette marquant l'appartenance à l'ASS, on obtient une prime en termes de coût du travail de 50 % en Afrique par rapport à

des entreprises de taille semblable dans des pays comparables. Pourquoi cette différence dans les coûts de main-d'œuvre ? Gelb et al identifient trois facteurs potentiels. Le premier est ce qu'ils appellent « l'effet d'enclave ».

L'observation statistique, basée sur les termes d'interaction entre la taille de l'entreprise et la variable muette de l'Afrique subsaharienne, montre que les coûts de main-d'œuvre augmentent plus rapidement avec la taille de l'entreprise en Afrique subsaharienne qu'ailleurs. Ceci pourrait être révélateur de la présence de goulots d'étranglement sous-jacents au niveau de la main-d'œuvre qualifiée, si les grandes entreprises emploient une part disproportionnée de travailleurs qualifiés, ou d'une pression des syndicats sur les grandes entreprises formelles. Enfin, une fois que toutes les variables de contrôle disponibles ont été intégrées, il reste un effet lié à l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (également capturé par la variable muette) pour lequel il n'existe aucune explication directement observable. Une hypothèse, explorée en détail par Gelb et Diofasi (ce numéro), est que la main-d'œuvre africaine est plus chère en valeur nominale mais pas en valeur réelle, reflétant des distorsions liées aux taux de change plutôt qu'au marché du travail.

Les résultats de Gelb et al. Doivent cependant être interprétés avec prudence pour deux raisons. Tout d'abord, la comparaison entre les pays d'Afrique subsaharienne et d'autres continents se fait à des niveaux de revenus équivalents, alors que la récente révision par le Ghana de ses comptes nationaux suggère que les PIB africains pourraient être sous-estimés. Deuxièmement, sachant que les données des Enterprise Survey présentent des erreurs, les auteurs ont éliminé les valeurs situées en haut et en bas de l'échelle de répartition des caractéristiques des entreprises ; or Freund et Pierola (2015) ont montré que, dans tous les pays, l'essentiel des exportations provient des entreprises situées dans le centile supérieur de la distribution. Ceci signifie que les entreprises de taille moyenne qui restent dans l'échantillon ne représentent probablement qu'une petite partie des exportations de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'élimination de ces sources de distorsion potentielles n'inverserait probablement pas les résultats des auteurs ; elle pourrait même les renforcer si l'on en croit l'hypothèse ST. Gelb et Diofasi explorent plus avant l'hypothèse selon laquelle les coûts de main-d'œuvre africains pourraient être plus élevés en valeur nominale qu'en valeur réelle en raison d'écarts en termes de parité des pouvoirs d'achats (PPA). Les écarts systématiques en termes de PPA ont fait l'objet de nombreuses études depuis les travaux de Balassa (1964) et de Samuelson (1964).

Le théorème de Balassa-Samuelson implique que les pays à revenu élevé, étant relativement plus productifs dans le secteur des biens échangés, ont des coûts de main-d'œuvre plus élevés, un prix relatif des biens non-échangeables plus élevé et un indice des prix plus élevé. Empiriquement, les différences de revenu (qui mesurent approximativement l'effet Balassa-Samuelson) n'expliquent qu'une partie des écarts à la PPA observés entre pays ; en particulier, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont des niveaux de prix élevés dans le Programme de comparaison internationale (PCI) de la Banque mondiale malgré leur faible niveau de revenu. Sur l'ensemble de l'échantillon, les auteurs montrent que les différences de revenu expliquent environ deux tiers des écarts de prix à la PPA, tous pays confondus, sur la base des données 2005-2011 du PCI, mais beaucoup moins (environ un tiers) dans le sous-échantillon des pays à revenu faible et moyen. Avec une moyenne non conditionnelle de niveau de prix supérieure de 30 % à celle d'autres pays à des niveaux de revenu similaires, l'ASS est un outlier.

Les distorsions dans la relation entre les niveaux de prix et les revenus peuvent également provenir d'une mesure erronée du PIB par habitant. Le recalcul récent des pondérations dans le PIB ont conduit à d'importants ajustements à la hausse du PIB par habitant en Afrique subsaharienne (60 % au Ghana et 89 % au Nigéria)³. En appliquant un ajustement à la hausse uniforme de 30 % des niveaux de revenu de tous les pays d'Afrique subsaharienne, on réduit l'effet Afrique d'environ un tiers (cinq points de pourcentage). Même si les erreurs de mesure dans le niveau des prix ou dans le revenu sont susceptibles de réduire, à un certain point, l'effet Afrique, il est probable que les facteurs économiques jouent, eux aussi, un rôle important. Associé à des infrastructures de transport défaillantes et à une faible densité de population, l'enclavement contribue au problème à hauteur d'environ 2,5 points de pourcentage. Même si le manque de données sur la concurrence empêche les auteurs d'explorer cette hypothèse, il est possible qu'en raison de leur taille limitée, les marchés d'Afrique subsaharienne soient affectés par la collusion et les positions dominantes (souvent favorisées par des mesures non tarifaires), ce qui contribuerait aux prix élevés. Plusieurs formes du « syndrome hollandais », notamment en raison d'importants influx d'aide, y contribuent aussi largement. Par exemple, une hausse de 10 % la part de l'APD dans le RNB entraîne une augmentation de 8 % du niveau des prix. A l'inverse, les subventions aux combustibles (versées généreusement jusqu'à récemment par de 2 En clair, le produit 1101182 (Confitures, marmelades et miel) peut être assez onéreux en Afrique subsaharienne, sans expliquer, pour autant, les salaires élevés des

ouvriers d'usine. Une sous-estimation des revenus par habitant dans les comptes nationaux corroborerait les récents résultats de Young (2012) sur l'ampleur de la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne qui suggèrent une réduction beaucoup plus importante que celle que semblent afficher les comptes nationaux, nombreux producteurs de pétrole, comme le Nigéria) réduisent artificiellement les niveaux de prix.

Le secteur manufacturier créera des emplois bien au-delà des travailleurs directement absorbés par le secteur manufacturier existe depuis longtemps. Galenson (1963) attire l'attention sur le fait que même si le secteur manufacturier n'est pas nécessairement pourvoyeur de nouveaux emplois, il aura tendance à générer la demande effective conduisant les autres secteurs à générer suffisamment dans les autres secteurs de l'économie. Dans cette même logique, Baer et Herve (1966) soulignent que si le secteur manufacturier nécessite un secteur de services substantiel pour fonctionner, une telle exigence constituerait finalement une source majeure pour juguler la question du chômage. Le secteur manufacturier est donc considéré comme le secteur dont les effets multiplicateurs de l'emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois qu'un nouvel emploi du secteur est susceptible de générer dans les autres secteurs, sont les plus importants (Baker et Lee, 1993).

1. Le constat empirique sur le progrès technique : l'évolution structurelle de l'emploi.

Le tertiaire représente une part importante dans l'économie en matière d'emploi et de PIB dans les pays développés. Par contre, c'est un secteur faiblement capitalistique, au sens où l'importance du capital y est faible, relativement aux autres secteurs de l'économie. Cette faiblesse constitue à certains égards un indice du retard de productivité de ce secteur. En effet, la première révolution industrielle a touché d'abord les secteurs primaire et secondaire. La seconde révolution industrielle s'est faite aussi selon la même logique, en augmentant l'automatisation des firmes manufacturières et en accélérant la pénétration des machines dans l'agriculture, les mines et les forêts. Au contraire, le secteur tertiaire a été peu affecté par ces deux révolutions. Et la mécanisation des deux premiers secteurs a libéré des travailleurs qui se sont en quelque sorte déversés dans le secteur tertiaire, ce qui explique en partie son importance actuelle.

Baker et Lee (1993) analysent l'impact du secteur manufacturier sur l'emploi global de l'économie américaine en 1992 et constatent qu'en moyenne, un emploi créé dans le secteur manufacturier génère deux à trois fois plus d'emplois indirects que le secteur des services. Dans les mêmes veines, Cruyce et Wera (2007) et Bivens (2003) trouvent que le multiplicateur d'emplois du secteur manufacturier est bien plus important que celui de tout autre secteur de l'activité économique respectivement en Belgique et aux États Unis.

Quant aux effets induits de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi, ils proviennent essentiellement d'une hausse de la demande qui résulterait des revenus supplémentaires générés par les emplois directs et indirects créés par l'expansion du secteur manufacturier. Comme le soulignent Lavopa et Szirmai (2012), ces effets peuvent être à la fois du côté de l'offre que du côté de la demande. Du côté de la demande, les augmentations nettes des revenus perçus par les travailleurs sur les emplois créés directement ou indirectement grâce aux investissements dans le secteur manufacturier seront réutilisées, générant des effets multiplicateurs de type keynésien sur l'économie qui, à leur tour, contribueront à accroître la demande et ainsi, générer des emplois supplémentaires. Du côté de l'offre, le secteur manufacturier est considéré comme jouant un rôle particulier en tant que moteur de la croissance de l'économie, notamment par le biais des effets de diffusion du savoir. En stimulant ainsi la croissance, le secteur manufacturier aurait des effets supplémentaires sur le niveau d'emploi global notamment dans une perspective de long terme. Bien que la littérature existante sur la question ait examiné principalement les effets de l'expansion du secteur manufacturier sur la capacité de l'économie à générer de l'emploi, ces études se sont déroulées dans des conditions bien différentes de ceux des pays de l'Afrique centrale. En effet, la littérature existante traite plus généralement des pays développés et des pays émergents et la question reste entière pour le cas des pays en développement en général des pays de l'ASS en particulier ceux de la CEMAC

2- les effets pervers

La sous- région Afrique centrale est soumise à des contraintes qui sont un frein à une meilleure prise en compte de ses structures productives. Concernant l'accès à l'internet, seulement 6,67% de la population de l'Afrique centrale l'utilise contre 8,87%(banque mondiale, 2018) en Afrique. L'abonnement au réseau haut débit est presque insignifiant pour les pays de l'Afrique centrale, à moins de 1% de la population. Il en va de même pour

l'abonnement en ligne de téléphones fixes. En ce qui concerne la croissance économique et l'ouverture commerciale en zone CEMAC et Posant la même problématique dans le contexte des pays de l'UEMOA sur la période 1971 – 2003, Akilou (2006) aboutit aux résultats selon lesquels l'ouverture commerciale déprime plutôt la croissance économique. Ces résultats inattendus au regard des prévisions des théories néo-classiques et endogènes peuvent s'expliquer par la non implication dans ces modèles des politiques complémentaires susceptibles de propulser la libéralisation à relever la croissance économique.

Selon les données disponibles sur la capacité d'entreprendre dans quatre pays, les scores sont inférieurs à la moyenne africaine (44,1%), au Tchad (31,8%), en RD Congo (39,3%) et au Burundi (36,3%), à l'exception du Cameroun (44,7%). Ces données proviennent du Global Competitiveness Index 2018. Le constat est que le reste en pourcentage dans chacun de ces pays représente le manque dans la capacité à entreprendre, cela montre la faiblesse des jeunes de ces pays à pouvoir entreprendre dans la sous-région, le faible esprit entrepreneurial et peut être même l'accès difficile aux financements. Cela montre que ces pays de la sous-région ont encore à faire en matière de capacités entrepreneuriales, ces pays doivent chercher à accélérer les indices de développement humain et de capital humain pour pouvoir accélérer la croissance économique équilibrée et le plein emploi dans la sous-région et qui permettront de réduire les inégalités entre les individus dans la société. Pour (Tchoffo et al 2005) La dévaluation du Franc CFA qui a eu lieu en janvier 1994 a permis au Cameroun de renouer avec la croissance en relançant la compétitivité des filières agricoles.

Des améliorations significatives ont été en effet enregistrées, dans un premier temps dans le secteur des exportations, et ensuite au niveau des finances publiques. A partir de 1997, le Produit Intérieur Brut réel croît à un rythme moyen d'environ 4,5 % par an, l'inflation restant modérée (environ 2 % par an). Pour l'année 2000/01, le Produit Intérieur Brut camerounais s'élève à 6.320 Milliards de F.CFA, ce qui représente la moitié de celui de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale, la CEMAC. La croissance au Cameroun depuis 1994 est soutenue principalement par une augmentation de la demande intérieure et la relance des investissements publics. Après la reprise en 1994, la croissance n'est cependant pas encore suffisante pour engendrer une création significative d'emplois. Tout au plus elle se traduit par une stabilisation des effectifs au niveau des secteurs public et privé formel. En effet, les investissements productifs demeurent encore

très faibles pour impulser un véritable changement sur le marché du travail, les nouvelles entreprises qui se créent, évoluant beaucoup plus dans les services, en particulier dans le commerce de gros et de détail et les activités de services aux entreprises. Notons que ces secteurs n'ont cependant pas un grand impact sur la création d'emplois décents.

II- L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI JEUNES : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

A- SUR LE PLAN THEORIQUE

1- Les atouts

Les premiers économistes à se préoccuper des questions de l'industrialisation, ont élaboré une théorie dite de la croissance équilibrée. En effet, certains tenants de cette théorie dont Ragnar Nurkse (1953) et Paul Rosenstein-Rodan (1943), ont soutenu l'idée que les pays sousdéveloppés devraient lancer simultanément un large éventail d'investissement, le « big push », dans plusieurs branches d'industries pour réussir une croissance soutenue.

Cependant, cette théorie ne semble pas prendre en compte la faiblesse et le déséquilibre du secteur industriel des économies en développement. Lewis A. (1955) a proposé une théorie dite de l'approche duale de l'industrialisation. Sa théorie est fondée sur la disponibilité d'une abondance de la main - d'œuvre et de matières premières. Il préconise l'encouragement de l'implantation des entreprises à faible intensité capitalistique qui transforment les matières premières locales avec la main - d'œuvre (offre de main d'œuvre illimitée) disponibles afin de profiter des économies d'échelle et des effets d'agglomération. Il réaffirme le rôle de l'Etat à accompagner ce processus d'industrialisation en mettant en place des politiques économiques appropriées (stratégies commerciales de promotion des exportations, promotion directe des activités manufacturières), appuyées par des institutions fortes afin de soutenir les industries nouvellement installées.

Dans cette théorie, il affirme que l'offre de main d'œuvre est supérieure à la demande dans le secteur traditionnel, et ce, à un taux de salaire qui correspond au salaire de subsistance. Ce dernier est à son tour supérieur à la productivité marginale des agriculteurs. Cela est dû au fait que le revenu individuel tiré de l'activité agricole est arimé à la productivité moyenne et non à la productivité marginale qui, quant à elle, est

très faible voire presque égale à zéro. Aussi, les propriétaires terriens ont tendance à octroyer un salaire supérieur à la productivité marginale des travailleurs afin de les inciter et les maintenir dans l'exploitation. Ce salaire "institutionnel" ou de subsistance favorise la présence d'un excédent de main d'œuvre dans le secteur agricole correspondant à un "chômage déguisé" (Martens A., 2008, p. 11). Selon Lewis, l'industrialisation peut se faire sans impacter négativement l'agriculture même si cette dernière est en totale stagnation. Il préconise donc de concentrer les efforts sur le secteur moderne en renforçant ses capacités et en mettant l'agriculture à son service via le transfert de son surplus de main d'œuvre. Pour l'économiste Rostow (1960), l'auteur des étapes de la croissance, il considère que toute l'économie passe dans son développement par des phases successives de décollage, d'essor vers la maturité et de grande consommation de masse. L'évolution se fait de l'ère de la société traditionnelle (accumulation : société agricole, augmentations du profit, de l'épargne et de l'investissement) vers l'ère de la société moderne (maturité : apparition d'industries nouvelles).

Les économistes comme Colin Clark (1960) et Jean Fourastier (1961) ont développé une théorie, celle des trois secteurs, dans le sillage des étapes du développement qui lie le niveau de développement économique à l'importance relative de la population active utilisée dans les trois grands secteurs de l'économie. Ceci permet de décrire les modifications morphologiques de l'activité économique au fur et à mesure du développement.

En effet, selon eux le développement suit un mouvement linéaire où les structures économiques subissent des modifications progressives. Selon ces auteurs, au cours du processus de développement, les facteurs de production (capital, travail) se déplacent, dans un premier temps, de l'agriculture vers l'industrie favorisant ainsi l'industrialisation de l'économie et la réduction de la part du premier secteur dans le PIB global au profit du second (environ 80 % de la population vit de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, 10 % des activités artisanales et 10 % de l'administration, de l'armée et du commerce). Au cours de la deuxième étape ou société secondaire, ces facteurs de production migrent vers le secteur tertiaire faisant également croître la valeur ajoutée de ce secteur dans le PIB global au détriment des autres (l'économie s'industrialise et s'urbanise). Dans la société tertiaire ou post industrielle, la population agricole continue à baisser, mais aussi la population industrielle et la population tertiaire tendent à devenir plus importantes.

François Perroux (1962) prolonge cette analyse en avançant que la croissance peut être amorcée à partir des pôles des secteurs prioritaires pouvant exercer des effets d'entraînement et des économies externes. Cette polarisation serait la politique de croissance la plus pertinente, incluant par là même une dimension géographique. Le rôle de l'agriculture dans la transformation structurelle a été discuté par plusieurs autres auteurs et concerne les liens interactifs que l'agriculture entretient avec les autres secteurs de l'économie et l'impact potentiel des liens intersectoriels entre les secteurs agricole et industriel. Selon Simon Kuznets (1966), il existerait quatre voies par lesquelles l'agriculture contribue à l'industrialisation. D'abord à partir des produits, et des marchés qui servent à nourrir la population (constituant en même temps un débouché pour les produits industriels) en fournissant des intrants aux autres secteurs de l'économie ; ensuite à partir des devises quelle génère pour assurer l'importation de matériels, d'équipement et de matières premières que l'industrie utilise ; enfin, comme facteurs de production en libérant la main d'œuvre excédentaire en son sein à la disposition de l'industrie.

Kuznets (1973) et Timmer (2009) affirment que le processus de transformation structurelle, amorcé par l'agriculture, est relatif à un profond changement de la structure de l'économie marquée par l'augmentation de la part du secteur manufacturier et des services à forte valeur ajoutée dans le PIB, couplée avec une baisse de la part de l'agriculture. Y. Hayami et V.W. Ruttan (1971) soulignent que ce processus de transformation structurelle s'accompagne de la baisse de la part de l'emploi agricole et le transfert des travailleurs vers les autres secteurs plus productifs. Pour Timmer (2009), la transformation structurelle de l'agriculture passe par quatre phases : la phase où la productivité du travail agricole commence à augmenter jusqu'à un niveau suffisamment élevé, conduisant à la phase de l'excédent agricole permettant la croissance des autres secteurs à travers la mobilisation des recettes fiscales, du travail, et de l'épargne. Vient ensuite la phase d'intégration, où les secteurs non agricoles deviennent de plus en plus importants. La phase finale correspond à la réussite de cette intégration où l'économie est réputée industrialisée et le rôle de l'agriculture est peu différent de celui de tout autre secteur de l'économie. La clé de la convergence est l'accroissement de la productivité de la population agricole et la diversification à la fois en termes de variété de produits et de gamme d'activité liées à l'industrie manufacturière et aux services (Banque mondiale, 2008). Cependant, Matsuyama (1992) montre que les effets positifs de la productivité agricole sur l'industrialisation ne se produisent que dans les économies fermées, tandis que dans les

économies ouvertes l'avantage comparatif dans l'agriculture peut ralentir la croissance industrielle.

Par contre, en Amérique Latine et en Afrique le changement structurel a été un facteur clé derrière la détérioration de la croissance de la productivité. Plus particulièrement, en Afrique le travail semble migrer des activités à haute productivité (notamment le commerce) vers les activités à faible productivité, affectant par là même la croissance de ces pays. Pour la Banque Africaine de Développement (2013), il existe une baisse tendancielle de la part de l'agriculture dans le PIB de la plupart des pays, et que le secteur agricole demeure le plus grand employeur dans ces économies. D'après le rapport général de l'étude « Amélioration des politiques d'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne », par (FOMBA 2019), la littérature sur les effets des politiques actives d'emploi recense en général sept effets classés selon leur caractère observable ou non en trois effets directs et quatre effets indirects (Bredgaard, 2015).

La multitude des effets répertoriés témoigne du développement assez fourni de la littérature sur l'évaluation des politiques actives de l'emploi. Dans cette vaste littérature, lorsqu'on s'attarde principalement sur l'effet des politiques d'intermédiation, quatre grands constats peuvent être fait à savoir que : (i) les politiques d'intermédiation de manière générale présentent des effets positifs à court terme ; (ii) les résultats de l'analyse selon les cibles des programmes ne fait pas l'unanimité selon les zones d'études, (iii) Contrairement aux études sur la qualité de l'emploi, la littérature sur l'employabilité et les revenus est très fournie ; (iv) une littérature assez récente s'est développée dans les pays dit en développement bien qu'elle reste limitée en Afrique de manière particulière. Ces dernières années, aux vues de la multitude de travaux qui portent sur l'évaluation d'impact des politiques actives d'emploi, les méta-analyses ont fait l'objet d'un grand intérêt, et les résultats qui en découlent semblent dresser un consensus sur l'efficacité des politiques d'intermédiation, Card et al (2010, 2015) font une méta-analyse qui regroupe les travaux selon des effets positifs, négatifs ou non significatif des politiques actives d'emploi. Ces derniers trouvent que de manière générale les programmes Concernant les effets directs on retrouve les effets de motivation, de blocage, de participation. Concernant les effets indirects on retrouve les effets de sélection, les effets poids morts, les effets de déplacement d'opportunités et les effets de substitution. Voire Bredgaard (2015) pour une revue détaillée de ces effets d'intermédiation sont les plus susceptibles à court terme de

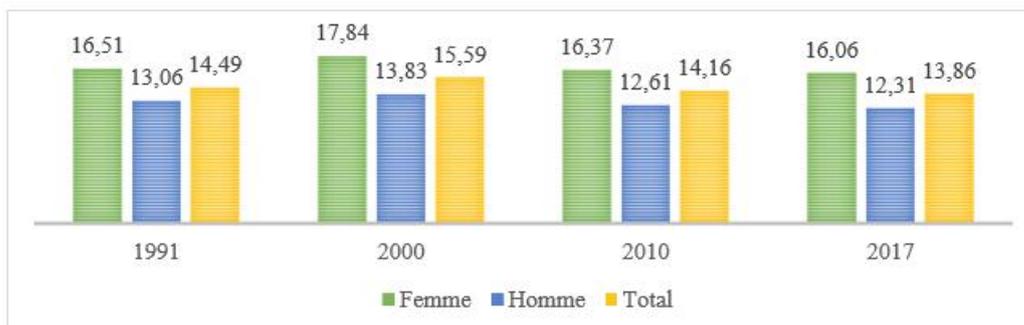
produire un effet positif, tandis que les programmes de subvention à l'emploi dans le secteur public sont les moins à même de produire un effet positif.

Les programmes de formation quant à eux ont un effet non significatif ou négatif à court terme mais relativement positif à moyen terme (après deux ans). Si les résultats positifs des politiques d'intermédiation peuvent être attaqués sur le fait qu'ils sont très souvent analysés à court terme (inférieur ou égal à un an), Dolton et O'Neill (2002) s'y démarquent lorsqu'ils analysent les effets sur cinq ans et trouvent un gain prolongé sur le taux de chômage. Outre l'espace temporel, d'autres subtilités peuvent exister et ont conduit les travaux à focaliser une attention particulière sur les effets selon les populations cibles. Il n'existe pas de consensus au niveau des cibles dans ce sens que, Card et al. (2010) trouvent que les programmes qui ciblent les jeunes sont moins susceptibles d'avoir un effet positif comparé aux programmes sans cible particulière. Pourtant, Kluve et al. (2016) trouvent que les meilleurs résultats sont ceux qui ciblent les jeunes et particulièrement les groupes de population vulnérable des pays à faible et moyens revenus tels que les non qualifiés, les femmes, et les jeunes à faible revenus. Un consensus semble se dessiner sur les effets en termes d'employabilité et de revenus.

Au fil des années, la population active des jeunes au Cameroun ne cesse de croître et de prendre ainsi de l'importance. En 1996, sur une population des jeunes âgées de 15 à 24 ans estimées à 2,5 millions de personnes, 1,2 millions faisaient partie de la population active, soit un taux de participation de 47,6 %. Dans la population des jeunes, 40,7 % occupaient effectivement un emploi.

En ASS, la question du chômage se pose particulièrement avec acuité pour les jeunes africains. En effet, la tranche d'âge de 15 à 24 ans est l'une des plus touchées par le chômage, avec un taux deux fois plus important que le taux de chômage global sur le continent sur la période allant de 1991 et 2017. Aussi, faut-il remarquer que les jeunes femmes africaines sont plus exposées au chômage que les hommes de la même catégorie d'âge comme le révèle le graphique 1 ci-après.

Graphique 2: évolution du taux de chômage jeunes en ASS



Source : WDI, 2018

Au Royaume uni, Blundell et al. (2004) à partir de la méthode de double différence trouvent que le programme New Deal for Young People améliore de 5 points de pourcentage les chances des participants de trouver un emploi, ceci avec une probabilité de transition de base de 26%. Sur les 72 travaux scientifiques de l'étude de la Banque Mondiale réalisée par Dar et Tzannatos (1999), Betcherman et al (2004) augmentent 87 travaux. En analysant 26 programmes de services d'intermédiation (conseils, placements, tests et autres services liés) dont sept nouveaux issus des pays dits en développement, ils trouvent que ces programmes ont généralement un effet positif sur l'emploi et les revenus des participants.

Toutefois en se focalisant uniquement sur les sept nouveaux pays introduits, ils trouvent un effet positif sur l'employabilité dans six des sept pays analysés et trouvent que l'effet est moins clair en ce qui concerne les revenus, avec seulement quatre qui présentent un effet positif. Si la littérature est assez développée en ce qui concerne l'employabilité et les revenus, elle reste tout de même à notre connaissance limitée dans les pays dit en développement. Au nombre des quelques travaux répertoriés dans ces pays, on trouve Chacaltana et Sulmont (2003) qui évaluent le programme Pro-Emploi au Pérou et celui de Acero et al. (2009) qui évaluent quant à eux le programme Programa Jovenes al au Chili. Dammert et al. (2015) testent au Pérou l'effet de la fourniture d'informations par trois sous-programmes dans lesquels se trouve l'envoi d'informations par SMS. Ces derniers trouvent un effet positif sur l'employabilité après un mois bien qu'après trois mois ils remarquent un rattrapage du groupe de contrôle.

En Inde, Jensen (2012) fournit un autre exemple d'information sur les offres d'emploi et services de recrutement en mettant en contact les villages ruraux indiens avec des recruteurs expérimentés au début de l'expansion de la sous-traitance des processus d'activité en Inde. Sur 3 ans, ce dernier trouve un accroissement de 2,4 points de

pourcentage sur l'employabilité. Bien que ces travaux évoqués dans les pays dit en développement trouvent des effets positifs de ces politiques, ils considèrent comme la plupart du temps les résultats en termes d'employabilité et de revenus. Si la littérature est assez fournie sur la transition vers l'emploi et les revenus, les travaux sur la qualité des emplois sont rares du fait de sa difficulté à être mesurée sur le plan conceptuel (Crépon et Van den Berg, 2016).

En considérant la qualité de l'emploi sur la base des concepts d'emploi formel et permanent, certains travaux ont contribué à enrichir la littérature sur la qualité de l'emploi obtenu. Blasco et Rosholm (2011) au Danemark trouvent par exemple une amélioration de la stabilité des emplois récemment trouvés chez ceux qui participaient au programme. Bien que très peu existant, des travaux récents dans les pays dit en développement et émergents de manière générale et en Afrique de manière particulière se sont développés. Ces derniers indiquent que les politiques actives d'emploi ont des effets importants sur la qualité de l'emploi (Escudero et al. 2017). Beam (2016) aux Philippines constate par exemple que participer à un salon de l'emploi entraînerait un accroissement de 10 points de pourcentage de l'emploi formel. En Éthiopie, Franklin (2015) analyse l'impact d'un soutien financier au transport des jeunes chercheurs d'emploi et trouve que l'impact sur l'emploi permanent et l'emploi dans un bureau est plus positif que sur l'emploi total. Toujours en Éthiopie, Abebe et al. (2016a) trouvent que leur atelier de demande d'emploi qui préparait aux entretiens avait conduit à une hausse de l'emploi permanent de l'ordre de 6.9 points de pourcentages, toutefois ils ne constatent aucun changement significatif dans la satisfaction au travail.

1-1 Situation d'activité des jeunes

Cette partie étudie principalement la participation des jeunes au marché du travail. La participation au marché du travail intègre la population active occupée et la population au chômage ou main d'œuvre inutilisée. Il s'agit de présenter les caractéristiques de la population active et en particulier de la population active des jeunes, ce qui permet déjà d'identifier les problèmes et les contraintes qui se posent en matière d'emploi des jeunes et de comprendre pourquoi le problème de l'emploi des jeunes est différent du problème de l'emploi en général. Il s'agit ensuite de caractériser le chômage des jeunes en le mettant en relation avec quelques variables pertinentes comme le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, etc. Enfin, une attention particulière est accordée à la durée au

chômage et aux stratégies d'insertion des jeunes sur un marché où l'offre d'emploi se fait de plus en plus rare.

L'État entend ainsi diversifier la production agricole, élaborer un nouveau schéma de production agricole qui ne reposerait plus exclusivement sur les produits de rente (cacao, café, coton), mais intégrerait les nouvelles dynamiques nationales et mondiales que sont la professionnalisation de l'agriculture et la multifonctionnalité de l'agriculture. Cette orientation implique une formation des jeunes aux métiers agricoles et à cet effet, la société agro-industrielle Hévéa Cameroun, a mis sur pied un projet de création d'un centre de formation professionnelle aux métiers de l'Hévéa en 2016. De 1996 à 2001, du fait de par la croissance démographique, on a assisté à l'arrivée d'environ 377000 nouveaux jeunes sur le marché du travail faisant passer le taux d'activité à 49,9 %. Sur la période 1996-2001, on peut constater que la pression se fait de plus en plus sentir sur le marché du travail, avec l'arrivée en moyenne chaque année d'environ 75400 nouveaux jeunes. Face à une évolution de plus en plus pressante de l'offre de travail, la demande semble stagner. Près d'un jeune camerounais sur deux participe au marché du travail. Ces jeunes qui se présentent sur le marché du travail sont pour la plupart des jeunes qui ont dû être contraints d'arrêter les études pour des raisons diverses dont principalement la pauvreté. Sur le marché du travail, ces jeunes se dirigent vers des emplois à caractère informel pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

2- Les effets pervers

Le processus de transformation structurelle des économies de l'Afrique centrale comme sources de création d'emplois jeunes rencontre encore de nos jours des énormes problèmes pour son intensification. En effet, l'activité économique des jeunes dans sous-région se présente encore dans une extrême précarité compte tenu de l'accès difficile à des meilleures formations. Cependant d'après la stratégie de la croissance pro-pauvre au Cameroun, les jeunes s'intéressent très peu aux métiers agricoles, étant davantage motivés par la stabilité et les garanties qu'offre l'emploi dans le secteur public. Le désintérêt des jeunes peut aussi s'expliquer par l'insuffisance des subventions accordées par l'Etat pour la création des entreprises agricoles et l'absence d'une politique volontariste de sensibilisation et de mobilisation autour des projets agricoles. L'agriculture de seconde génération peine ainsi à prendre ses marques, car malgré les appuis multiformes et les nombreux programmes d'appui aux activités agricoles mis en œuvre par le gouvernement,

le Cameroun enregistre toujours un déficit agricole considérable. Bruno Losch suggère à cet égard de mettre en œuvre des politiques favorisant une croissance agricole inclusive dont l'enjeu serait une croissance économique qui s'appuie sur la participation des acteurs à la base et axée sur une forte création d'emplois product

B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE

1. Les atouts

Des travaux empiriques ont été réalisés pour étayer les analyses relatives du lien entre transformation locale des produits agricoles et minéraux, croissance agricole et l'industrialisation des pays à partir de plusieurs approches méthodologiques. Kaldor, N. (1966 et 1967), s'inspirant des idées de Young (1928) cité par Dong Guo (2007), relatives aux effets macroéconomiques globaux de l'extension de l'industrie manufacturière, et procédant à l'analyse économétrique en coupe instantanée dynamique de 12 pays de l'OCDE à l'aide des variables : taux de croissance économique, taux de croissance de la productivité et le taux de croissance de l'emploi dans les années 1950 et le début des années 1960, en vue de fournir des recommandations pour promouvoir la croissance du secteur industriel dans l'économie britannique a élaboré trois principales théories connues sous le nom de « Les Lois de Kaldor ou Kaldor's Law » .

En effet, dans sa troisième loi, il prévoit que la croissance de la production manufacturière mène à la croissance de la productivité globale de l'économie. Cela est observé par la relation positive entre le taux de croissance de la productivité du travail de tous les secteurs productifs et le taux de croissance de la production manufacturière. Cette loi ne constate que la relation entre la progression de la productivité de la main d'œuvre dans l'économie, en général, et le taux de croissance de l'emploi dans le secteur non manufacturier sera négative, étant donné que le rendement de la plupart des activités hors du secteur industriel – notamment celles rattachées aux ressources naturelles, telles que l'agriculture et bon nombre d'activités liées aux services – sera en régression. Timmer et de Vries (2009) utilisant des techniques de comptabilité de la croissance, examinent la contribution des différents secteurs au cours des périodes d'accélération de la croissance, en période de croissance normale et dans les périodes de ralentissement. En période de croissance normale, ils trouvent que le secteur qui contribue le plus à la croissance est le secteur manufacturier.

Dans les périodes d'accélération, ce rôle de premier plan est pris en charge par le secteur des services, bien que la fabrication continue d'avoir une contribution positive importante. Yao (2000) utilisant la méthode de co-intégration pour le cas de la Chine, montre que l'agriculture a entraîné la croissance des autres secteurs, et que, la croissance du secteur non agricole n'a pas d'effet sur le secteur agricole. Pierre Berthelier et Anna Lipchitz (2005) ont mis en évidence le rôle prépondérant de la transition agricole dans la croissance économique, et affirment qu'il existe une forte corrélation entre la transition agricole et le processus de croissance de l'ensemble de l'économie, et ce, indépendamment de la taille du secteur agricole. McMillan (2012), montre sur des échantillons de pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et de pays à revenu élevé, durant la période 1990-2005 que, les effets de structure contribuent positivement à la croissance de la productivité en Asie où l'emploi s'oriente vers les secteurs à forte productivité. Par contre, en Amérique Latine et en Afrique le changement structurel a été un facteur clé derrière la détérioration de la croissance de la productivité. Plus particulièrement, en Afrique le travail semble migrer des activités à haute productivité (notamment le commerce) vers les activités à faible productivité, affectant par là même la croissance de ces pays.

Pour la Banque Africaine de Développement (2013), il existe une baisse tendancielle de la part de l'agriculture dans le PIB de la plupart des pays, et que le secteur agricole demeure le plus grand employeur dans ces économies. L'étude souligne également que la productivité des terres et du travail agricole en Asie a augmenté plus rapidement que dans d'autres régions en développement ; et que la composition de la production agricole est passée des cultures traditionnelles aux productions à forte valeur ajoutée. Toutefois, la transformation de la structure de l'emploi dans de nombreux pays restera incomplète, en dépit de la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB. Chatri Abdellatif et al. (2015) utilisent la méthodologie Input-Output pour mesurer le degré d'intégration de l'économie marocaine et vérifier s'il y a eu ou pas émergence de nouveaux secteurs porteurs. Les résultats disponibles montrent les faibles gains en productivité dans le secteur agricole et le maintien d'un gap important par rapport à celle affichée dans les autres secteurs de l'économie, et une absence de consolidation des gains de productivité. Ils ont également trouvé une faible vitesse de réduction des parts de l'agriculture dans le PIB et l'emploi. Ils affirment que, c'est l'inertie de la structure de la production agricole et sa faible intégration au reste de l'économie qui expliquent, entre autres facteurs, cette contreperformance, laquelle constituerait un facteur non négligeable du ralentissement de la transformation

structurelle de l'économie marocaine. Pour plus de détails relatifs à cette revue de littérature voir Chatri Abdellatif et al. (2015).

2- Les effets pervers

L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail jeune en zone CEMAC se traduit par des taux très différents de chômage selon le niveau d'étude. En effet selon le rapport de la BEAC 11.5 % de la population active avec un niveau d'étude de base, 18.5 % pour un niveau d'étude intermédiaire et 38.8 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Il importe donc de promouvoir une politique d'adéquation entre les programmes de formation et la demande des entreprises. Une plateforme pourrait permettre aux opérateurs privés d'exprimer leurs besoins en formation, ensuite pris en compte dans l'élaboration des programmes. Ceci pourrait se faire dans un cadre concerté avec l'UA à travers sa Stratégie pour la science, la technique et l'innovation en Afrique (Stisa, 2024), ou encore la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels en faveur de l'emploi des jeunes (EFTP, 2014).

Le renforcement du capital humain passe aussi par la libre circulation des personnes. En mars 2019, les six pays membres de la CEMAC ont adopté une politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières, visant notamment à accélérer la suppression des visas pour tous les ressortissants circulant dans l'espace communautaire. Les pays considérés comme les moins avancés n'ont pas réussi à amorcer de tels changements dans les structures productives de leurs économies et restent avec des niveaux de revenus faibles ou moyens. Ce constat est particulièrement vrai pour les économies de l'ASS dans lesquelles le secteur agricole continue de jouer un important rôle.

Bien que les pays de l'Afrique centrale connaissent un regain de croissance économique ces dernières années, ils peinent à garantir un niveau de développement économique et social à leurs populations en raison notamment de leur forte dépendance du secteur primaire peu productif et du caractère peu inclusif de la croissance qui peine à générer suffisamment d'emplois en ASS où la question de l'emploi reste une préoccupation majeure. Bien que le taux de chômage soit en baisse sur le continent, la situation de l'ASS en matière d'emplois n'est pas des plus reluisantes. Le chômage est plus prononcé chez les femmes avec un taux de 7,3% en 2017, contre 6,4% pour les hommes. La question du chômage se pose particulièrement avec acuité pour les jeunes de la tranche

d'âge de 15 à 24 ans avec un taux deux fois plus important que le taux de chômage global sur le continent sur la période allant de 1991 à 2017. Aussi, faut-il remarquer que les jeunes Africaines sont plus exposées au chômage que les hommes de la même catégorie d'âge. Enfin, la situation de l'emploi est encore plus préoccupante en ASS si on considère le sous-emploi qui y reste très élevé posant ainsi la problématique de la qualité de l'emploi sur le continent où plus de plus de 76% des emplois sont vulnérables en 2018. L'une des caractéristiques de la vulnérabilité des emplois en ASS est la faiblesse des revenus. Ainsi, en 2018, plus de la moitié des travailleurs africains sont des pauvres.

L'ASS est la seule région en développement où plus de 30% des travailleurs croupissent encore dans l'extrême pauvreté, 25% des travailleurs sont modérément pauvres et jusqu'à 26% des travailleurs peuvent basculer à tout moment dans la pauvreté. La prépondérance du secteur agricole peu productif sur le marché de l'emploi des économies de l'ASS peut expliquer cette forte paupérisation des travailleurs sur le continent. Le défi des économies africaines est donc de générer suffisamment d'emplois décents surtout à sa jeune population et aux femmes qui sont les plus touchées par la vulnérabilité des emplois sur le continent. Pour générer suffisamment d'emplois de qualité en ASS, il est indispensable de s'inscrire dans une dynamique transformationnelle de la structure des économies en se tournant vers la production des biens à forts contenus de valeur ajoutée. En effet, le profil et la nature du problème de l'emploi en ASS s'expliquent essentiellement par la forte prédominance d'un secteur agricole peu productif et l'absence d'un secteur manufacturier sur le continent comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : évolution des secteurs agricole et manufacturier en Afrique sub-saharienne.

	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2018
Part du secteur agricole dans le PIB (%)	22	19	19	18
Part du secteur agricole dans l'emploi (%)		66	63	60
Part du secteur manufacturier dans le PIB (%)	16	14	11	10
Part du secteur agricole dans l'emploi (%)		8,3	8,7	8,9

Source : Auteur à partir de WDI (2019) et de GET ILO² (2018)

En observant le tableau ci-dessus montre que le secteur agricole comme secteur primaire engrange le grand nombre d'hommes et femmes de 1980 à 2018 alors que le secteur manufacturier, secteur far de la transformation structurelle est encore à la traîne. Ce qui montre que l'indice du capital humain en Afrique subsaharienne est faible et même

l'IDH. Plusieurs problèmes sont à l'origine de ces constats alarmistes tels que la corruption l'analphétisme et bien d'autres.

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de présenter les fondements théoriques de l'effet de la transformation structurelle par rapport à la création d'emploi et la création d'emploi jeune en particulier en zone CEMAC. Et nous avons constaté que cette notion de transformation structurelle n'est pas un envol sans obstacle car, nécessite pour son accélération l'atteinte d'un niveau technologique approprié et impose aux jeunes un niveau de connaissances élevé et des techniques de production de plus en plus élevé et aussi elle constitue la cause du chômage. Cette dernière à travers la modification des systèmes de production va donc accroître l'implication des jeunes et bien d'autres et va permettre d'accroître le taux d'emploi des jeunes dans la sous-région et permettre à celle-ci de se distinguer dans le commerce international à travers l'ouverture commerciale et l'innovation.

CHAPITRE 2

CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI VULNERABLE ET SUR L'EMPLOI FEMMES

INTRODUCTION

Le processus de transformation des structures des économies dans la sous-région Afrique centrale suppose l'intégration de tous et de toutes dans l'activité économique faite de quoi il est nécessaire de présenter l'effet de la transformation structurelle sur les emplois vulnérables et sur les emplois des femmes afin de voir pourquoi il est nécessaire d'accélérer le processus de transformation structurelle qui limite les inégalités entre hommes-femmes et d'atteindre un niveau de croissance souhaitable (celle qui permettra à chacun de s'identifier dans la scène économique).

III- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI VULNERABLE : REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

A –LE PLAN THEORIQUE

1-Les atouts

✓ Développer le capital humain

En Afrique centrale, trop peu de scientifiques et d'ingénieurs travaillent dans des secteurs qui favorisent la transformation économique. Pour combler le déficit de qualifications au sein de la population active (principalement chez les chômeurs), et créer les économies d'échelles, il importe de circonscrire l'offre de capital humain en tenant compte de la structure industrielle. Ainsi, l'intégration régionale devrait accroître la mobilité entre les différents pays d'un capital humain enrichi de plus fortes valeurs ajoutées.

Le changement va dépendre des techniques de production mises en œuvre et assurer des échanges commerciaux de façon soutenable. L'intégration régionale stimule la transformation structurelle à travers la mobilité de la main-d'œuvre, l'accroissement de la demande des biens et des services et donc du commerce régional. La multiplication des universités inter-États à vocation professionnelle contribue à une meilleure qualification des ressources humaines, et permet de combler le déficit d'offre de jeunes diplômés notamment des ingénieurs. Une meilleure cohérence entre les réseaux d'institutions, les ressources humaines et les marchés régionaux encourageront l'innovation et les activités qui y sont liées, avec des impacts positifs sur la compétitivité, le commerce, la croissance économique, le développement et donc la transformation structurelle. Plus la qualité du capital humain s'améliore, plus les capacités d'innovation se développent, plus la compétitivité est effective, plus des transferts de technologie sont enregistrés, et par conséquent, plus probable est la transformation structurelle. La redistribution d'un capital humain qualifié entre les différents segments de l'économie favorise le développement inclusif, l'accroissement de la valeur ajoutée, une plus grande diversification, l'augmentation de la productivité et l'industrialisation.

✓ Valoriser des infrastructures

L'Afrique centrale se distingue par une faible capacité électrique installée, un manque d'interconnexion entre les pays, une très faible couverture en électricité et une mauvaise qualité de services. Une approche régionale dans l'offre d'énergie en général et d'électricité en particulier a toute sa pertinence au regard des liens entre la consommation d'énergie et la croissance économique, les dotations inégales en ressources de base pour la production d'énergie, l'écart entre l'offre et la demande et les coûts d'installation élevés. En ce qui concerne l'accès à l'électricité, seul le Gabon (91 %) a dépassé la moyenne mondiale en 2016 (87 %).

Les États membres doivent continuer à consentir des efforts pour enrayer le retard accumulé en matière d'électrification, car l'énergie joue un rôle fondamental dans les stratégies de diversification, d'industrialisation et de développement. L'énergie permet de tirer parti du secteur des services en vue de réaliser le plein potentiel de croissance économique transformatrice et de soutenir le passage des activités à faible productivité à des activités à forte productivité, avec une diminution de la part de l'agriculture dans la production et l'emploi, et un accroissement de la part des activités manufacturières et des services modernes. Cette approche régionale fournira aux industries de l'énergie en général

et de l'énergie électrique en particulier les marchés pour leur expansion. L'énergie peut renforcer les transferts de technologie et l'interaction avec les autres secteurs de l'économie. Le Pool Énergétique d'Afrique Centrale (PEAC) vise à accroître les interconnexions électriques, à établir des marchés régionaux de l'énergie et à harmoniser la politique énergétique. Ceci permettra à l'Afrique centrale intégrée de prospérer, de pacifier ses relations et de constituer une force dynamique sur la scène régionale, continentale et internationale.

Les pays de l'Afrique centrale affichent une faible complémentarité de leurs profils commerciaux, avec des indices plus proches de 0 que de 1. Peu de biens importés par les uns sont des biens exportés par les autres. Toutefois, le développement du potentiel commercial pourrait accroître les complémentarités entre les États membres. Les relations entre les industries manufacturières et l'agriculture, tant au niveau de la production que de la demande, pourraient être renforcées. Ce renforcement permettrait une transformation structurelle à l'échelle de la région via le secteur des services, laquelle transformation est essentielle pour le développement industriel et manufacturier, ainsi que pour les filières de production et de vente. Le développement du potentiel commercial nécessite un environnement commercial mieux prévisible et plus sûr.

Il permet aussi un meilleur rapport coût-efficacité grâce à la simplification et à l'harmonisation des procédures de commerce et de transport et des échanges de documentation et d'information. Il peut être amplifié par des initiatives régionales, continentales et internationales en faveur de la coopération et de l'intégration dans les domaines de la facilitation du commerce, des transports et des services logistiques. Afin de s'intégrer aux marchés mondiaux, l'Afrique centrale doit consolider le commerce intra-communautaire en supprimant les protections. L'intégration régionale pourrait faciliter les échanges entre les États membres en favorisant la production et la consommation des biens manufacturés. Une intensification de l'intégration régionale devrait redynamiser le commerce de biens industriels contribuant ainsi à la promotion de l'industrialisation et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

- ✓ Promouvoir un climat d'investissement propice au développement du secteur privé

L'Afrique centrale a besoin d'un environnement institutionnel fiable afin de soutenir le secteur privé. Ses monopoles étatiques cèdent la place à une concurrence accrue dans les

secteurs des télécommunications, des transports, des finances et dans bien d'autres domaines. La région doit maintenant garantir durablement un contexte macroéconomique stable qui atténue l'incertitude qui souvent entoure l'investissement et sur une structure des prix relatifs moins sensible aux distorsions. L'optimisation des complémentarités nécessite une gestion coordonnée des politiques macroéconomiques et sectorielles de stabilisation. Pour minimiser les aléas, il convient d'opter pour une politique de bonne gouvernance qui garantit l'assainissement durable du climat des affaires, l'efficacité de toute forme d'intervention publique et une régulation économique axée sur les secteurs et les entreprises les plus productifs.

- ✓ Mettre en place un marché commun

L'intégration régionale induit une fusion des marchés nationaux et un accroissement de leur taille. La fusion des marchés nationaux est soutenue par la construction de nouveaux ports et la modernisation des ports existants, la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, le développement des télécommunications, les projets d'infrastructures ferroviaires, l'harmonisation des politiques et l'amélioration d'un environnement propice à des investissements productifs, qui tous sont importants dans la promotion de la transformation structurelle.

2- Les effets pervers

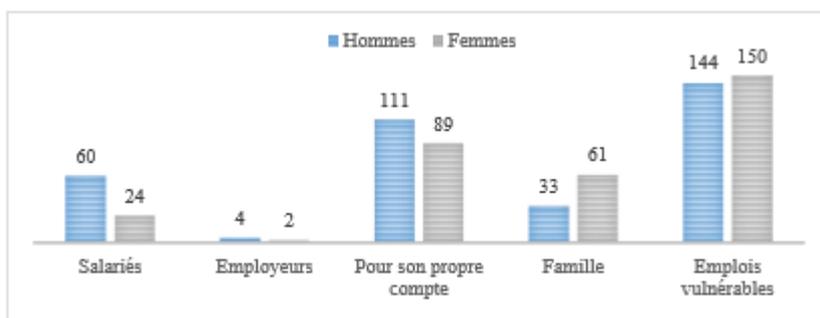
Pauvreté, inégalités et emplois dans la sous-région. La population vivant en dessous du seuil de pauvreté en Afrique centrale a baissé d'environ 76 % en 1996 à 60 % en 2013-14. Mais les conflits et les tensions sociopolitiques, en particulier dans le sud-ouest du Cameroun, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, pourraient inverser la tendance en réduisant par exemple le taux d'emploi des jeunes et des femmes dans la sous-région et permet à la région de vivre dans la précarité. L'inégalité des revenus en Afrique centrale, et en Afrique en général, résulte de trois facteurs principaux.

L'économie ayant une double structure, une minorité d'emplois très bien rémunérés se trouvent aux échelons supérieurs de l'administration publique et des multinationales, et la plupart des travailleurs se contentent d'emplois précaires et sous-payés dans le secteur informel. La terre, le capital humain et le capital physique sont très concentrés. En outre, le rôle redistributif de l'État est limité ; il se manifeste souvent par une « malédiction des ressources » et des infrastructures qui favorisent de façon disproportionnée les zones urbaines. De fortes inégalités effritent les effets de la croissance sur la réduction de la

pauvreté. Malgré une croissance économique annuelle d'environ 5 % au cours des 25 dernières années, le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne demeure à 41 %, soit un niveau plus élevé que dans les autres régions en développement.

Les améliorations attendues de l'emploi étant limitées, le nombre de travailleurs dans des formes d'emploi vulnérable (travailleurs pour leur propre compte et travailleurs familiaux collaborant à l'économie familiale) devrait augmenter dans les années à venir. Globalement, les progrès significatifs réalisés dans le passé en matière de réduction de l'emploi vulnérable stagnent depuis 2012. On estime qu'environ 42 pour cent des travailleurs dans le monde (soit 1,4 milliard) occupent des emplois vulnérables en 2017, et cette proportion devrait rester particulièrement élevée dans les pays en développement et les pays émergents, dépassant 76 pour cent et 46 pour cent, respectivement. Fait inquiétant, les projections actuelles indiquent que la tendance devrait s'inverser et le nombre de personnes occupant des emplois vulnérables augmenter de 17 millions par an en 2018 et 2019.

Graphique3 : évolution par statut et par sexe des emplois vulnérables en ASS



Source : OIT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes sont plus touchées par la vulnérabilité des emplois sur le continent. Par ailleurs, les femmes plus représentées dans la catégorie des emplois de famille que les hommes avec près de 65% des emplois familiaux occupés par les femmes en ASS. En outre, les femmes sont sous représentées dans la catégorie des salariés où elles ne représentent moins de 30%. Ces deux éléments couplés avec le fait que les femmes soient les plus touchées par la vulnérabilité des emplois en ASS, corroborent les arguments de l'importance des emplois familiaux et de la faiblesse des emplois salariés qui ont été mis en avant pour expliquer la vulnérabilité des emplois sur le continent

En outre, bien que l'Afrique subsaharienne ait enregistré une réduction moyenne de son coefficient de Gini non pondéré – de 0,47 en 1991 à 0,43 en 2011 –, la région Afrique centrale au sens de la CEEAC reste parmi les moins égalitaires au monde, avec 10 pays parmi les 19 les plus inégalitaires au monde. Elle est la cause de la vulnérabilité des emplois des jeunes et des femmes dans la sous-région puisqu'elle impose à ces derniers des compétences adéquates, n'ayant pas la possibilité de se faire former vont se retrouver dans des emplois précaires afin de pouvoir survivre et subvenir à leurs besoins de première nécessité, elle n'est pas toujours source de meilleures opportunités socioéconomiques pour les populations et peut même accroître le chômage de ces dernières.

Ghani et O'Connell estiment donc que l'on peut être plus optimiste que ne le sont actuellement les communautés universitaires et politiques quant au potentiel des services à servir de moteur de croissance en Afrique subsaharienne, et peut-être même d'en finir avec la croyance obsessionnelle selon laquelle les usines sont la seule porte d'entrée possible dans le développement. Mais tout ceci implique-t-il de revoir intégralement la réflexion sur les politiques favorables à la croissance ? Dans une certaine mesure, la réponse est non, sachant que le package standard de politiques en faveur de la croissance implique une amélioration de l'environnement commercial, des infrastructures et de la gouvernance, améliorations qui bénéficient tout autant à l'industrie manufacturière qu'au secteur des services. Il pourrait toutefois s'avérer important, dans certains domaines, de privilégier des aspects différents. Les politiques destinées à faciliter l'entrepreneuriat (dont Ghani et O'Connell estiment qu'elles sont quasiment inexistantes en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions) sont d'une importance cruciale.

En termes de développement spatial, l'expansion des services peut aussi avoir des implications politiques inhabituelles. Alors que des données récentes (Desmet et Rossi-Hansberg, 2009) suggèrent que l'industrie manufacturière a tendance à se disperser spatialement dans les pays industriels, les activités de service ont, quant à elles, tendance à se regrouper dans des villes de taille moyenne où les externalités spatiales sont positives (c'est-à-dire suffisantes mais sans être neutralisées par des coûts de congestion, comme c'est le cas dans les mégapoles typiques du Tiers Monde). Ce phénomène pourrait avoir des implications importantes pour les gouvernements et les donateurs, mais aussi sur les priorités de création d'infrastructures. Quelles implications tirer de tout ceci pour les gouvernements et les partenaires au développement ? Au niveau national, les restrictions les plus flagrantes au commerce international ayant été éliminées sur le continent, ces

conclusions suggèrent que les politiques destinées à faciliter le développement de services devenus de plus en plus commercialisables doivent être poursuivies. Il s'agit aussi de traiter les « maillons faibles » de l'économie, c'est-à-dire les secteurs non échangeables caractérisés par une productivité particulièrement faible, qui peuvent agir comme un frein au développement d'autres secteurs (Kremer 1993 ; Jones, 2011 et Ugarte, 2012).

Ainsi, un secteur de l'énergie déficient :

– situation fréquente en Afrique subsaharienne

– ou un secteur bancaire non réformé peuvent avoir, pour des raisons évidentes, des effets négatifs transversaux sur toute l'économie et en particulier sur les secteurs les plus à même de contribuer à la transformation structurelle. Du point de vue des partenaires au développement, l'aide peut être un instrument important si elle est utilisée pour appuyer la transformation structurelle du continent et particulièrement ses « maillons faibles », c'est-à-dire le secteur manufacturier et les goulots d'étranglement (par exemple, coûts de transport élevés et irrégularité de l'accès à l'électricité) qui la minent. Il serait alors naturel que les partenaires au développement consacrent une partie de leurs financements à la levée de ces contraintes. À l'inverse, certains partenaires au développement pourraient également vouloir consacrer des fonds aux secteurs les plus productifs afin qu'ils agissent comme moteurs de développement. Ainsi les entreprises les plus productives pourraient contribuer à renforcer les normes de qualité chez leurs sous-traitants ou leur fournir de l'assistance technique. C'est le cas par exemple de certaines chaînes de distribution qui fournissent une assistance à la mise aux normes des productions agricoles ; le secteur minier peut aussi, dans certains cas, favoriser l'émergence de sous-traitants performants. Ceci nécessite de cibler des « maillons forts » pour appuyer la transformation structurelle. D'autres études ainsi que l'expérimentation en termes de politiques permettront de déterminer la stratégie ayant le meilleur rendement.

B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE

1-les atouts

Dans la littérature économétrique, la plupart des études portent à la fois sur les hommes et les femmes. Ces études visent en majorité à faire ressortir les trajectoires différenciées entre ces deux groupes, tout en mettant en évidence les déterminants de

l'insertion professionnelle des femmes (HAVET, 2006 et HAMMOUDA, 2009). Cependant, une différence importante existe selon que l'analyse utilise des données transversales ou longitudinales.

1.1 L'approche en coupe transversale

Les approches méthodologiques sur données en coupe transversale, souvent rencontrées, sont celles qui reposent d'abord sur la théorie des dotations en capital humain. On accorde une place prépondérante à la théorie du capital humain à travers la variable "Niveau d'instruction". Très peu d'études sont menées en conciliant à la fois la théorie du capital humain et l'histoire familiale des individus, quand bien même, on y intègre plusieurs variables explicatives liées à la fois au contexte familial et social.

En revanche, toutes ces études, aussi bien sur les femmes en couple que sur les femmes en générale, s'accordent sur le rôle de rééquilibrage du niveau d'instruction sur les inégalités d'insertion entre hommes et femmes. Le niveau d'instruction semble donc lisser les injustices et les inégalités persistantes sur le marché du travail (SACKEY, 2005; DOUMBIA GAKOU et KUEPIE, 2008). Les travaux réalisés sur des données transversales par (DOUMBIA et al 2008) dont le thème est très proche des Niveaux et déterminants de la participation des femmes au marché du travail au Mali nous fournissent un cadre de réflexion sur notre approche du débat. Les auteurs fondent leurs analyses autour de la théorie du capital humain, de la théorie des stratégies de survie et de la théorie féministe de l'économie du travail. Dans ce contexte, la participation est à caractère multidimensionnel où seule l'hétérogénéité des dotations en capital humain ne suit pas à tout expliquer. Sur la base des données de l'ELIM-2003, l'éducation via le niveau d'instruction a un impact positif sur la capacité d'insertion des femmes camerounaises et maliennes.

En revanche, le nombre d'enfants à la charge et le niveau de vie des femmes ont un lien négatif avec la participation à l'activité économique proprement dite et à la qualité même des emplois qu'elles obtiennent. Les dernières publications sur des données transversales en Afrique sub-saharienne et en Afrique centrale en particulier, ayant pour but de mesurer les niveaux et/ou les déterminants de l'insertion des jeunes et des femmes, font usage des modèles économétriques Logit. En fait, la participation des individus à l'activité économique est relevée au sein de la population au moyen de variables qualitatives. Puissent-elles être en deux ou plusieurs modalités, la logique interne de la

construction de la variable de participation et du traitement de son information ne varie pas vraiment. Généralement, lorsqu'on s'intéresse à l'offre de travail directement, les actifs occupés et les chômeurs constituent respectivement les participants et les non participants à l'activité économique. GAKOU et KUEPIE (2008) analysent la participation en séparant les actifs et les inactifs, puis ils s'intéressent à la population active ; mais l'objectif de ces analyses est le même : voir les facteurs qui encouragent les individus à offrir leur force de travail. D'autres chercheurs (COMBARNOUS, etc.) utilisent des modèles plus complexes comme le modèle Logit mixte emboîté en Europe ayant la segmentation Non-participation/Chômeurs et Participation/Insertions. De plus, l'utilisation des modèles proposés concorde bien avec l'usage de ces données transversales. Il s'agit là sans doute des méthodes économétriques adaptées à ce genre de données. En outre, ces méthodes ne sont pas les plus appropriées lorsqu'il existe des données longitudinales sur des individus, des données qui rendent a priori mieux compte de ce phénomène social.

1.2 De nouvelles perspectives avec des données longitudinales

Pour une année donnée, on peut observer un comportement conjoncturel ou une photographie de la participation au marché du travail. Les analyses sur données transversales sont donc ponctuelles et trop souvent dépendantes du moment de la réalisation de l'enquête. Ainsi, les études empiriques sur des données transversales occultent un aspect important de la modélisation : celui de la dynamique des comportements. En effet, une analyse sur données transversales peut donc conduire à des erreurs d'interprétation.

LOLLIVIER (2001) explique que les résultats obtenus en coupe transversale ne peuvent être valides que si l'on considère que tous les individus sont identiques. Les études empiriques sur les cohortes d'individus français contrastent légèrement avec celles sur données en coupe transversale. LOLLIVIER (2001), sur la base du panel européen des ménages, conclut que le revenu du conjoint des femmes vivant en couple n'a plus une influence significative sur leur participation au marché du travail. Ce résultat est très révélateur des écarts avec les analyses sur données transversales, pour lesquelles, jusque-là, on observait le contraire. Cependant, le comportement de fécondité des femmes françaises en couple, pour la période de référence, est exogène à la détermination de l'activité de ces dernières.

En fait, l'influence négative du jeune enfant sur le choix d'occupation de la femme demeure, mais on assimile cela à un effet transitoire. Dans la littérature économétrique, ces effets difficilement observables portent le nom d'hétérogénéité dynamique individuelle inobservée. Cependant, les études sur les cohortes ou les données de panel souffrent de ne pas toujours s'étendre sur de longues périodes avec plusieurs séries de données (LOLLIVIER, 2001). La spéciation d'HAVET (2006) reprend le cadre des modèles à variables latentes de McFadden (ou modèle Tobit). Une dimension temporaire apparaît clairement dans cette spéciation, mais l'enquête de base, l'Enquête Jeunes-Carières 1997, est ponctuelle et de type rétrospectif. Afin de modéliser l'insertion professionnelle selon le genre, HAVET intègre dans son modèle, des caractéristiques individuelles, les histoires familiales et professionnelles. Ainsi, on connaît les épisodes des histoires familiales et des parcours des individus.

Les résultats sont tous aussi édifiant - voir plus - que ceux avec des données de panel. Elle arrive à montrer que le parcours antérieur sur le marché du travail est le facteur qui handicape le plus l'insertion pour les hommes, alors que les événements familiaux et le manque de qualification freinent l'obtention d'un emploi pour les femmes.

2-Les effets pervers

Bien que de nombreuses études empiriques présentent de façon significative le processus de transformation structurelle comme moyen de création des emplois femmes dans le monde. Il va sans dire que son décollage en zone CEMAC est encore très alarmiste, car ces dernières rencontrent des énormes problèmes malgré leur attachement au monde du travail et en particulier à l'activité économique de la sous-région Afrique centrale.

En effet selon le rapport de Afawoubo komi en mai 2020, les femmes sont les plus touchées par la vulnérabilité des emplois en ASS on constate qu'une grande proportion de femmes est encore touchée par la précarité des emplois et que cette notion de transformation structurelle n'a pas encore pris son envol dans le monde des femmes, celles-ci sont soumises à des emplois du secteur informel et familiaux. La transformation structurelle impose aux femmes un certain nombre de charges qu'elles ne peuvent pas supporter à cause de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs foyers et pour le dire une infime partie parvient à supporter à cause de leur formation. Malgré tout, elle ne doit ignorer certains faits, les femmes à travers le monde sont devenues de grandes actrices de

la scène économique. Par ailleurs, les femmes sont plus représentées dans la catégorie des emplois de famille que les hommes avec près de 65% des emplois familiaux occupés par les femmes en ASS.

IV- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET CREATION D'EMPLOIS FEMMES : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE.

A- SUR LE PLAN THEORIQUE

1-Les atouts

D'après de l'organisation internationale du travail sur « les femmes au travail », Un des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de « parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » (objectif de développement durable (ODD) 8, L'examen sur vingt ans de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing a de nouveau appelé l'attention sur la situation des femmes dans le monde du travail et sur la nécessité d'accélérer la réduction des inégalités entre hommes et femmes.

Malgré certains progrès, les femmes continuent de rencontrer de sérieux obstacles pour entrer sur le marché du travail et avancer dans leur carrière. Obstacles à l'activité, persistance de la ségrégation professionnelle et sectorielle, répartition inéquitable des tâches domestiques et des activités de soins non rémunérées les empêchent de jouir de l'égalité des chances et notamment d'avoir des possibilités professionnelles à la mesure des énormes progrès qu'elles ont réalisés sur le plan de leur niveau de formation au cours des dernières décennies. Tout cela limite leurs choix économiques, pèse sur leur statut social et, en fin de compte, pénalise la croissance et le développement social. Les mesures visant à élever le degré d'activité des femmes et leurs possibilités d'emploi sont donc capitales pour améliorer leur situation, réaliser des niveaux plus élevés de production et réduire la pauvreté comme les inégalités de revenus. Une montée de l'emploi féminin stimulerait la croissance et élèverait le revenu par tête de façon significative². Élever le taux d'activité des femmes est devenu un enjeu politique essentiel, surtout dans les économies développées dont la main-d'œuvre vieillit et se contracte rapidement (Steinberg et Nakane, 2012).

Selon une récente étude de l'institut McKinsey, dans laquelle les quinze indicateurs de l'égalité entre hommes et femmes ont été relevés pour 95 pays, si les femmes avaient un taux d'activité identique à celui des hommes, le produit intérieur brut (PIB) annuel mondial augmenterait de 28 billions de dollars des États-Unis, soit de 26 pour cent, à l'horizon 2025, sous l'hypothèse d'une poursuite à l'identique de l'activité économique. Cet effet correspond à peu près à l'addition du poids économique des États-Unis et de la Chine aujourd'hui (McKinsey Global Institute, 2015).

L'économie utilise mieux son potentiel productif lorsque les femmes sont plus présentes sur le marché du travail. Comme celles-ci représentent la moitié du vivier de talents d'un pays, la compétitivité à long terme de celui-ci dépend pour beaucoup de la façon dont il assurera leur instruction et leur insertion économique (Forum économique mondial, 2015). Mais l'augmentation des taux d'activité et d'emploi féminins ne se traduit pas mécaniquement par plus d'égalité entre hommes et femmes. Dans certaines régions d'Asie, le taux de chômage des femmes relativement bas peut être attribué à la persistance d'une demande élevée de main-d'œuvre féminine faiblement rémunérée dans l'industrie manufacturière tournée vers l'exportation (BIT et BAD, 2011). Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail suppose de créer un environnement propice à l'égalité des chances et de traitement, tant pour les femmes que pour les hommes.

Cette partie propose un vaste champ de compréhension à l'échelle mondiale et régionale, des tendances à l'œuvre sur les marchés du travail, des écarts et différences que l'on observe entre hommes et femmes à plusieurs égards : taux d'activité, d'emploi ou de chômage, statut d'emploi (salarié, indépendant, employeur, etc.), nature de l'activité (formelle ou informelle), durée du travail, travail non rémunéré, ségrégation professionnelle et sectorielle. Ce constat est suivi d'une analyse des effets de ces facteurs sur les écarts de rémunération et les inégalités de protection sociale. Le défi des économies africaines est donc de générer suffisamment d'emplois décents surtout à sa jeune population et aux femmes qui sont les plus touchées par la vulnérabilité des emplois sur le continent. Pour générer suffisamment d'emplois de qualité sur le continent, il est indispensable de s'inscrire dans une dynamique transformationnelle de la structure des économies en se tournant vers la production des biens à forts contenus de valeur ajoutée. Il urge donc que le continent donne vie à son secteur manufacturier, considéré comme le principal moteur de la croissance économique (Szirmai, 2012 ; Szirmai et Verspagen, 2015) et dont les effets de diffusion et de débordement sur les autres secteurs de

l'économie peuvent être importants. En effet, il est largement admis au sein de la littérature économique que l'expansion du secteur manufacturier est fondamentale pour la création d'emplois décents, généralement mieux rémunérés même pour des travailleurs relativement peu qualifiés (Yang et Shao, 2017 ; Alcorta, 2015).

En outre, compte tenu des effets d'entraînements du secteur manufacturier (Felipe et al 2014), sa capacité génératrice d'emplois ne se limite pas seulement aux emplois directs qu'il génère mais se rapporte également aux emplois indirects et induits qu'il est susceptible de générer. La transformation structurelle à travers notamment une orientation de l'activité économique vers le secteur manufacturier dont l'effet multiplicateur d'emplois est le plus élevé de tous les secteurs (Lavopa et Szirmai, 2012), est donc une impérative pour les économies de l'ASS. En effet, dans les pays de l'Afrique centrale, où le niveau de développement économique et social, mesuré par l'indice de développement reste encore problématique, il est indispensable de s'inscrire dans une dynamique transformationnelle de la structure des économies en se tournant vers la production des biens à forts contenus de valeur ajoutée. Il urge ainsi pour la sous-région de donner vie à son secteur industriel, notamment au secteur manufacturier considéré comme le principal moteur de la croissance économique.

2-Les effets pervers

Selon le rapport de l'OIT portant sur « femmes et travail », les femmes continuent de se heurter à des obstacles de taille pour accéder à des emplois décents. Seul des progrès mineurs ont été accomplis depuis la Quatrième conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, laissant de grandes lacunes à combler dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies en 2015. Les inégalités entre hommes et femmes perdurent sur les marchés mondiaux du travail, en termes d'égalité des chances, de traitement et de résultats. Au cours des vingt dernières années, les avancées considérables des femmes en matière de réussite scolaire ne se sont pas traduites par une amélioration comparable de leur situation au travail. Dans de nombreuses régions du monde, par rapport aux hommes, les femmes sont plus exposées au risque de devenir ou de rester chômeuses, ont moins de chances de participer au marché du travail et quand c'est le cas elles sont souvent obligées d'accepter des emplois de mauvaise qualité. En ce qui concerne la sous-région Afrique centrale, cela se traduit par une forte dépendance vis-à-vis du secteur primaire, ou on retrouve de plus en plus de sous emplois qui

caractérisent la majorité de femmes dans la sous-région. Les progrès accomplis pour surmonter ces obstacles sont lents et se limitent à quelques régions du monde. La qualité de l'emploi des femmes demeure une source d'inquiétude, même dans les nombreux pays où l'écart des taux d'activité et d'emploi entre hommes et femmes s'est réduit, où les femmes abandonnent leur travail contributif à l'entreprise familiale pour s'orienter vers le secteur des services. La répartition inégale du travail domestique et de soin non rémunéré entre hommes et femmes, et entre les familles et la société, est un facteur déterminant des inégalités entre les sexes au travail.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a réaffirmé le consensus universel sur l'importance cruciale de l'égalité entre hommes et femmes et de sa contribution à la réalisation des dix-sept objectifs de développement durable. Plus d'emplois – et de meilleure qualité – pour les femmes, la protection sociale universelle et des mesures visant à reconnaître, réduire et répartir les tâches domestiques et les activités de soins non rémunérées sont indispensables pour mener à bien le nouveau Programme de développement durable, porteur de transformation et qui vise à réduire la pauvreté et les inégalités, à réaliser l'égalité des sexes et à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. En ce qui concerne le sous-emploi, Les pays considérés ici connaissent également un niveau de sous-emploi inquiétant. Le sous-emploi touche en particulier les jeunes et les femmes. Cette situation est caractéristique du secteur informel. Un grand nombre de travailleurs cumule des emplois à temps partiels et enchaîne généralement les petits. Cependant, il est usuel de constater l'ensemble des revenus ainsi collecté ne permet pas le plus souvent de vivre même décemment. Par exemple au Congo, le secteur informel enregistre le taux le plus élevé de bas salaires. 44,5% des travailleurs sont concernés.

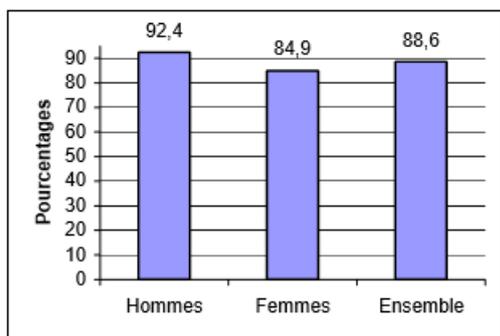
B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE

1-Les atouts

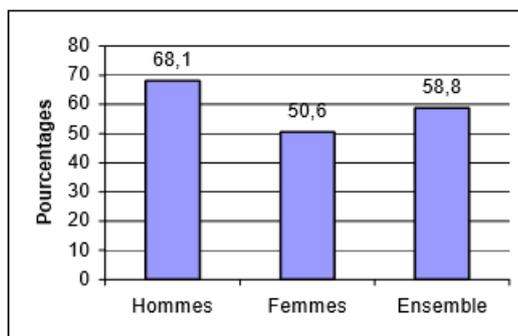
D'après le cahier de la stratégie de l'emploi par (Tchoffo et al 2005), l'accès au marché du travail camerounais est difficile, même pour les personnes scolarisées ayant atteint des niveaux très élevés. A fortiori, les personnes analphabètes ont très peu de chances de s'insérer dans des emplois décents. En 2001, le Cameroun comptait 30 % d'analphabètes. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (77,6 %) que chez les femmes (62,9 %). C'est dans le milieu urbain qu'on retrouve les taux

d'alphabétisation les plus élevés, tant chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'alphabétisation des hommes est certes plus élevé que celui des femmes en milieu urbain, mais l'écart est moins important que celui constaté en milieu rural. L'analphabétisme concerne la moitié des femmes du milieu rural, et environ le tiers des hommes. Les femmes sont plus affectées par ce fléau surtout à cause des pratiques traditionnelles, qu'on ne présente plus, qui leur attribuent des rôles jugés incompatibles avec la scolarisation.

Figure1 : taux d'alphabétisation en milieu urbain Figure2 : taux d'alphabétisation en milieu rural



Source: DSCN; ECAM 2001.



Source: DSCN; ECAM 2001.

Les taux d'alphabétisation au Cameroun ont connu une évolution à la hausse chez les jeunes comme chez les adultes, et également chez les hommes comme chez les femmes. Les taux d'alphabétisation sont plus élevés chez les jeunes gens que chez les adultes, et les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quel que soit leur âge. Au niveau national, 47,4 % des personnes en âge scolaire fréquentent effectivement une école. Il n'y a pas une grande différence entre les hommes (48,6 %) et les femmes (46,1 %). On constate même qu'en milieu urbain, le taux de fréquentation scolaire est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que les hommes sont plus prompts à quitter l'école, très souvent par la pression familiale due aux conditions de vie, pour s'insérer sur le marché du travail afin de soutenir la famille. Les femmes par contre ne subissent pas la même pression sociale que les hommes, raison pour laquelle elles peuvent rester longtemps dans le circuit scolaire, souvent jusqu'au mariage. En Amérique latine et aux Caraïbes, l'écart s'est creusé durant la période 1995-2000, pour se rétrécir depuis le début des années 2000, moment à partir duquel les pays de la région ont réussi à réduire le taux de chômage, qui se situait en moyenne à 4,5 pour cent pour les hommes et 8,1 pour cent pour les femmes. Ces améliorations ont été rendues possibles par une plus forte

activité des femmes qui ont bénéficié d'une forte demande de travail leur permettant de passer de l'inactivité à l'emploi.

En Afrique du Nord, le taux de chômage, des femmes comme des hommes, est supérieur à la moyenne mondiale, celui des femmes étant presque deux fois supérieur à celui des hommes. De même, en Afrique subsaharienne le taux de chômage est supérieur à la moyenne mondiale, mais l'écart entre les sexes est moindre qu'en Afrique du Nord.

Dans les États arabes, le taux de chômage des hommes est proche de la moyenne mondiale, mais celui des femmes est supérieur à 20 pour cent, soit trois fois plus élevé que celui des hommes.

2- Les effets pervers

1- Un chômage plus élevé chez les jeunes femmes

D'après l'OIT sur les tendances empiriques 2016, le niveau du chômage des jeunes (15- 24 ans) reste un grave sujet de préoccupation. À l'échelle mondiale, le chômage affecte plus les jeunes femmes que les jeunes hommes. Et le risque de chômage est plus élevé pour elles dans presque toutes les régions. Ces tendances sont plus marquées en Afrique du Nord et dans les États arabes, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. Dans les deux premières régions, le taux de chômage des jeunes a augmenté depuis 2009, pour culminer à 29,7% en Afrique du Nord et 28,4% dans les États arabes. Le taux de chômage des jeunes femmes a atteint 44,3% en Afrique du Nord et 41,1% dans les États arabes : soit pratiquement le double de celui des jeunes hommes, qui est resté à 24,0 pour cent. Des tendances similaires, mais moins nettes, s'observent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne où le taux de chômage des jeunes se situait respectivement à 10,7% et 11,0 % en 2015, les jeunes femmes étant plus touchées que les jeunes hommes. En Amérique du Nord et en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, les jeunes gens ont été durement frappés par la crise. Leur chômage a culminé en 2010 en Amérique du Nord (à 18,2 %) et en 2013 en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (à 22,9 %). Dans ces deux régions, les jeunes hommes ont été davantage affectés par la crise, et leur taux de chômage est resté supérieur à celui des jeunes femmes, schéma correspondant à celui qu'on observe pour le taux de chômage général.

En Asie du Sud- Est et dans le Pacifique, les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes sont restés similaires au cours des vingt dernières années. Toutefois,

depuis 2012 un écart s'est légèrement creusé au détriment des jeunes femmes. L'Asie de l'Est constitue une exception, avec un taux de chômage des jeunes femmes inférieur à celui des jeunes hommes. Globalement, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, les jeunes femmes se heurtent à des obstacles pour entrer sur le marché du travail, obstacles nettement plus élevés que ceux que rencontrent les jeunes hommes. Cela montre que la transition de l'école au travail est une étape cruciale pour l'avenir professionnel des jeunes gens. Des études de la Commission européenne (2014a) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont identifié l'éducation comme l'élément essentiel d'une transition sans heurts de l'école au travail.

Les jeunes gens qui ont une instruction supérieure effectuent plus rapidement leur transition vers un premier emploi, par comparaison avec ceux qui n'ont que des niveaux d'instruction moyens ou faibles. Toutefois, améliorer l'accès à l'enseignement supérieur ne se traduit pas automatiquement par une réduction des écarts entre les sexes. En effet, la transition vers un premier emploi reste plus lente pour ces dernières. Un rapport récent de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 (ONU Femmes, 2015), ainsi que le rapport du BIT Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 (BIT, 2015b) montrent effectivement tous deux que les jeunes femmes, quels que soient leur niveau d'instruction et la situation du ménage dans lequel elles vivent, ont moins de chances que les jeunes hommes d'entrer sur le marché du travail après leur scolarité et, si elles le font, elles connaissent une période de transition plus longue.

-le sous-emploi touche plus les femmes

Outre qu'elles travaillent plus fréquemment que les hommes à temps partiel, les femmes sont aussi plus exposées au risque d'effectuer un nombre d'heures de travail inférieur à ce qu'elles souhaiteraient. La notion statistique de « sous-emploi lié au temps de travail » s'applique aux personnes en emploi qui désireraient travailler davantage d'heures, qui sont disponibles pour le faire et dont la durée de travail est inférieure à un seuil spécifié (en fonction de la situation nationale) (BIT, 2015c et 2013b).

Dans les pays développés et, plus encore, en développement, les femmes sont plus exposées que les hommes au risque de sous-emploi. La proportion de femmes en situation de sous-emploi surpasse partout celle des hommes. Dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie, la fréquence du sous-emploi est très élevée chez les femmes comme

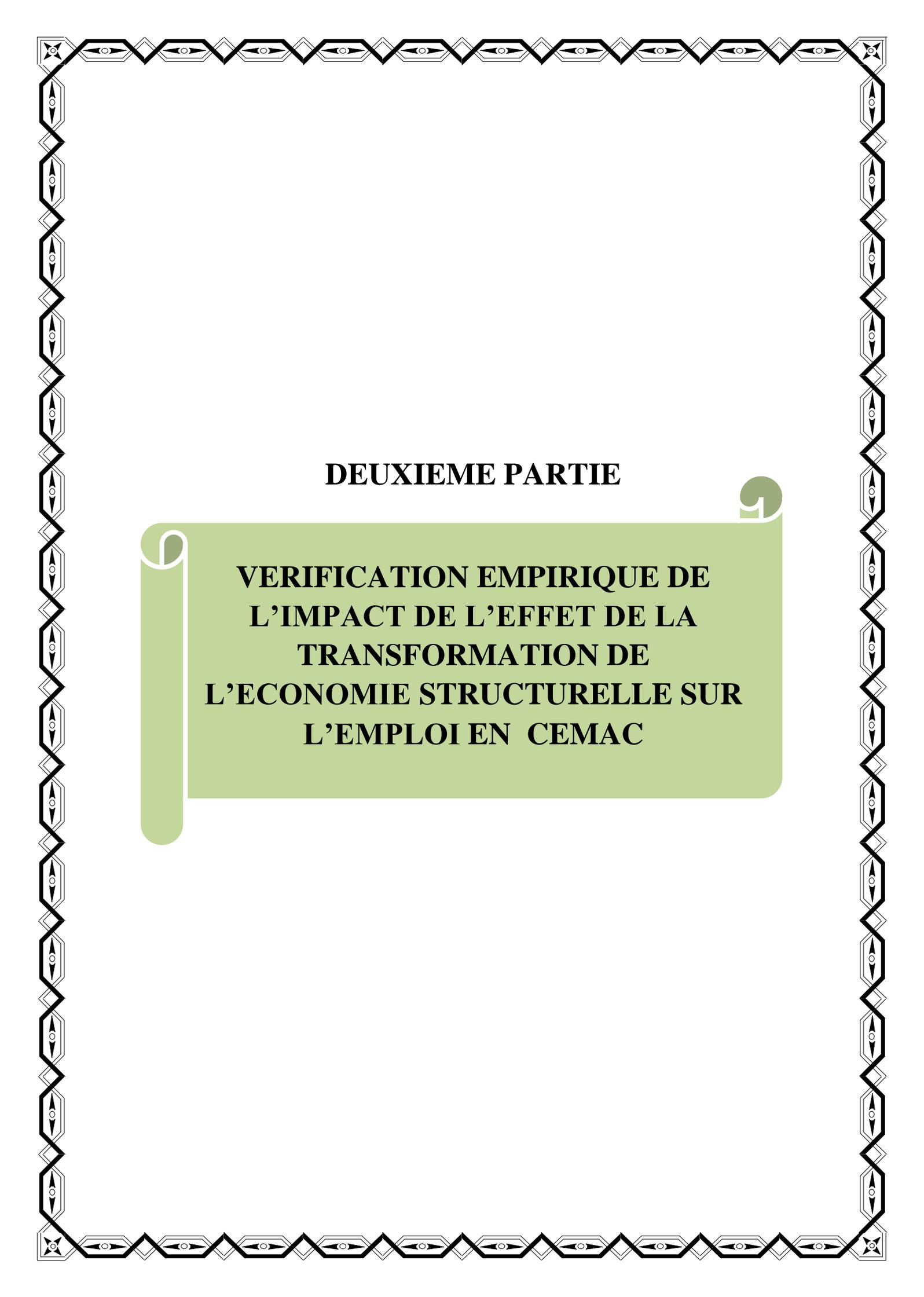
chez les hommes ; c'est aussi dans ces pays que les écarts entre femmes et hommes sont les plus grands (7,5 points de pourcentage en Afrique et 6,4% en Asie). Dans certaines économies en développement, le sous-emploi lié au temps de travail peut atteindre jusqu'à 40 ou 50% de l'emploi féminin total : 52,4% à Madagascar, de 35 à 40% au Bangladesh, en Éthiopie et en Indonésie, plus de 25% en El Salvador, au Nicaragua et au Paraguay. En revanche, aux Pays-Bas, où une forte proportion de salariés, notamment les femmes, travaillent à temps partiel, seulement 2,7% des femmes et 1,4 pour cent des hommes de plus de 15 ans sont en situation de sous-emploi.

CONCLUSION

En ce qui concerne ce chapitre il a été pour nous d'une étude théorique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femmes et de l'emploi vulnérable. Mais nous avons constaté que plusieurs études menées en ASS et dans la sous-région en particulier témoignent encore d'un certain degré de vulnérabilité dans l'emploi femmes et celles-ci sont encore menacées par le souci familial et bien d'autres problèmes dans nos sociétés, malgré leur esprit entrepreneurial et de dirigeant de sociétés.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Parvenus au terme de cette partie où il était question pour nous de présenter les cadres théorique et empirique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC, nous pouvons dire qu'au-delà des arguments portés par Adam Smith, la littérature semble désormais s'accorder sur la capacité du facteur transformation structurelle à exercer une action sur le niveau d'emploi jeune. Théoriquement et empiriquement, différentes études documentent l'action au niveau macroéconomique et microéconomique du secteur manufacturier à faciliter le processus de transformation structurelle présente un intérêt positif sur l'emploi et contribue à la croissance économique d'un pays et générer de meilleurs emplois, l'industrialisation doit donc être au cœur du processus de développement (Chenery et al 1986). Le véritable débat porte sur l'intensité de la relation de la transformation structurelle et l'emploi. Dans la sphère de l'Afrique centrale plus précisément en zone CEMAC, celle-ci semble moindre que dans d'autres à cause de la forte dépendance vis-à-vis du secteur informel et plusieurs autres problèmes qui nuisent au bon fonctionnement d'un système économique. L'Afrique centrale a besoin d'un environnement institutionnel fiable afin de soutenir le secteur privé. Ses monopoles étatiques cèdent la place à une concurrence accrue dans les secteurs des télécommunications, des transports, des finances et dans bien d'autres domaines. La région doit maintenant garantir durablement un contexte macroéconomique stable qui atténue l'incertitude qui souvent entoure l'investissement et sur une structure des prix relatifs moins sensible aux distorsions. L'optimisation des complémentarités nécessite une gestion coordonnée des politiques macroéconomiques et sectorielles de stabilisation. Pour minimiser les aléas, il convient d'opter pour une politique de bonne gouvernance qui garantit l'assainissement durable du climat des affaires, l'efficacité de toute forme d'intervention publique et une régulation économique axée sur les secteurs et les entreprises les plus productifs et générer de meilleurs emplois pour les populations.



DEUXIEME PARTIE

**VERIFICATION EMPIRIQUE DE
L'IMPACT DE L'EFFET DE LA
TRANSFORMATION DE
L'ECONOMIE STRUCTURELLE SUR
L'EMPLOI EN CEMAC**

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME

Dans la première partie, nous avons présenté les effets théoriques empiriques de la transformation structurelle sur les formes d'emploi. Cette analyse nous montre qu'il existe une relation plu-dimensionnelle entre ces deux variables que nous voulons vérifier dans cette deuxième partie. Cette partie comporte aussi deux chapitres, le chapitre 3 donne le cadre analytique et la méthodologie de l'étude et le chapitre 4 présente l'interprétation des résultats et les recommandations y afférentes. Mais pour une meilleure compréhension de notre travail nous avons trouvé mieux de présenter en premier lieu quelques travaux empiriques des auteurs (Djahini et Komi 2019). Afin de mieux appréhender cette thématique de transformation structurelle et l'emploi en zone CEMAC, nous avons cru utile de mettre en exergue l'effet de ce changement structurel sur deux types d'emploi en particulier sur l'emploi femme et sur l'emploi vulnérable.

CHAPITRE 3

PRESENTATION DU CADRE ANALYTIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

INTRODUCTION

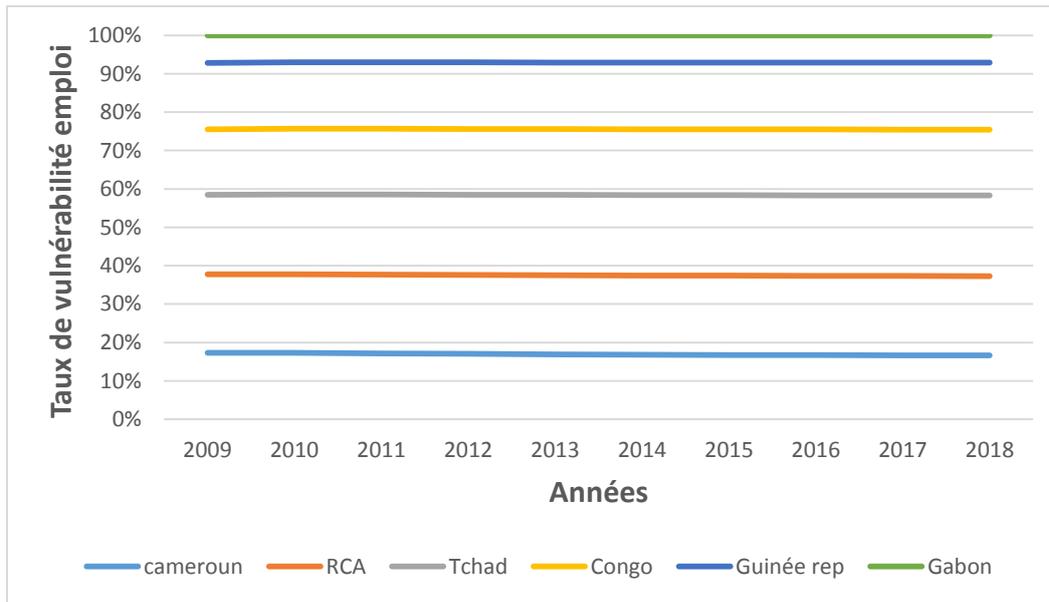
La méthodologie de la recherche est la phase qui met en évidence et ce de façon exhaustive la démarche à suivre dans la réalisation de notre étude. Elle implique l'utilisation d'un ensemble de moyens coordonnés dont l'application permettra d'obtenir des résultats différents. A cet effet, elle a consisté à mobiliser les informations nécessaires pour atteindre les objectifs de l'étude. Ainsi, avant d'exposer celle adoptée dans notre étude, nous présentons d'abord le cadre analytique relatif aux économies de la zone CEMAC.

SECTION 1 : présentation du cadre analytique

A- L'emploi en zone CEMAC

L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail se traduit par des taux très différents de chômage selon le niveau d'étude : 11.5 % de la population active avec un niveau d'étude de base, 18.5 % pour un niveau d'étude intermédiaire et 38.8 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Il importe donc de promouvoir une politique d'adéquation entre les programmes de formation et la demande des entreprises. Une plateforme pourrait permettre aux opérateurs privés d'exprimer leurs besoins en formation, ensuite pris en compte dans l'élaboration des programmes. Ceci pourrait se faire dans un cadre concerté avec l'UA à travers sa Stratégie pour la science, la technique et l'innovation en Afrique, ou encore la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels en faveur de l'emploi des jeunes. Le renforcement du capital humain passe aussi par la libre circulation des personnes. En mars 2019, les six pays membres de la CEMAC ont adopté une politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières, visant notamment à accélérer la suppression des visas pour tous les ressortissants circulant dans l'espace communautaire.

Graphique4: Taux de vulnérabilité de l'emploi par pays de 2009 à 2018



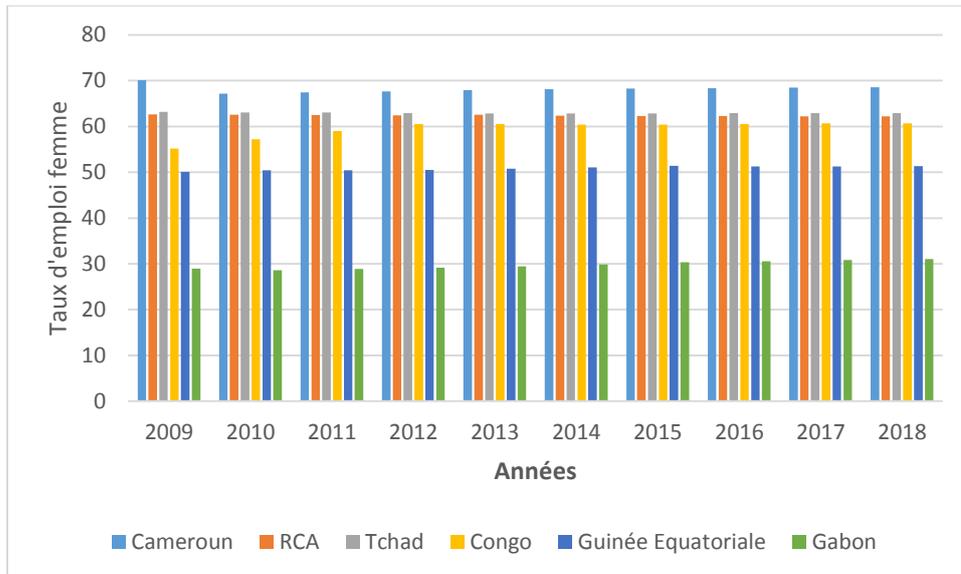
Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Le caractère très vulnérable des emplois des économies de la sous- région se présente de façon plus étroite dans les pays comme : le Gabon avec un taux très élevé que dans les autres pays, suivi de la Guinée équatoriale, le Congo, le Tchad. La RCA et le Cameroun ont des seuils inférieurs à 50% sauf que le Cameroun enregistre le plus faible taux dans sous- région. Bien que la précieuse notion de transformation soit un débat entre les différents espères depuis les travaux de Adam smith (1776) jusqu'aux théories structuralistes de 1920 à 196 avec Jean Claude Milner et autour Roland Barthes et de Michel Foucault dans les années 70 à travers le structuralisme philosophique et des théories néo structuralistes pour le développement économique des pays, l'Afrique centrale demeure encore dans une approche très traditionnelle de sa logique du développement.

Tout comme dans les autres pays en développement, il n'est pas sûr que la bonne tenue de la position extérieure des économies de la CEMAC soit favorable au fonctionnement des marchés du travail, en particulier, au secteur informel et aux emplois moins qualifiés. En effet, le secteur informel est très développé dans les villes de l'Afrique centrale et contribue en grande partie à la résorption du chômage urbain. Tant dans les villes qu'à la campagne, ce secteur est dominé par les activités à caractère artisanal et le petit commerce de détail (CEA 2005). L'emploi des personnes pauvres est à 93 % informel. La synthèse des diverses enquêtes réalisées dans la sous-région révèle que le chômage y touche près de 21 % de la population active urbaine, avec des pointes dans les grandes métropoles (Douala, Bangui,

Brazzaville, etc.). Au total, bien que la CEMAC soit une union économique et monétaire, son intégration, au demeurant très faible (Mata 2008), n'améliore ni le fonctionnement du marché du travail ni la mobilité des facteurs et, combiné au chômage, l'emploi informel est un problème préoccupant dans l'ensemble des pays de la sous-région (Figure 1).

Graphique 5 : Evolution du taux d'emploi femmes de 15 ans et plus par pays en zone CEMAC



Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Selon le principe d'employabilité des femmes dans l'activité économique, le Cameroun enregistre un taux plus élevé d'emplois femmes dans la sous-région suivi de la RCA et le Tchad. Les taux moyens sont pour le Congo et le Guinée, le Gabon enregistre le plus faible taux dans la sous-région, ce qui montre la prédominance des activités informelles dans ces pays et même un fort taux de capital humain qui à son tour induit un niveau de développement très faible dans ces pays.

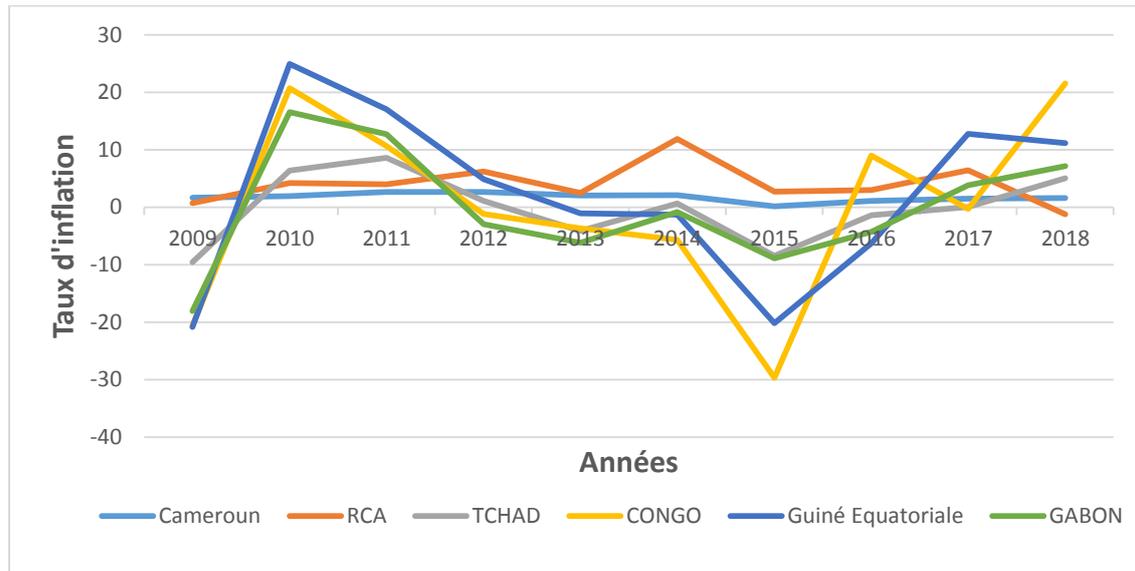
Tableau 2 : Evolution du taux d'inflation de chaque pays par an

Années	CAMEROUN	RCA	TCHAD	CONGO	GUINEE EQU	GABON
2009	1,64518187	0,71162839	-9,55875448	-20,6272547	-20,830231	-18,0745351
2010	1,90982779	4,21130931	6,39119505	20,7220752	24,9065342	16,5643202
2011	2,67023254	4,00911506	8,58039896	10,6702868	17,0451066	12,6812278
2012	2,67090003	6,18103618	1,09724571	-1,16993793	4,85478204	-2,9419027
2013	2,04115486	2,48748678	-4,1413674	-3,65824355	-1,07267376	-6,15792493
2014	2,09607494	11,8938033	0,64578533	-5,6689638	-1,27384265	-0,85139033
2015	0,1791471	2,70826311	-8,48001726	-29,6910666	-20,1927504	-8,92717245
2016	1,09463962	2,98011408	-1,40083928	8,97313567	-6,28542211	-4,26975398
2017	1,48247132	6,44370629	0,02825191	-0,29437249	12,7423765	3,81294519
2018	1,59928886	-1,22411716	5,01465778	21,5321796	11,1733402	7,14685932

Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Le tableau suivant montre l'évolution du taux d'inflation des différents pays de la zone CEMAC. Mais le constat est que le Cameroun comparativement aux autres pays présente des taux d'inflation très faible qui oscillent entre 0,17 en 2015 et 2,67 en 2012 ce qui signifie que le degré de sous-emploi n'est pas élevé c'est-à-dire des taux très faibles par rapport en RCA ou les taux d'inflation sont légèrement élevés mais avec un sous-emploi remarquable, les autres pays enregistrent un niveau de sous - emploi très élevé suivant les années.

Graphique 6 : Evolution du taux d'inflation par an



Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Au total, bien que la CEMAC soit une union économique et monétaire, son intégration, au demeurant très faible (Mata 2008), n'améliore ni le fonctionnement du marché du travail ni la mobilité des facteurs et, combiné au chômage, l'emploi informel est un problème préoccupant dans l'ensemble des pays de la sous-région. Ici, seuls le Cameroun et le RCA enregistrent des taux d'inflation positifs sur l'ensemble de la période étudiée alors que les 4 autres pays enregistrent des taux négatifs. Ceci s'explique par la faible diversification de leurs économies. Car, essentiellement basées sur les produits de base (matières premières). C'est le cas de la Guinée équatoriale avec la chute du coût pétrole au niveau international. Elle est encore due à une très faible demande accompagnée d'une très forte offre.

Comment le commerce international affecte-t-il l'emploi informel dans la CEMAC ? Cette question est au centre de notre article. Dans les économies en développement, le marché de l'emploi informel est un cas particulier du marché du travail qui englobe normalement l'emploi formel. Avant d'aborder le sujet qui nous préoccupe, il semble donc logique d'examiner le fonctionnement global de ce marché dans une économie ouverte.

Edwards (1988) a proposé un modèle permettant de déterminer l'impact d'une modification des importations sur le marché du travail, dans le cadre d'une petite économie produisant trois biens : un bien exportable, un bien importable et un bien non échangeable. Malheureusement, même si elle comporte un grand nombre de caractéristiques applicables à plusieurs pays en développement, cette approche a été menée dans un cadre relativement

simple fondé sur une offre de facteurs fixe et restrictive. Il est toutefois possible de développer un modèle permettant d'appréhender l'ajustement du marché du travail suite à la libéralisation des échanges, dans le cadre d'une économie en développement. C'est dans cet esprit que nous proposons et testons un modèle structurel dans lequel l'économie de référence comprend deux secteurs : celui des biens échangeables et celui des biens non échangeables. Contrairement aux modèles néo-structuralistes traditionnels à un seul bien, tels que ceux de Bacha (1991) ou Taylor (1994), notre modélisation considère un cadre multisectoriel avec comportement d'exportation, pour lequel une attention particulière est accordée aux effets d'une contrainte de débouchés extérieurs sur les mécanismes d'ajustement (comme chez Tran 2001), et notamment sur l'emploi.

Tableau 3 : Evolution du taux de vulnérabilité de l'emploi par an

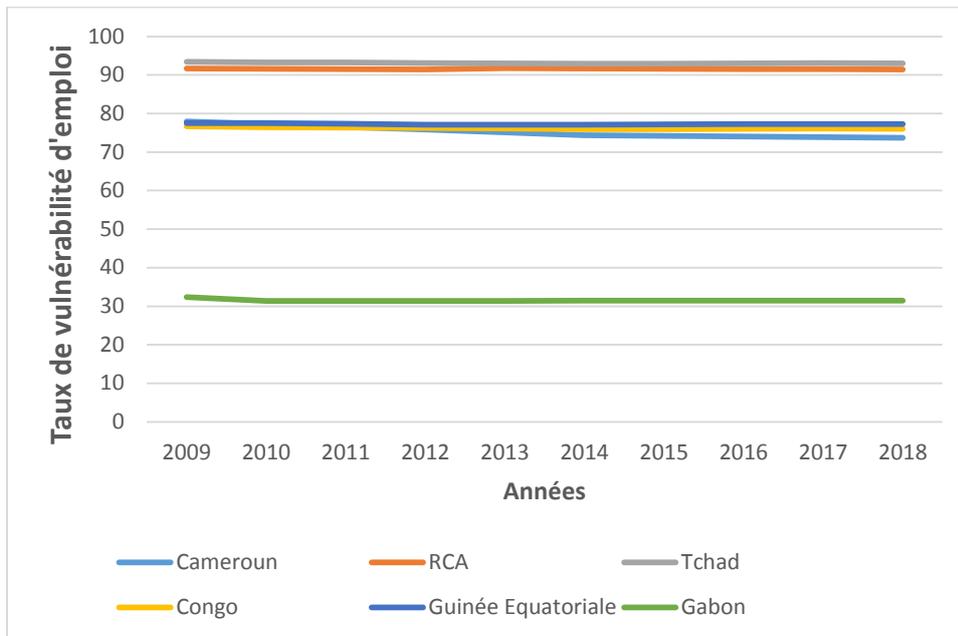
	Cameroun	RCA	Tchad	Congo	Guinée EQ	Gabon
2009	77,9350014	91,6569977	93,395998	76,6720028	77,5389977	32,3460007
2010	77,2519989	91,6030006	93,2259998	76,4289994	77,5220013	31,3680005
2011	76,5529995	91,5449982	93,2210026	76,3389964	77,322998	31,3839992
2012	75,8400002	91,4759979	93,1050034	76,2379994	77,1170025	31,3989997
2013	75,1189976	91,7330017	93,0400028	76,1539974	77,1380005	31,4099997
2014	74,3899984	91,6679993	92,953001	75,9870024	77,1099968	31,4220004
2015	74,2000008	91,6119995	92,9230022	75,9459996	77,1879969	31,4329997
2016	74,0269985	91,5540009	93,0219955	76,0229974	77,2500029	31,4430008
2017	73,8770018	91,4959984	93,0669994	76,0879974	77,269001	31,4510003
2018	73,7150002	91,4389992	93,038002	76,0630035	77,274003	31,4589992

Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

En dehors du Gabon qui enregistre un faible taux de vulnérabilité des emplois, qui montre que le pays entreprend des mesures pour de meilleurs emplois, stables et bien rémunérés pour les citoyens, le reste de pays enregistre des taux très élevés pour un manque d'emplois stables et de qualité. Les emplois du secteur formel sont rares dans ces derniers. Nous avons comme exemple la RCA, le Tchad. Le Cameroun, la guinée équatoriale et le Congo présentent presque les mêmes taux. Le bien être d'un pays étant remarquable à partir de son secteur industriel qui offre des meilleurs emplois aux individus, ces pays doivent pouvoir accélérer ce secteur qui pour les grands acteurs de l'économie (Sirquin, 1988). En prenant l'exemple au monde aux grands pays industrialisés, les USA le Japon, la Chine et bien d'autres. Ces pays se caractérisent par des activités industrielles très élevées qui leurs

permettent de s'identifier la scène économique internationale, c'est-à-dire un degré d'ouverture commerciale très élevée. Ces pays ont pu diversifier leurs économies leur permettant de ne pas être soumis à certains problèmes tels que des taux d'inflation négatifs et d'atteindre un niveau de chômage pas très remarquable.

Graphique 7 : Evolution de l'emploi vulnérable



Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Contrairement aux autres pays, le Gabon enregistre des taux d'emploi vulnérable très faibles, ceci montre que le gouvernement entreprend des mesures pour la création d'emplois stables et rémunérés. Le Cameroun, le Congo et le Guinée équatoriale se retrouvent presque dans la même longue d'ondes, avec des taux variant de 73,73 à 77,93 qui montrent un taux de vulnérabilité élevé, la RCA et le Tchad restent les plus touchés par les emplois vulnérables dans la sous-région des taux allant de 91,47 à 92,92.

B- La transformation structurelle

Littérature empirique sur la transformation structurelle L'analyse descriptive présentée en section 2.4 donne quelques indications sur la relation entre l'évolution des structures de production et la croissance économique. La simple existence d'une corrélation étroite entre ces deux processus ne prouve cependant pas que le changement structurel favorise la croissance économique. Plusieurs études économétriques ont examiné l'impact des structures

économiques et des changements structurels sur la croissance économique ou celle de la productivité. Quatre courants sont identifiables dans ce domaine de recherche :

a) les études sur l'industrie manufacturière en tant que moteur de la croissance économique ;

b) les études distinguant le rôle du changement structurel dans la croissance de la productivité de la main-d'œuvre ;

c) les études examinant les changements structurels dans l'industrie manufacturière ; et

d) les études consacrées à la modernisation de l'industrie.

1- L'industrie manufacturière est-elle le moteur de la croissance économique ?

Selon les économistes structuralistes, l'industrie manufacturière présente une particularité qui en fait le moteur de la croissance économique. Les premières études économétriques ont testé cette idée et confirmé sa validité (Cornwall, 1977 ; Cripps and Tarling, 1973 ; Kaldor, 1967). Plus récemment, à partir d'un vaste échantillon de pays et de données afférentes à la période 1960-2004, Rodrik (2009) a montré que les parts de l'industrie dans le PIB et dans l'emploi sont associées à une croissance économique plus forte, ces résultats restant similaires lorsque l'échantillon est scindé en pays avancés et pays en développement. Même dans des pays comme l'Inde, où les parts des services dans le PIB et l'emploi sont en hausse et où de nombreux observateurs parlent des services comme du moteur de la croissance économique, Kathuria et Raj (2009) montrent que l'industrie manufacturière est sans conteste le véritable moteur dans les États indiens. Ces conclusions sont corroborées par d'autres études montrant la place prépondérante que l'industrie manufacturière continue d'occuper, même si l'expérience de l'Inde suggère que la spécialisation dans les services à forte valeur ajoutée et basés sur une main-d'œuvre qualifiée peut stimuler la croissance économique (Chandrasekhar, 2007 ; Kathuria and Raj, 2009 ; Ray, 2015).

Szirmai et Verspagen (2015) ont testé l'hypothèse du moteur de croissance à partir des données d'un vaste échantillon de pays développés et en développement, pour la période allant de 1950 à 2005. Ils estiment que l'industrie manufacturière est un moteur de croissance économique et que les services n'ont pas le même impact. Ils ont également analysé le rôle de l'accumulation de capacités dans l'industrialisation et la croissance économique, en ajoutant aux estimations du modèle Cornwall les effets de l'interaction entre un indicateur

d'accumulation de capacités (nombre moyen d'années de scolarisation de la population de plus de 15 ans) et la part de l'industrie manufacturière dans le PIB.

2-Dynamique des structures productives en Afrique centrale

Instable et fragile, la croissance est exposée aux chocs extérieurs. La croissance de l'Afrique centrale est plus instable et volatile que celle de l'Afrique en général, et très dépendante de la conjoncture économique mondiale. L'exposition aux chocs extérieurs se manifeste par les chutes d'activités entre 2009 et 2010, lors de la crise financière internationale, puis en 2013 avec la baisse des cours du pétrole. L'Afrique centrale dispose d'un potentiel colossal. Elle abrite l'un des poumons de la planète avec la forêt équatoriale et dispose de gisements encore inexploités de plus d'un millier de minerais, dont le pétrole. La région représente 11.5 % de la population africaine avec 144.6 millions de personnes en 2017 (CUA/OCDE, 2018). Son PIB oscille entre 0.28 % et 11.37 % de celui de l'Afrique de manière pro cyclique, en fonction des cours mondiaux du pétrole. Les profils de ses neuf pays s'avèrent très hétérogènes, allant de petits États insulaires comme la Guinée équatoriale et São Tomé et Príncipe à des pays enclavés comme le Tchad et la République centrafricaine, en passant par la vaste République démocratique du Congo (RD Congo), le poids lourd de la région, avec 78.7 millions d'habitants et là encore, d'innombrables potentiels.

Les bonnes performances en Afrique centrale n'ont pas d'impact positif sur le niveau de vie. L'Afrique centrale réalise de meilleurs scores que la moyenne africaine pour certains indicateurs tels que les investissements privés, les exportations et les investissements directs étrangers (IDE). L'investissement privé s'élève à 18.7 % du PIB entre 2009 et 2014, en raison des efforts de diversification et de la concrétisation, quoique lente, des partenariats public-privés (PPP), sans oublier l'amélioration progressive du climat des affaires. Cette tendance est maintenue sur les différentes périodes. En termes de PIB par habitant et d'investissement public, en revanche, les performances sont moins bonnes. Quant aux exportations, elles restent supérieures à celles de l'Afrique. L'Afrique centrale a reçu depuis 2010 plus d'IDE que le reste de l'Afrique, en raison de la bonne tenue des cours du pétrole entre 2013 et 2016, de l'implication des firmes multinationales et des incitations aux investissements privés.

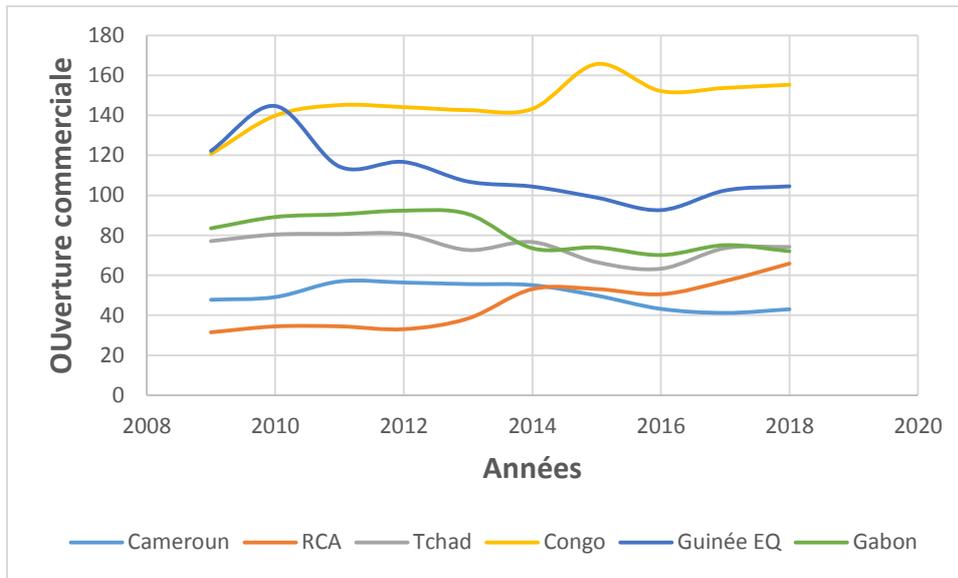
Tableau 4 : Evolution du degré d'ouverture commerciale des pays de la CEMAC

	Cameroun	RCA	Tchad	Congo	Guinée Eq	Gabon
2009	47,7725182	31,4942465	77,1094644	120,623399	122,212077	83,5045774
2010	49,1238553	34,430482	80,3907093	139,817599	144,668225	89,1576627
2011	56,9362989	34,4756183	80,6810749	145,118779	114,377347	90,4983773
2012	56,3871142	33,0594486	80,5756197	144,104415	116,675422	92,3428089
2013	55,6054772	38,3992876	72,6489158	142,604441	106,893285	90,6350361
2014	55,0647945	53,095092	76,6265232	143,239383	104,379199	73,520329
2015	49,869207	53,1451478	66,5641643	165,645863	98,8780592	73,9497815
2016	43,2045179	50,530644	63,2969251	152,142346	92,6007307	70,1333811
2017	41,1899669	57,1435457	73,5750082	153,700972	102,428258	75,0687404
2018	43,011283	65,8636469	74,2047537	155,287622	104,514602	72,0488818

Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Bien que la sous-région entreprenne des mesures pour un meilleur niveau de transformation structurelle, le constat reste encore très alarmiste à travers les résultats que nous présente le tableau ci-dessus les plus grands exportateurs de la zone CEMAC demeurent le Congo et la Guinée équatoriale, qui relèvent de meilleurs taux. Le Gabon et le Tchad en second lieu et le Cameroun et la RCA se retrouvent en dernière position avec taux très faibles. Mais de tout ceci un constat est à relever. Le Cameroun considéré comme la force de la sous-région ne parvient pas encore à s'identifier dans le commerce international, ce qui nous amène à croire que la population ne vit en majorité que des importations, ce qui entraîne solde extérieur négatif.

Graphique 8 : l'évolution du taux d'ouverture commerciale en zone CEMAC



Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

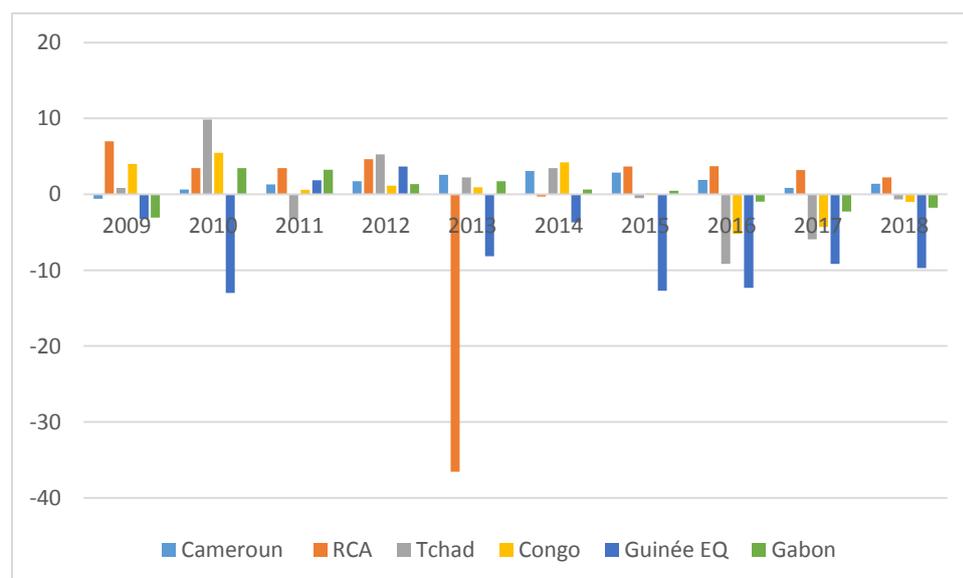
En observant l'évolution des courbes des différents pays de la zone CEMAC, nous relevons que les seuls pays qui n'ont connu qu'une augmentation de leurs taux d'ouverture commerciale ne sont rien d'autre que le Congo avec un taux qui augmente sur la période d'étude et malgré son très faible taux la RCA n'a connu qu'une augmentation, ce qui amène à dire que si ces pays continuent de mettre plus d'accent sur le secteur manufacturier, ils pourront être relevés aux meilleurs niveaux du constat. La Guinée équatoriale demeure le pays qui a connu une très forte baisse de son taux sur la période de l'étude qui a connu un fort taux entre 2009 et 2010 et qui a chuté à partir de 2010 jusqu'en 2016 et une légère augmentation jusqu'en 2018 (graphique5). Le Cameroun présente un niveau presque stable dans l'ensemble de la période dont la question est de savoir quels sont les freins à cette situation ?

Tableau 5: Evolution du PIB par tête des pays de la CEMAC

	Cameroun	RCA	Tchad	Congo	Guinée EQ	Gabon
2009	-0,57580602	6,97861312	0,82291941	3,99746567	-3,23811936	-3,08547427
2010	0,61937956	3,45868617	9,82604765	5,48579448	-12,981689	3,44940875
2011	1,31442705	3,44314497	-3,22747872	0,57060159	1,85927263	3,24610392
2012	1,7265535	4,63275672	5,27357399	1,14515618	3,65575584	1,33821344
2013	2,57771066	-36,5568196	2,21669838	0,92195161	-8,16073115	1,72091798
2014	3,06183608	-0,2828525	3,43301682	4,20534966	-3,68850197	0,61986238
2015	2,85576647	3,66382026	-0,49077402	0,12854666	-12,710583	0,4715702
2016	1,90102437	3,72266336	-9,1569664	-5,23741467	-12,3139744	-0,96879996
2017	0,85348603	3,20043122	-5,92877662	-4,29316468	-9,16737037	-2,29157574
2018	1,37919198	2,22474285	-0,67499556	-0,98943891	-9,71677537	-1,75503919

Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Graphique 6 : Evolution du PIB par tête des pays de la CEMAC



Source : Auteur à partir des données de la WDI 2020

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du taux de PIB/tête des pays de la zone CEMAC sur une période de 10 ans. Mais compte tenu de cette évolution, la RCA et le Tchad ont connu une légère augmentation de leurs niveaux de vie entre 2009 et 2010. Sauf que malgré l'année 2013 où la RCA a été le pays le plus vulnérable de la sous- région demeure l'un des pays qui gardent une certaine stabilité de leur PIB/ habitant, la Guinée équatoriale demeure le pays le plus exposé à très faible niveau de vie sur la période et cela s'explique par

la chute du cours du pétrole dans ce pays dont une faible diversification économique qui montre une destruction de richesse et qui entraîne une diminution de la croissance économique.

Section 2 : la méthodologie de la recherche

A- Présentation des modèles et leurs variables

Cette partie vise à présenter les données de l'étude et à mettre en exergue les modèles économétriques utilisés pour l'analyse des déterminants de l'emploi dans la zone CEMAC. Le choix du modèle de panel se justifie par le fait que les techniques d'estimation des données de panel présentent plusieurs avantages. En effet, outre leur capacité à prendre en compte l'hétérogénéité des unités ou individus (pays de la zone CEMAC), ils fournissent plus de variabilité et de précision et tiennent compte de l'influence des caractéristiques non observables, entraînant moins de risque de multi-colinéarité parmi les variables, plus de degrés de libertés et plus de performance.

a) Source des données

Les données utilisées dans les analyses sont issues d'une source à savoir : La WDI (2020) de la Banque Mondiale pour le taux de croissance du PIB, le taux d'emploi des femmes de plus de 15 ans, l'ouverture commerciale, l'inflation, Manu (la part du secteur manufacturier dans le revenu national), l'espérance de vie à la naissance.

b) Présentation des variables

Les variables d'étude retenus dans ce travail ont été choisis d'une part à la lumière de la revue empirique des auteurs ayant travaillé sur le sujet, et d'autre part par la disponibilité ou non de certaines variables.

Dans le but d'étudier les effets de la transformation structurelle des pays de la zone CEMAC, l'emploi a été mesurée suivant deux axes : l'emploi femme et l'emploi vulnérable. Par conséquent, on distingue deux variables dépendantes, deux variables exogènes et plusieurs variables de contrôle :

i – Les variables dépendantes

- L'emploi femme qui est la première variable dépendante du modèle traditionnellement utilisé pour capter le niveau d'emploi d'un pays donné. Qui représente le d'occupation de la population féminine de plus de 15 ans.

- L'emploi vulnérable qui représente l'ensemble de population du secteur informel. Il s'agit de la seconde variable utilisée pour mesurer l'emploi des pays de la CEMAC.

ii- Les variables exogènes

- Les variables exogènes de l'étude traduisent la transformation structurelle des pays de la CEMAC. Il s'agit précisément de :
- L'ouverture commerciale

La part du secteur manufacturier dans le revenu national (Manu)

iii- Les variables de contrôle

Les variables de contrôle sont des variables qui influencent notre variable d'intérêt, mais qui ne sont pas intéressantes du point de vue des objectifs de l'étude.

- Les variables de contrôle retenues pour l'emploi femme de plus de 15 ans et emploi vulnérable sont : l'espérance de vie à la naissance, le PIB par tête et l'inflation.

Présentation des études empiriques antérieures

Avant de procéder à une évaluation empirique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC, il est important de présenter quelques travaux similaires menés par d'autres auteurs avant nous. (DJAHINI et Komi,2019) ont travaillé sur « la transformation structurelle sur l'emploi en Afrique subsaharienne ». Ces travaux nous ont servis de référence pour mener à bien notre recherche dans le cadre de notre étude en zone CEMAC.

Analyse empirique des effets de la transformation structurelle de l'économie sur la création d'emplois

Présentation des données et analyse préliminaire Les données utilisées pour les analyses empiriques proviennent essentiellement de trois sources : la base sur les indicateurs de développement de la Banque Mondiale (WDI). Alors que les données sur le capital humain sont issues de la base de FERDI, celles sur les emplois proviennent de la base GET de l'OIT et les autres variables sont tirées du WDI. Le tableau 4 de l'annexe présente les données et leurs sources ainsi que certaines statistiques descriptives. Notre analyse porte sur 41 pays africains et couvre la période allant de 1991 à 2014. Le choix de la période est essentiellement guidé par la disponibilité des données. La première étape consiste à analyser les propriétés des données afin de ne pas se tromper sur les relations entre les variables et éviter des estimations fallacieuses. Pour ce faire, nous testons la stationnarité en procédant aux tests de racines unitaires les plus appropriés après avoir testé la dépendance transversale. En effet, il existe de nos jours deux générations de tests de stationnarité. Alors que les tests dits de premières générations (Levin, et al. (2002, LLC) ; Im, et al. (2003, IPS) ou encore Hadri (2000))

reposent sur l'hypothèse d'indépendance transversale, les tests dits de secondes générations (Pesaran (2003, CADF), Pesaran (2007, CIPS) entre autres) sont quant à eux, robustes à la dépendance transversale. Ainsi, il convient de tester la dépendance transversale afin de pouvoir choisir la catégorie de tests de racines unitaires à mettre en œuvre. Pesaran (2015) développe un test qui permet de Vérifier de tester la dépendance transversale. Le test proposé par Pesaran (2015) repose sur l'hypothèse nulle d'indépendance transversale. Le tableau 1 ci-après présente les résultats du test de dépendance transversale de Pesaran (2015). Les résultats révèlent une dépendance transversale et nous conduisent au choix d'un test de racine unitaire de seconde génération.

Tableau 1 : Test de dépendance transversale de Pesaran (2015)

Variables	CD (Probabilité)	Dépendance transversale
Transformation structurelle	130,491 (0,00)	Oui
Emploi total	140,207 (0,00)	Oui
Emplois des femmes	140,007 (0,00)	Oui
Emplois des jeunes	139,841 (0,00)	Oui
Emplois stables	136,748 (0,00)	Oui
Inflation	83,328 (0,00)	Oui
Capital humain	136,856 (0,00)	Oui
Niveau de développement	140,096 (0,00)	Oui
Ouverture commerciale	133,066 (0,00)	Oui

L'hypothèse nulle du test de Pesaran (2015) est l'indépendance transversale

Source : Auteur

Variables CD (Probabilité) Dépendance transversale L'hypothèse nulle du test de Pesaran (2015) est l'indépendance transversale Source : Auteur Bien qu'il existe plusieurs de tests de racine unitaire de deuxième génération, la taille relativement petite de nos données nous conduit à privilégier le test de Pesaran (2007, CIPS). En effet, les simulations montrent que le test de racine unitaire de Pesaran (2007) a une taille et une puissance satisfaisantes, même pour des valeurs relativement faibles de N et T. Les résultats consignés dans le tableau 2 ci-après montrent que la plupart de nos variables sont intégrées d'ordre 1. En particulier, les

variables relatives à la transformation structurelle et les emplois sont toutes I(1) à l'exception des emplois stables qui sont stationnaires à niveau c'est à-dire I(0). Il convient donc de tester l'existence d'une possible relation de long terme entre la transformation structurelle et la création d'emplois en procédant à l'analyse de la Co intégration.

Tableau 2 : Test de racine unitaire de Pesaran (2007) CIPS

Variables	En niveau				En différence première			
	(1)	(2)	(3)	I(0)	(1)	(2)	(3)	I(1)
Transformation structurelle	-1,477	-1,744	-2,65 ^b	Non	-4,498 ^a	-4,605 ^a	-4,642 ^a	Oui
Emploi total	-1,487	-1,497	-1,866	Non	-3,116 ^a	-3,327 ^a	-3,669 ^a	Oui
Emplois femmes	-1,726 ^a	-1,888	-1,794	Non	-3,235 ^a	-3,401 ^a	-3,906 ^a	Oui
Emplois des jeunes	-1,648 ^b	-1,998	-2,052	Non	-3,562 ^a	-3,688 ^a	-3,911 ^a	Oui
Emplois stables	-4,675 ^a	-4,779 ^a	-4,99 ^a	Oui				
Inflation	-3,377 ^a	-3,517 ^a	-3,98 ^a	Oui				
Capital humain	-0,946	-1,346	-2,005	Non	-2,471 ^a	-2,953 ^a	-2,875 ^a	Oui
Niveau de développement	-1,305	-1,599	-2,097	Non	-3,495 ^a	-4,078 ^a	-4,365 ^a	Oui
Ouverture commerciale	-1,507	-1,654	-2,383	Non	-4,758 ^a	-4,728 ^a	-4,816 ^a	Oui

L'hypothèse nulle du test de CIPS est la non-stationnarité. (1), (2) et (3) désignent respectivement sans trend ni constante, avec constante sans trend et avec constante et trend. a, b et c dénotent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%.

Source : Auteur

La seconde étape de l'analyse est donc de procéder à tester la Co intégration afin de s'assurer de l'existence ou non d'une relation de long terme entre les variables. Plusieurs tests dont Pedroni (1999), Kao (1999) ou encore Bai et Ng (2001). Le présent article privilégie le test de Co intégration de Kao (1999) qui propose des tests de l'hypothèse nulle d'absence de Co intégration de types Dickey-Fuller et Dickey-Fuller Augmenté. Les résultats des tests de Kao (1999) présentés révèlent l'existence d'une relation de long terme entre la transformation structurelle et l'emploi en ASS. La troisième étape de notre analyse est donc de déterminer les relations de long terme entre la transformation structurelle et la capacité des pays de l'ASS à générer de l'emploi.

- **Évaluation de la relation de long terme entre la transformation structurelle et l'emploi** Pour évaluer empiriquement les effets de long terme de la transformation structurelle sur l'emploi, nous estimons le modèle économétrique ci-dessous :

$$Emp_{i,t} = \alpha_i + \lambda_i Emp_{i,t-1} + \beta' x_{i,t} + \mu_{i,t}$$

$$\mu_{i,t} = \gamma_i f_t + e_{i,t}$$

Où t est un facteur commun non observé et les erreurs idiosyncratiques, est faiblement dépendantes. Emp désigne le taux d'emplois, Emp_{t-1} le retard de la variable taux d'emplois (introduite pour tenir compte du fait qu'à mesure que l'économie tend vers le plein emploi du facteur travail, elle génère de moins en moins de nouveaux emplois), $Manu$ est la part du secteur manufacturier dans le produit intérieur brut que nous avons utilisé comme proxy de la transformation structurelle suivant Mijiyawa (2017) ou encore McMillan et Rodrik (2014). x est un vecteur de variables de contrôle incluant le taux d'inflation, le niveau du capital humain, le niveau de développement capté par le logarithme du PIB par tête ou encore le degré d'ouverture commerciale. Ces variables de contrôle ont été identifiées à travers l'abondante littérature sur les déterminants macroéconomiques de l'emploi. La nature de nos données requiert l'estimation d'un modèle dynamique en présence des effets corrélés communs et de dépendance transversale proposé par Chudik et Pesaran (2015). En effet, comme dans un modèle dynamique la variable dépendante retardée n'est pas strictement exogène, l'approche des Effets Corrélés Communs (Common Correlated Effects - CCE) suggérée par Pesaran (2006) pour estimer les modèles de panel en présence de la dépendance transversale devient inconsistante. Chudik et Pesaran (2015) montrent que l'estimateur gagne en cohérence si on y ajoute un retard des moyennes transversales de sorte que le modèle à estimer devienne :

$$Emp_{i,t} = \alpha_i + \lambda_i Emp_{i,t-1} + Manu + \beta' x_{i,t} + \sum_{i=0}^p \gamma_i' \bar{z}_{t-1} + \varepsilon_{i,t}$$

L'équation 2 est estimée avec l'estimateur des Effets Corrélés Communs Dynamiques (Dynamic Common Correlated Effects – DCCE) proposé par Chudik et Pesaran (2015). La technique des Pooled Mean Group (PMG) a été privilégiée et la méthode d'ajustement récursive moyenne est appliquée pour corriger le biais de petit échantillon. Le tableau 3 ci-après présente les principaux résultats obtenus à l'issue de l'analyse. La première colonne présente les principales variables intégrées dans les estimations. Les trois dernières colonnes présentent les coefficients issus de l'estimation en prenant respectivement comme variable dépendante le taux d'emplois général, le taux d'emplois des femmes, le taux d'emplois des jeunes et du taux d'emplois stables. Il ressort de l'analyse des résultats comme l'on peut s'y attendre, que la variable retardée des différents taux d'emplois a un coefficient négatif et significatif pour l'ensemble des estimations. Cela montre en effet qu'à mesure que l'économie tend vers le plein emploi du facteur travail, sa capacité à générer de nouveaux emplois s'amenuise. Les résultats montrent que la transformation structurelle à travers le

développement du secteur manufacturier a un effet de long terme positif sur la création d'emplois en ASS. Cet effet est bien plus important pour les jeunes et femmes. En outre, le développement du secteur manufacturier contribue largement à la création d'emplois stables sur le continent. Ces résultats sont conformes à ceux généralement obtenus dans la littérature (Yang et Shao, 2017 ; Alcorta 2015 ; Szirmai & Verspagen, 2015 ; Lavopa et Szirmai, 2012 ; entre autres) et confirment l'importance du secteur manufacturier pour les économies africaines. L'autre résultat qu'il convient de mettre en exergue est la présence d'une sorte de courbe de Philips en ASS. En effet, il semble exister une relation positive entre l'inflation et le taux d'emplois suivant toutes nos estimations. Toutefois, l'on doit être prudent sur l'interprétation d'un tel résultat puisque cette relation positive peut être due à une certaine maîtrise de l'inflation sur le continent et peut disparaître au-delà d'un seuil critique d'inflation.

Tableau 3 : Estimation des relations de long terme entre la transformation structurelle et l'emploi en ASS.

Variables	Taux d'emplois total	Taux d'emplois des femmes	Taux d'emplois des Jeunes	Taux d'emplois stables
Emplois retardé	-0,359964*** (0,06916)	-0,4359964*** (0,0691689)	-0,35619*** (0,0850585)	-0,573827*** (0,0723662)
Transformation structurelle	0,0777022*** (0,0350131)	0,0829076** (0,0333045)	0,0821252** (0,0103123)	0,0923662*** (0,0350675)
Inflation	0,0612535* (0,0367647)	1,606586*** (0,438332)	3,374803*** (0,940946)	0,709807*** (0,032102)
Capital humain	0,0473613** (0,0238614)	0,0739973** (0,0350675)	0,0766658* (0,0421)	0,086758** (0,045082)
Niveau de développement	1,232485 (0,9523387)	1,232485 (0,9523387)	1,207793 (1,636904)	1,906762 (1,733971)
Ouverture commerciale	0,0046734 (0,0069186)	-0,0005368 (0,0044197)	0,002519 (0,0063529)	0,0046734 (0,0069186)
Constante	-0,7275*** (0,500519)	-0,7275313 (0,500519)	0,9628178** (0,4460653)	-1,146702** (0,5626924)
R²	0,58	0,58	0,64	0,65
Root MSE	0,63	0,630	0,85	0,92
Nombre de pays	41	41	41	41
N	902	902	902	902

*Note : ***, ** et * dénotent respectivement significativité à 1%, 5% et 10%. Les valeurs en parenthèses sont les écarts-types.*

Source : Auteur

Enfin, le capital humain a également un effet positif sur l'emploi dans son ensemble. Il convient de préciser l'influence du capital humain est bien plus important sur le taux d'emplois stables. Cela montre que le développement du capital humain permettra de réduire la vulnérabilité des emplois en ASS.

B- La méthode d'estimation du modèle de transformation structurelle sur l'emploi en CEMAC

Les données que nous avons sélectionnées renferment les caractéristiques mentionnées ci-dessus, ce qui nous conduit à opter pour une analyse des données de panel, Baltagi (2008). Il est important de souligner que les modèles des données de panel sont devenus incontournables en macroéconomie pour étudier ou appréhender un phénomène donné qui s'étend simultanément dans l'espace et dans le temps.

Afin de mettre en exergue les effets de la transformation structurelle sur l'emploi des pays de la zone CEMAC, aussi bien dans l'optique de l'emploi femme et l'emploi vulnérable, nous avons estimé un modèle économétrique pour chaque dimension : le choix du modèle le plus adapté à l'évidence des observations s'effectue de la manière suivante :

- Première étape :

Nous avons utilisé des tests de spécification de Fisher pour déterminer la nature du modèle le mieux adapté au jeu de données sélectionnées pour la modélisation économétrique.

- Deuxième étape :

Elle consiste en l'estimation du modèle obtenu à l'étape précédente et à l'interprétation du signe et de la significativité des coefficients obtenus.

a) Cadre conceptuel du modèle

Après l'analyse de la revue de littérature pour identifier les variables à inclure dans notre modèle, nous avons retenu un échantillon de variables susceptibles d'influencer pour chaque modèle retenu la variable dépendante. Nous avons :

- Pour le modèle de l'emploi femme de plus 15 ans :

$$\text{EmplF}_{i,t,15+} = \alpha_0 + \beta_1 \text{INFL}_{it} + \beta_2 \text{PIB}/\text{tête}_{it} + \text{Manu}_{it} + \beta_3 \text{ESPVIE}_{it} + \beta_4 \text{OUVCOM}_{it} + \beta_5 \text{EMPL}_{i,t-1} + \varepsilon_{it}$$

Où

Empl_{it}15+, l'emploi des femmes de plus de 15 ANS

INFL_{it}, le taux d'inflation

PIB/tête_{it} le niveau de revenu par habitant

Manu_{it} la part du secteur manufacturier dans le revenu national

ESPVIE_{it} l'espérance de vie à la naissance

OUVCOM_{it} ouverture commerciale et en fin **EMPL_{i,t-1}**, le retard d'emploi

- ✓ i désigne chacun des 6 pays de la CEMAC ;
- ✓ t parcourt la période d'étude de 2009 à 2018 ;
- ✓ α_i Désigne l'effet individuel du pays i ;
- ✓ $\beta_i, i = 0 \dots 5$ désignent des paramètres réels ;
- ✓ \mathcal{E}_t Les autres variables expliquant l'emploi femme de plus de 15 ans mais qui ne sont prises en compte par le modèle.

- Pour le modèle d'emploi vulnérable

. Dans le cas d'une fonction linéaire, on obtient l'écriture suivante :

$$\mathbf{Empl}_{v_{it}} = \alpha_0 + \beta_1 \mathbf{INFL}_{it} + \beta_2 \mathbf{PIB}/\mathbf{tete}_{it} + \mathbf{Manu}_{it} + \beta_3 \mathbf{ESPVIE}_{it} + \beta_4 \mathbf{OUVCOM}_{it} + \beta_5 \mathbf{EMPL}_{i,t-1} + \mathcal{E}_{it}$$

b) Test de spécification

Pour choisir le type de modèle économétrique approprié, nous faisons recours au test de spécification. Par conséquent, il consiste ici à déterminer lequel des 3 modèles (moindres carrés ordinaires, modèle à effets fixes et modèle à effets aléatoires) est le mieux adapté par rapport à nos données. Nous allons passer aux données de panel qu'après avoir résolu le problème du choix du modèle qui répond à nos attentes économétriques. Ces tests vont nous permettre de conclure avec exactitude si le modèle théorique étudié est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays de la CEMAC.

Pour le faire, il existe plusieurs tests disponibles pour discriminer le modèle des moindres carrés ordinaires, le modèle à effet fixes et le modèle à effets aléatoires. Parmi ces tests, on compte le test de Fisher, le test d'Hausman et le test de Breusch-Pagan. Le test qui sera retenu ici est le test de Hausmann.

CHAPITRE 4

RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

INTRODUCTION

La vérification des modèles macroéconomiques nous a permis de voir l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femme et sur l'emploi vulnérable. Cela nous a permis de comprendre la nécessité de l'employabilité des femmes dans la scène économique ou dans l'activité économique et la réduction de l'emploi vulnérable, c'est-à-dire offrir les emplois stables et rémunérés.

SECTION 1 : LES RESULTATS MACROECONOMIQUES

Test de stationnarité

Panel unit root test: Summary

Series: _EMPLF15PLF

Date: 05/11/21 Time: 22:51

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects, individual linear trends

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Method	Statistic	Prob.**	Cross-sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-23.3502	0.0000	6	47
Breitung t-stat	2.10699	0.9824	6	41
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-4.70177	0.0000	6	47
ADF - Fisher Chi-square	45.0293	0.0000	6	47
PP - Fisher Chi-square	56.8474	0.0000	6	47

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Panel unit root test: Summary

Series: _ESPVIE

Date: 05/11/21 Time: 22:58

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0 to 1

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Method	Statistic	Prob.**	Cross- sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-2.02332	0.0215	6	52
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-0.37236	0.3548	6	52
ADF - Fisher Chi-square	24.3059	0.0185	6	52
PP - Fisher Chi-square	57.2135	0.0000	6	54

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Panel unit root test: Summary

Series: _INFL

Date: 05/11/21 Time: 22:58

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Balanced observations for each test

Method	Statistic	Prob.**	Cross- sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-4.47222	0.0000	6	54
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-3.02356	0.0012	6	54
ADF - Fisher Chi-square	31.2217	0.0018	6	54
PP - Fisher Chi-square	31.2613	0.0018	6	54

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Panel unit root test: Summary

Series: D(_MANU)

Date: 05/11/21 Time: 22:59

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0 to 1

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Method	Statistic	Prob.**	Cross-sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-5.46156	0.0000	6	46
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-1.90211	0.0286	6	46
ADF - Fisher Chi-square	26.3137	0.0097	6	46
PP - Fisher Chi-square	32.8136	0.0010	6	47

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Panel unit root test: Summary

Series: D(_OUVCOM)

Date: 05/11/21 Time: 22:59

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0 to 1

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Method	Statistic	Prob.**	Cross-sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-3.50368	0.0002	6	47
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-1.62176	0.0524	6	47
ADF - Fisher Chi-square	23.0324	0.0275	6	47
PP - Fisher Chi-square	42.4150	0.0000	6	48

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Panel unit root test: Summary

Series: _PIBTETE

Date: 05/11/21 Time: 23:00

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0 to 1

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Method	Statistic	Prob.**	Cross- sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-3.64393	0.0001	6	53
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-1.33553	0.0909	6	53
ADF - Fisher Chi-square	18.3616	0.1051	6	53
PP - Fisher Chi-square	20.2588	0.0623	6	54

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Nous constatons que d'après les résultats toutes les variables de notre étude sont Co intégrées entre elles. Cela signifie que notre modèle estimatif, donc stationnaire nous a donné de bons résultats.

Panel unit root test: Summary

Series: _VULEMPLTOTAL

Date: 05/11/21 Time: 23:00

Sample: 2009 2018

Exogenous variables: Individual effects, individual linear trends

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on MAIC: 0

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

Balanced observations for each test

Method	Statistic	Prob.**	Cross- sections	Obs
Null: Unit root (assumes common unit root process)				
Levin, Lin & Chu t*	-210.769	0.0000	6	54
Breitung t-stat	2.56726	0.9949	6	48
Null: Unit root (assumes individual unit root process)				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-60.1115	0.0000	6	54
ADF - Fisher Chi-square	20.4013	0.0599	6	54

PP - Fisher Chi-square 20.3677 0.0604 6 54

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Le test de stationnarité sur le modèle d'emploi vulnérable confirme nos hypothèses sur la réduction de la vulnérabilité de l'emploi.

tableau de statistiques descriptive

	EMPLF15PL	_ESPVIE	_INFL	_MANU	_OUVCOM	_PIBTETE
	US					
Mean	55.51398	56.82086	0.936837	13.50342	83.40609	-0.754258
Median	62.21100	56.64200	1.599289	16.68703	75.06874	0.921952
Maximum	70.06300	66.18700	24.90653	25.75060	165.6459	9.826048
Minimum	28.58400	46.71900	-29.69107	0.972748	31.49425	-36.55682
Std. Dev.	12.90830	5.150543	9.863300	7.344060	35.83050	6.789263
Skewness	-1.163354	0.004724	-0.576684	-0.480656	0.603593	-2.786141
Kurtosis	3.006937	2.088372	4.419877	1.800797	2.395596	14.44076
Jarque-Bera	13.30847	2.043256	8.226346	5.807100	4.480562	398.1058
Probability	0.001289	0.360008	0.016356	0.054828	0.106429	0.000000
Sum	3275.325	3352.431	55.27337	796.7017	4920.959	-44.50122
Sum Sq. Dev.	9664.199	1538.629	5642.512	3128.243	74461.83	2673.458
Observations	59	59	59	59	59	59

	VULEMPLT	_ESPVIE	_INFL	_MANU	_OUVCOM	_PIBTETE
	OTAL					
Mean	74.12547	56.82086	0.936837	13.50342	83.40609	-0.754258
Median	77.13800	56.64200	1.599289	16.68703	75.06874	0.921952
Maximum	93.39600	66.18700	24.90653	25.75060	165.6459	9.826048
Minimum	31.36800	46.71900	-29.69107	0.972748	31.49425	-36.55682
Std. Dev.	20.75296	5.150543	9.863300	7.344060	35.83050	6.789263
Skewness	-1.268431	0.004724	-0.576684	-0.480656	0.603593	-2.786141
Kurtosis	3.329315	2.088372	4.419877	1.800797	2.395596	14.44076
Jarque-Bera	16.08761	2.043256	8.226346	5.807100	4.480562	398.1058
Probability	0.000321	0.360008	0.016356	0.054828	0.106429	0.000000
Sum	4373.403	3352.431	55.27337	796.7017	4920.959	-44.50122
Sum Sq. Dev.	24979.75	1538.629	5642.512	3128.243	74461.83	2673.458
Observations	59	59	59	59	59	59

Les résultats de notre statistique descriptive nous permettent de dire que : au niveau de la moyenne de nos variables, nous constatons que la moyenne du PIB /tête est négative. Ce qui signifie que le bien-être de l'individu est dégradé.

Test de HAUSMANN

Le test de spécification d'**Hausman** (1978) peut être appliqué à des nombreux problèmes de spécification en économétrie. Son application la plus répandue est celle rencontrée en données de panel pour discriminer les effets fixes et aléatoires. Dans notre cas, l'hypothèse testée concerne la corrélation entre les effets fixes et les variables :

$$H_0 : E(\alpha_i/x_i) = 0$$

$$H_1 : E(\alpha_i/x_i) \neq 0$$

Par conséquent, l'hypothèse nulle est la présence d'effets aléatoires et le rejet de cette hypothèse conduit à l'estimation d'un modèle à effets fixes, la statistique du test à l'hypothèse nulle suivant une loi du X^2 à N-1 degrés de libertés.

Pour l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi, le test de spécification de Hausman dont les résultats sont présentés au Tableau 7.

En définitive, les tests de spécification de Fisher pour le modèle à effet individuel, et de Hausman pour le modèle à effets individuel nous permettent de conclure au seuil de significativité de 5% que le modèle à effets fixes est le plus approprié pour modéliser l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi des pays de la zone CEMAC.

Partie plus de 15 ans femmes

Correlated Random Effects - Hausman Test

Equation: Untitled

Test cross-section random effects

	Chi-Sq.		
Test Summary	Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	0.000000	6	1.0000

* Cross-section test variance is invalid. Hausman statistic set to zero.

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
_EMPLF15PLF(-1)	0.451746	0.451746	-0.000000	NA
_INFL	-0.005228	-0.005228	-0.000000	NA
_ESPVIE	0.124580	0.124580	-0.000000	NA
D(_MANU)	0.012652	0.012652	-0.000000	NA
D(_OUVCOM)	-0.006251	-0.006251	-0.000000	NA
_PIBTETE	-0.008578	-0.008578	-0.000000	NA

Cross-section random effects test equation:

Dependent Variable: _EMPLF15PLF

Method: Panel Least Squares

Date: 05/11/21 Time: 22:36

Sample (adjusted): 2011 2018

Periods included: 8

Cross-sections included: 6

Total panel (unbalanced) observations: 47

La présentation du test de Hausmann sur les femmes âgées de plus de 15 ans nous permet de constater que toutes les probabilités sont positives sur la co-intégration de l'emploi des femmes de plus de 15 ans. Mais en ce qui concerne la transformation structurelle n'a pas d'effet sur l'emploi des femmes de plus de 15 ;

Vulnérabilité

Correlated Random Effects - Hausman Test

Equation: Untitled

Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq.		
	Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	4.250876	6	0.6428

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
_VULEMPLTOTAL(-1)	0.839257	0.868118	0.000197	0.0398
_INFL	-0.002360	-0.002459	0.000000	0.0477
_ESPVIE	0.017138	0.022485	0.000007	0.0436
D(_MANU)	0.015814	0.016335	0.000000	0.0408

TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET EMPLOI EN CEMAC

D(_OUVCOM)	-0.001449	-0.001738	0.000000	0.0399
_PIBTETE	-0.010305	-0.010355	0.000000	0.1232

Cross-section random effects test equation:

Dependent Variable: _VULEMPLTOTAL

Method: Panel Least Squares

Date: 05/11/21 Time: 22:44

Sample (adjusted): 2010 2018

Periods included: 9

Cross-sections included: 6

Total panel (unbalanced) observations: 53

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	10.81106	3.086541	3.502646	0.0011
_VULEMPLTOTAL(-1)	0.839257	0.034281	24.48161	0.0000
_INFL	-0.002360	0.002199	-1.072902	0.2896
_ESPVIE	0.017138	0.016192	1.058434	0.2961
D(_MANU)	0.015814	0.009770	1.618608	0.1132
D(_OUVCOM)	-0.001449	0.002193	-0.660739	0.5125
_PIBTETE	-0.010305	0.002880	-3.578316	0.0009

Le test de Hausmann sur la vulnérabilité de l'emploi nous permet de constater que les variables sont effectivement corrélées entre elles à travers les probabilités. Cela signifie que :

Dependent Variable: _EMPLF15PLUS

Method: Panel Least Squares

Date: 05/11/21 Time: 22:16

Sample (adjusted): 2010 2018

Periods included: 9

Cross-sections included: 6

Total panel (unbalanced) observations: 53

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	24.85733	3.745359	6.636835	0.0000
_EMPLF15PLUS(-1)	0.415986	0.066885	6.219460	0.0000
_INFL	-0.006205	0.006339	-0.978904	0.3334
_ESPVIE	0.134107	0.040711	3.294114	0.0020
D(_MANU)	0.015221	0.027051	0.562666	0.5767
D(_OUVCOM)	-0.006883	0.006011	-1.145017	0.2588
_PIBTETE	-0.009036	0.007892	-1.144945	0.2589

Estimations transformation structurelle

Emploi femme plus de 15 ans : EFFET FIXE

Dependent Variable: _EMPLF15PLUS

Method: Panel Least Squares

Date: 05/11/21 Time: 22:16

Sample (adjusted): 2010 2018

Periods included: 9

Cross-sections included: 6

Total panel (unbalanced) observations: 53

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	24.85733	3.745359	6.636835	0.0000
_EMPLF15PLUS(-1)	0.415986	0.066885	6.219460	0.0000
_INFL	-0.006205	0.006339	-0.978904	0.3334
_ESPVIE	0.134107	0.040711	3.294114	0.0020
D(_MANU)	0.015221	0.027051	0.562666	0.5767
D(_OUVCOM)	-0.006883	0.006011	-1.145017	0.2588
_PIBTETE	-0.009036	0.007892	-1.144945	0.2589

Effects Specification

Cross-section fixed (dummy variables)

R-squared	0.999415	Mean dependent var	55.57208
Adjusted R-squared	0.999258	S.D. dependent var	12.86497
S.E. of regression	0.350449	Akaike info criterion	0.936910
Sum squared resid	5.035408	Schwarz criterion	1.383014
Log likelihood	-12.82811	Hannan-Quinn criter.	1.108460
F-statistic	6366.830	Durbin-Watson stat	1.002831
Prob(F-statistic)	0.000000		

Effet aléatoire

Dependent Variable: _EMPLF15PLUS

Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)

Date: 05/11/21 Time: 22:22

Sample (adjusted): 2010 2018

Periods included: 9

Cross-sections included: 6

Total panel (unbalanced) observations: 53

Wansbeek and Kapteyn estimator of component variances

Cross-section weights (PCSE) standard errors & covariance (d.f. corrected)

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	23.45407	5.091195	4.606791	0.0000
_EMPLF15PLUS(-1)	0.451746	0.072741	6.210344	0.0000
_INFL	-0.005228	0.005469	-0.955878	0.3441
_ESPVIE	0.124580	0.042285	2.946218	0.0050
D(_MANU)	0.012652	0.020739	0.610087	0.5448
D(_OUVCOM)	-0.006251	0.004888	-1.278837	0.2074
_PIBTETE	-0.008578	0.006255	-1.371366	0.1769

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	8.538343	0.9983
Idiosyncratic random	0.350449	0.0017

Weighted Statistics

R-squared	0.741339	Mean dependent var	0.767733
Adjusted R-squared	0.707601	S.D. dependent var	0.646655
S.E. of regression	0.349187	Sum squared resid	5.608844
F-statistic	21.97315	Durbin-Watson stat	0.927694
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.666091	Mean dependent var	55.57208
Sum squared resid	2873.755	Durbin-Watson stat	0.001811

A partir de nos résultats nous constatons entre les deux effets (aléatoires et fixe) une différence de résultats sur l'employabilité femme :

- Sur l'effet fixe nous avons une probabilité supérieure à 50%
- Sur l'effet aléatoire nous avons une probabilité inférieure à 50% ;

Ceci nous permet de confirmer que l'effet fixe sur l'employabilité de la femme est le modèle recommandé dans le cadre de cette étude.

D'après les résultats des estimations nous constatons que la transformation structurelle permet l'employabilité femme .Dont l'hypothèse est vérifiée.

Vulnérabilité d'emplois: à effet fixe

Dependent Variable: _VULEMPLTOTAL
 Method: Panel Least Squares
 Date: 05/11/21 Time: 22:26
 Sample (adjusted): 2010 2018
 Periods included: 9
 Cross-sections included: 6
 Total panel (unbalanced) observations: 53

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	10.81106	3.086541	3.502646	0.0011
_VULEMPLTOTAL (-1)	0.839257	0.034281	24.48161	0.0000
_INFL	-0.002360	0.002199	-1.072902	0.2896
_ESPVIE	0.017138	0.016192	1.058434	0.2961
D(_MANU)	0.015814	0.009770	1.618608	0.1132
D(_OUVCOM)	-0.001449	0.002193	-0.660739	0.5125
_PIBTETE	-0.010305	0.002880	-3.578316	0.0009

Effects Specification

Cross-section fixed (dummy variables)

R-squared	0.999970	Mean dependent var	74.03506
Adjusted R-squared	0.999962	S.D. dependent var	20.81163
S.E. of regression	0.128940	Akaike info criterion	-1.062834
Sum squared resid	0.681643	Schwarz criterion	-0.616731
Log likelihood	40.16511	Hannan-Quinn criter.	-0.891284
F-statistic	123150.6	Durbin-Watson stat	1.451018
Prob(F-statistic)	0.000000		

Effet aléatoire

Dependent Variable: _VULEMPLTOTAL
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 05/11/21 Time: 22:28
 Sample (adjusted): 2010 2018
 Periods included: 9
 Cross-sections included: 6
 Total panel (unbalanced) observations: 53
 Wallace and Hussain estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
----------	-------------	------------	-------------	-------

TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET EMPLOI EN CEMAC

C	-2.609365	1.245686	-2.094722	0.0417
_VULEMPLTOTAL (-				
1)	1.005758	0.005660	177.6986	0.0000
_INFL	-0.003399	0.002742	-1.239559	0.2214
_ESPVIE	0.035925	0.016447	2.184268	0.0341
D(_MANU)	0.019236	0.012255	1.569634	0.1234
D(_OUVCOM)	-0.003227	0.002718	-1.187146	0.2413
_PIBTETE	-0.011196	0.003586	-3.121915	0.0031

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	0.219278	0.6459
Idiosyncratic random	0.162370	0.3541

Weighted Statistics

R-squared	0.999070	Mean dependent var	17.89793
Adjusted R-squared	0.998949	S.D. dependent var	5.041884
S.E. of regression	0.162491	Sum squared resid	1.214557
F-statistic	8238.573	Durbin-Watson stat	1.117326
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.999864	Mean dependent var	74.03506
Sum squared resid	3.064527	Durbin-Watson stat	0.442827

Dependent Variable: _VULEMPLTOTAL				
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)				
Date: 05/11/21 Time: 22:28				
Sample (adjusted): 2010 2018				
Periods included: 9				
Cross-sections included: 6				
Total panel (unbalanced) observations: 53				
Wansbeek and Kapteyn estimator of component variances				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	8.369922	3.215283	2.603168	0.0124
_VULEMPLTOTAL (-				
1)	0.868118	0.031276	27.75631	0.0000
_INFL	-0.002459	0.002199	-1.118524	0.2692
_ESPVIE	0.022485	0.015974	1.407634	0.1660
D(_MANU)	0.016335	0.009767	1.672498	0.1012

D(_OUVCOM)	-0.001738	0.002188	-0.794286	0.4311
_PIBTETE	-0.010355	0.002880	-3.595683	0.0008
	Effects Specification			
			S.D.	Rho
Cross-section random			3.646715	0.9988
Idiosyncratic random			0.128940	0.0012
	Weighted Statistics			
R-squared	0.954980	Mean dependent var		0.880726
Adjusted R-squared	0.949108	S.D. dependent var		0.567588
S.E. of regression	0.127885	Sum squared resid		0.752315
F-statistic	162.6298	Durbin-Watson stat		1.373060
Prob(F-statistic)	0.000000			
	Unweighted Statistics			
R-squared	0.981175	Mean dependent var		74.03506
Sum squared resid	423.9901	Durbin-Watson stat		0.002436

En ce qui concerne l'emploi vulnérable, les résultats nous confirment que :

- Sur le modèle à effet fixe, on obtient une probabilité de 11%
- Sur le modèle à effet aléatoire on obtient une probabilité de 10% ;

Par conséquent, le modèle à effet fixe est recommandé dans le cadre de notre étude. Suivant le test de stationnarité nous pouvons conclure que notre hypothèse sur la réduction de la vulnérabilité de l'emploi est vérifiée.

Section 2: les recommandations macroéconomiques

Au vue de nos résultats, nous constatons que le niveau d'inflation agit négativement sur la vulnérabilité de l'emploi mais aussi sur l'emploi femme. De plus, nous remarquons une ouverture commerciale négative et un PIB/tête négatif. Ceci nous amène à proposer à nos économies de la zone CEMAC de pouvoir accélérer le processus de transformation structurelle qui permettra une ouverture commerciale plus accessible et de relever le niveau de vie de la population. Car, Barro (1990) nous permet de voir que les infrastructures permettent à un pays de se développer et d'avoir accès à l'employabilité. À cet effet, nous suggérons que le continent accélère son processus de transformation structurelle en orientant principalement

vers le développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre telles que les industries du bois, du papier ou encore du textile qui nécessitent généralement forte quantité de main-d'œuvre, la plupart du temps non qualifiée ou sans une qualification particulière. En mettant l'accent sur la croissance de ces industries, il est possible d'absorber le surplus croissant de travailleurs non qualifiés. Au regard de l'importance du secteur agricole en Afrique centrale, le développement de l'industrie agroalimentaire s'avère également primordial sur le continent. Ce type d'industrie au-delà des emplois qu'elle va générer, peut contribuer largement à réduire la vulnérabilité des emplois du secteur agricole en offrant un débouché aux matières premières agricoles sur le continent, permettant ainsi aux agriculteurs d'accroître sensiblement leurs revenus.

Le développement du capital humain est également primordial à la création et à la stabilité d'emplois sur le continent. Il faut donc améliorer la qualité de la formation dispensée dans les écoles et les collèges ainsi que son attractivité et accroître la disponibilité et la faisabilité de la formation professionnelle. Cela permettra également d'attirer des investissements domestiques et étrangers dans le secteur manufacturier pour soutenir et soutenir le développement de toute l'économie.

Dans les mêmes veines de l'attraction des investissements, il convient de développer les infrastructures économiques (routes, énergies, communications, entre autres) et de travailler à l'assainissement de l'environnement institutionnel pour rendre les économies plus attractives afin de favoriser l'éclosion du secteur manufacturier sur le continent.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

En conclusion de cette deuxième partie, nous avons présenté au chapitre 3 le cadre analytique et les choix méthodologiques. Il s'agissait de présenter en section 1 le cadre analytique de l'emploi d'une part et de la transformation structurelle d'autre part et en section 2 la méthodologie y afférente. Dans la seconde section, nous avons présenté nos modèles et les différentes variables et ensuite la méthode d'estimation appropriée à notre étude. Nos résultats confirment l'importance du secteur manufacturier dans la création d'emplois en ASS et en particulier en zone CEMAC.

La méthodologie est présentée à la section 2 du chapitre 3 par : la présentation des variables ; nous présentons deux variables dépendantes, 3 variables exogènes et 2 variables de contrôle, la spécification du modèle et la technique d'estimation qui est la méthode à effet individuel selon Sevestre (2002) sont les derniers titres de ce chapitre. On conclut donc après le test de HAUSMANN que la méthodologie d'estimation repose sur la méthode à effet fixe. Au chapitre 4, dans la première section a consistée à la présentation des résultats des estimations de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femmes de plus de 15ans et sur l'emploi vulnérable des pays de la zone CEMAC, qui s'est fait par le modèle à effet fixe et validé par les tests de stationnarité, spécification de Hausman (1978) des différentes estimations. Pour ce qui est de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femmes, il ressort que certaines variables relatives au changement de structure ont un impact négatif et significatif au seuil de 5% sur les deux types d'emploi dans les pays de la zone.

Le regain de croissance des économies africaines ne s'est véritablement pas fait accompagner d'un développement économique et social, à cause notamment de la nature peu inclusive de cette croissance. En effet, le continent n'a pu améliorer considérablement son niveau de développement humain à cause notamment, de la faible capacité des économies du continent à générer suffisamment d'emplois, surtout des emplois de qualité. À cet effet, les économies de l'Afrique centrale doivent songer à transformer la structure de leurs économies par la promotion de la production des produits à forte teneur de valeur ajoutée (WEF, 2013) à travers le développement du secteur manufacturier. En effet, il est largement admis au sein de la littérature économique que l'expansion du secteur manufacturier est fondamentale pour la création d'emplois décents, généralement mieux rémunérés même pour des travailleurs relativement peu qualifiés (Yang et Shao, 2017). En outre, compte tenu des effets

d'entraînements du secteur manufacturier, son pouvoir à générer d'emplois ne se limite pas seulement aux emplois directs du secteur mais se rapporte également aux emplois indirects qu'elle peut occasionner dans les autres secteurs.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, nous avons passé en revue, dans la première partie les différents concepts De transformation structurelle et de l'emploi. Aux chapitres 1 et 2 nous avons présenté le cadre théorique et empirique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi, Leurs effets et leurs interactions à travers des revues théorique et empiriques. De plus en augmentant le nombre de secteurs et par conséquent d'opportunités d'investissement, la transformation structurelle encourage une ouverture commerciale permettant à chaque économie de s'identifier dans le commerce international, favorise la création d'emplois et contribue à la croissance. Elle peut donc agir directement ou indirectement sur la richesse d'un Etat en contribuant à la productivité et à la création d'externalités. L'Etat donc agir en donnant un certain ordre c'est-à-dire en créant les entreprises et en facilitant l'action du secteur privé à travers le financement et sécurité de l'action économique. Ses fonctions sont notamment : la fourniture d'infrastructures, la contribution à la formation (éducation), à l'entretien du capital humain (santé etc...), ce qui va augmenter l'IDH en améliorant le niveau de vie de la population.

Par ailleurs, En définitive, les économies de la sous-région sont peu diversifiées et leurs exportations reposent essentiellement sur l'exportation des matières premières sans valeur ajoutée et que les recettes tirées de ces exportations sont insuffisantes pour couvrir le déficit généré par les importations dans la balance commerciale. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé en section 2 du chapitre 4 quelques recommandations pour pallier à ces faiblesses. et dans la deuxième partie une vérification empirique de l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi femmes de plus de 15ans et sur l'emploi vulnérable. La question principale de notre travail se posant comme suit : **quel est l'effet de la transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC ?** Cette question a retenu notre attention tout au long de notre recherche par rapport à la présente la présente thématique. Mais le constat qui se dégage de nos résultats est que la précieuse notion de transformation structurelle évolue et présente un effet positif et significatif sur les différentes formes d'emploi mais que d'autres variables qu'elle intègre agissent de façon négative sur l'emploi comme : l'inflation, l'espérance de vie à la naissance et le PIB/tête. En ce qui concerne le PIB/tête nous avons remarqué que les individus vivent dans l'extrême pauvreté c'est-à-dire qu'ils ne parviennent pas à se procurer le minimum vital. En prenant le cas de notre période d'étude on constate

qu'en 2009 le seul pays à avoir relevé un taux de PIB par habitant remarquable est la RCA avec 6,97 malgré une chute profonde et en terrible en 2013. Le Cameroun demeure l'un des plus vulnérables de la sous- région avec un taux de -0,57 en 2009. En 20218, la RCA maintient le cap avec 2,22 suivi du Cameroun avec 1,37 les autres pays demeurent les plus vulnérables et avec les taux négatifs tel que la guinée équatoriale qui connaît de plus en plus un regain de croissance de son produit intérieur avec un taux de -9,71.

BIBLIOGRAPHIE

A.smith (1776). Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Guillaumin.3 éd fr 1859 p.

AFDB, OECD, & UNDP. (2016). Sustainable cities and structural transformation. African Economic Outlook.

Agbor, A. J., & Taiwo, O. (2014). The fundamental Determinants of international competitiveness in African countries with special reference to the CFA franc zone ERSA working paper 463.

Alcorta, L. (2015). Industrialization, Employment and the Sustainable Development Agenda. Development.

Avom et Mignamissi. Volume 89, numéro 2, juin (2013). Évaluation et analyse du potentiel commercial dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Avom, D. (2005). « Les déterminants des échanges dans la CEMAC : une évaluation empirique », *Économie appliquée*, 58(2) : 127-153.

Bedgaard T. (2015). dansk flexicurity, flexibilitet og sikkerhed pa arbejdsmarkedet

Balassa,B.(1964). The purchasing power parity doctrine: A reappraisal. *Journal of political economics* 72, p.584_596.

Banque Mondiale (2015). Rapport sur le Développement 2014-2015, Washington.

BairochP. (1989). « Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985 », *Annales ESC*, 2, 317-353.

Baer, W., & Herve, M. (1966). Employment and Industrialisation in Developing Countries. *Quarterly Journal of Economics*.

Baker, D., & Lee, T. (1993). Employment multipliers in the U.S. economy. Working Paper. Economic Policy Institute". Washington, DC.

Bivens, J. (2003). Updated Employment Multipliers for the U.S. Economy. EPI Working Paper.

Baker et lee. (2001). Evaluation des extraits de moutarde pour l'échantillonnage des vers de terre. *VOL 45, Issue 3*, p 272-278.

EKODO Raymond & NGOMSI Augustin, (2017). Vol. 5, No. 3, pp. 58-67 Ouverture Commerciale Et Croissance Economique En Zone CEMAC dre théorique et pratique permettant d'analyser et d'appliquer la politique industrielle

Chenery H.B. (1960). « Patterns of Industrial Growth », *American Economic Review*, 50, 624–653.

Chenery H.B. (1979). « Structural Change and Development Policy », Oxford University Press, New York. **Clark, Colin (1957).** « The Conditions of Economic Progress », 3rd edition, London: Macmillan.

Chudik, A., & Pesaran, H. M. (2015). Common correlated effects estimation of heterogeneous dynamic panel data models with weakly exogenous regressors. *Journal of Econometrics*, 393-420.

Clark (1960). the conditions of economics progress. London: MacMillan&co. Ltd

CNUCED (2006). « Rapport sur les pays les moins avancés ».

CNUCED (2014). « Catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice.

Cruyce, B. V., & Wera, J. (2007). Qualitative employment multipliers for Belgium. Results for 2000 and 2002. Federal Planning Bureau Working Paper.

Dolton, P. and D. O'Neill (2002). The Impact of Restart on Reservation Wages and LongTerm Unemployment. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 57(4), 451-70.

Felipe, J., Mehta, A., & Rhee, C. (2014). Manufacturin matters... but it's the jobs that count. ADB Economics Working Paper Series.».

Fourastié (1960). le grand espoir du XXe siècle. Presse universitaire de France. Reprinted as moderne techniek en economische ontwikketing Frankel et Romer. Trade and growth in East Asia countries: cause and effects? National bureau of Economic research working paper (Cambridge,MA) n° 57232 August 1999.

Fomba Kamga (2019), Améliorer l'emploi jeune en Afrique francophone. Rapport technique générale.

Gaffard (2012), « Compétitivité et développement industriel : un défi européen », OFCE, les notes, N° 19 / 3 mai 2012.

Galenson, W. (1963). Economic development and the sectoral expansion of employment. *International Labor Review*, 505-519.

Gelb, A.H. windfall gains: blesing or curse? new york: oxford university press,1988

Grossman G (1990). Promoting new industrial activities: a survey of recent arguments and evidence. OECD Economic Studies No. 14. Organization for Economic Cooperation and Development. Paris.

Grossman G., Helpman E. (1991). Innovation and Growth in the Global Economy, MIT Press, Cambridge

Grossman SJ, and OD Hart (1986). The costs and benefits of ownership: The theory of vertical and lateral integration. *Journal of Political Economy* 94: 691–719.

Hayami Y & Ruttan V W. *Agricultural development: an international perspective*. Baltimore, MD: Johns Hopkins Press, 1971. 367 p.

Helper, S., Krueger, T., & Wial, H. (2012). Why Does Manufacturing Matter? Which Manufacturing Matters? A Policy Framework. Metropolitan Policy Program. Hoff. K and

J.E stiglitz, (2004). After the big bang? obstacles to the emergence of the rule of law in post – canmist societies. *American Economic review* 94(3), June 753-763

Islam, R. (2010a). Jobless Growth in Developing Countries: An Analysis with Cross-Country Data. BIDS Occasional Paper Series No. 1.

Islam, R. (2010b). Pattern of Economic Growth and its Implication for Employment. Dans B. Lopamudra, A. Dasgupta, & R. Islam, *Development, Equity and Poverty: Essays in Honour of Azizur Rahman Khan*. Delhi and New York: Macmillan India and UNDP.

Kaldor N. (1966). « Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom, an Inaugural Lecture », Cambridge: Cambridge University Press.

Kuznets S. (1966). « Modern Economic Growth », New Haven: Yale University Press.

Kuznets S. (1971). « Economic Growth of Nation: Total Output and Production Structure », Harvard University Press, Cambridge

Kuznets, S. (1957). Quantitative Aspects of the Economic Growth of Nations: II. Industrial Distribution of National Product and Labor Force. *Economic Development and Cultural Change*.

Lavopa, A., & Szirmai, A. (2012). Industrialization, employment and poverty. UNU MERIT Working Paper Series.

Levin, A., Lin, C. F., & Chu, C. (2002). Unit Root Tests in Panel data: Asymptotic and Finite Sample Properties. *Journal of Econometrics*, 108, 1-24.

Levin, A., Lin, C. F., & Chu, C. (2002). Unit Root Tests in Panel data: Asymptotic and Finite Sample Properties. *Journal of Econometrics*, 108, 1-24

Lewis, A. W. (1954). *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*. Manchester School, 22, 2, 139-191.

Lewis, S.R. primary expoeting countries. chapter 29 in Hollis, chenery and T. N. srinivasan, eds, handbook of development economics, vol2. Amsterdamp: north-holland, 1989, pp154-1600. “Lions on the move: the progress and potential of Africa economies’, McKinsey Global Institute, 1-82.

McMillan, M. S., & Rodrik, D. (2011). Globalization, structural change and productivity growth. NBER Working paper serie.

Matsuyama, K., “Increasing Returns, Industrialization, and Indeterminacy,” “A Simple Model of Sectoral Adjustments,” REStud April 1992, “Agricultural Productivity, Comparative Advantage, and Economic Growth,” JET December 1992

Mijiyawa, A. G. (2017). Drivers of structural transformation: the case of the manufacturing sector in Africa. World Development, 141-159.

Rodrik D., Mc Millan (2011), « Globalization, Structural Change, and Productivity Growth », working paper, Harvard Kennedy School.

Syrquin M. (1988), « Croissance économique et changement structurel en Colombie. Une comparaison internationale », In : TiersMonde, tome 29, n°115, Industrialisation et développement. Modèles, expériences, perspectives. pp. 481-492 ;

OECD. (2015). Agriculture and Climate Change. Paris.

Perroux F. (1973), Mondes en développement, n°4, pp 163-194

Pesaran, M. H. 2015. Testing weak cross-sectional dependence in large panels. Econometric Reviews 34: 1089-1117.

Pesaran, M. H. (2007). A Simple Panel Unit Root Test in The Presence Of Cross-section Dependence. Journal Of Applied Econometrics 22: 265–312.

Pesaran, M. Shin, Y. & Smith, R. P. (1997). Estimating Long-run Relationships in Dynamic Heterogeneous Panels. DAE Working Papers Amalgamated Series 9721.

Pesaran, M. H., & Smith, R. P. (1995). Estimating Long-run Relationships From Dynamic Heterogeneous Panels. Journal of Econometrics, 68, 79-113

Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith R, P. (1999). Pooled Mean Group Estimation of Dynamic Heterogeneous Panels. Journal of the American Statistical Association , 94, 621-634.

Ricaurte, B. M. (2009). Essays on structural change, trade, and development. Retrieved from the University of Minnesota Digital Conservancy.

Rcardo,(1817). Principes de l'économie politique et de l'impôt.

Rodrik, D. (2016). Premature deindustrialization. Journal of Economic Growth.

Romer P. (1990), “Endogenous Technical Change”, Journal of Political Economy,8,5,71-102.

Rosenstein-Rodan (1943). The journal of economics . VOL, 53, Issue 210/211.

Rostow, ed., The Economics of Take-off into Sustained Growth (New York: St. Martin's Press, 1960), p. 16.

Matsuyama, K., “Increasing Returns, Industrialization, and Indeterminacy,” “A Simple Model of Sectoral Adjustments,” REStud April (1992). “Agricultural Productivity, Comparative Advantage, and Economic Growth,” JET December 1992.

Sachs, J.D .and A.M warner. Economic reform and the processof global integration. brookings papers on Economic Activity, 1995: 1,pp. 1-118

Samuelson, (1964). theoretical notes on trade problems . review of economics and statistics, vol. 46, p. 145-154.

Solow (1987). The Scandanavian: journal of economics . VOL.90, n°1, p.26

Syrquin M. (1988). « Patterns of Structural Change », in Hollis Chenery and T.N. Srinivasan, eds, Handbook of Development Economics, Vol. 1, Amsterdam and New York: North Holland.

Szirmai, A. (2012). Industrialisation as an engine of growth in developing countries, 1950–2005. Structural Change and Economic Dynamics, 406-420.

Szirmai, A., & Verspagen, B. (2015). Structural Change and Economic Dynamics, 46-59.

Szirmai, A., & Verspagen, B. (2015). Manufacturing and economic growth in developing countries, 1950-2005. Structural Change and Ecomic Dynamics, 46-59.

T. Edward , S zabarnick – industrial & engineering chemistr,1993-acs publications .

Timmer, C. P. (1988). The agricultural transformation. Dans C. H, & T. N. Srinivasan, Handbook of development economics. Elsevier Science Publishers B.V.

Yang, Y. & Shao, X. (2017). Understanding industrialization and employment quality changes in China: Development of a qualitative measurement, China Economic Review Village and the social and cultural aspects of globalisation. Bond University, Working Paper Series, No. 17, July, Retrieved.

World Bank (2020), World Development Indicators, The World Bank, Washington, DC.

ANNEXES

Effects Specification :

emploi femmes de 15+

Cross-section fixed (dummy variables)

R-squared	1.000000	Mean dependent var	55.64042
Adjusted R-squared	1.000000	S.D. dependent var	12.82861
S.E. of regression	5.73E-13	Akaike info criterion	-53.32170
Sum squared resid	1.15E-23	Schwarz criterion	-52.84933
Log likelihood	1265.060	Hannan-Quinn criter.	-53.14394
F-statistic	2.10E+27	Durbin-Watson stat	0.663894

		Effects Specification :		
		emploi vulnérable		
Cross-section fixed (dummy variables)				
R-squared	0.999415	Mean dependent var	55.57208	
Adjusted R-squared	0.999258	S.D. dependent var	12.86497	
S.E. of regression	0.350449	Akaike info criterion	0.936910	
Sum squared resid	5.035408	Schwarz criterion	1.383014	
Log likelihood	-12.82811	Hannan-Quinn criter.	1.108460	
F-statistic	6366.830	Durbin-Watson stat	1.002831	
Prob(F-statistic)	0.000000			

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE i

AVERTISSEMENT ii

DEDICACE.....iii

REMERCIEMENTS..... iv

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS..... v

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES vii

LISTE DES TABLEAUXviii

RESUME..... ix

ABSTRACT x

INTRODUCTION GENERALE 1

Contexte..... 1

Problématique 4

Objectifs 5

Hypothèses 5

Démarche méthodologique 5

intérêt de l'étude 7

plan du travail..... 7

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE 8

CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI GLOBAL ET SUR L'EMPLOI JEUNES 9

INTRODUCTION..... 9

I- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI GLOBAL : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE 9

A- SUR LE PLAN THEORIQUE..... 9

1-les atouts..... 9

1-La transformation structurelle dans les théories du développement..... 10

1-1 La thèse hétérodoxe ou optimiste	17
1.2 La thèse orthodoxe ou pessimiste.....	19
1-3 Effets directs de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi en CEMAC.....	20
1-4 Effets indirects et induits de la transformation structurelle sur le marché de l'emploi.....	21
2- les effets pervers	23
1-le progrès technique.....	24
2- les effets du salaire minimum.....	25
B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE	26
1.Les atouts	26
2.Le constat empirique sur le progrès technique : l'évolution structurelle de l'emploi. .	30
3.les effets pervers	31
II- L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI JEUNES : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	33
A- SUR LE PLAN THEORIQUE.....	33
1- Les atouts	33
1-1 Situation d'activité des jeunes.....	39
2- Les effets pervers.....	40
B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE	41
1.Les atouts	41
2.Les effets pervers	43
CHAPITRE 2.....	46
CADRE THEORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI VULNERABLE ET SUR L'EMPLOI JEUNES .	46
INTRODUCTION.....	46
III- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L'EMPLOI VULNERABLE : REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	46

A –LE PLAN THEORIQUE	46
1.Les atouts	46
2.Les effets pervers	49
B- SUR LE PLAN EMPIRIQUE	52
1- les atouts.....	52
1.2 De nouvelles perspectives avec des données longitudinales.....	54
2. Les effets pervers	55
IV- EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET CREATION D’EMPLOIS FEMMES : UNE REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	56
A- SUR LE PLAN THEORIQUE.....	56
1-Les atouts	56
2 – Les effets pervers	58
B-SUR LE PLAN EMPIRIQUE	59
1-Les atouts	59
2- Les effets pervers.....	61
CONCLUSION.....	64
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	65
VERIFICATION EMPIRIQUE DE L’IMPACT DE L’EFFET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE SUR L’EMPLOI EN ZONE CEMAC	66
DEUXIEME PARTIE.....	66
CHAPITRE 3.....	68
PRESENTATION DU CADRE ANALYTIQUE ET METHODOLOGIE DE L’ETUDE	68
INTRODUCTION.....	68
SECTION 1 : présentation du cadre analytique	68
A-L’emploi en CEMAC.....	68
B-La transformation structurelle	74
1- L’industrie manufacturière est-elle le moteur de la croissance économique ?	75

2-Dynamique des structures productives en Afrique centrale	76
SECTION 2 : LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	80
A-Présentation des modèles et leurs variables	80
a)-Source des données	80
b)-Présentation des variables	80
B-La méthode d'estimation du modèle de transformation structurelle sur l'emploi en zone CEMAC	86
a)-Cadre conceptuel du modèle	86
b)-Test de spécification	87
CHAPITRE 4	88
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE	88
INTRODUCTION :	88
SECTION1 : LES RESULTATS MACROECONOMIQUES	88
SECTION2 : LES RECOMMANDATIONS MACROECONOMIQUES	100
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	102
CONCLUSION GENERALE	104
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	111
TABLE DES MATIERES	112